



SAINT ~ CLOUD



MAISON DE L'AMITIE

CRECHE DE SILLY

Bulletin Municipal
décembre 1985 N° 188

PIERRE

CHEMISIER
TAILLEUR

69, bd de la République 602.53.15

L'ELEGANCE D'UN PRET A PORTER DE QUALITE OU
LE RAFFINEMENT D'UNE MESURE TRADITIONNELLE

BURBERRYS - BURLINGTON - BLEYLE - CARDIN - CARVEN - CERTAIN - DORMEUIL - DD - DEREK ROSE -
EMINENCE - HOFFMANN - KINO - HOLLAND & SHERRY - L'AIGLON - LANVIN - LEPOUTRE - Mc DOUGLAS -
Mc GREGOR - MOLYNEUX - NINA RICCI - RENOMA - SCABAL - SCHERRER - UNGARO - ZIMMERLI

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin provenant ou non de notre magasin

Au GARAGE MAGENTA, nous connaissons parfaitement les CITROEN :
Pour le remplacement de votre voiture, venez nous consulter et bénéficier de
nos services Après-Vente.



CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES 741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOURISME
ET UTILITAIRE

PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 46 02 66 84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

RESTAURANT

L'Etoile de Taфраout

159, boulevard de la République

47 71 66 66

fermé le lundi

Vous retrouverez la gastronomie absorbante avec un accueil typiquement marocain

Réceptions

Repas d'affaires

RESTAURANT

chez Lau

*Spécialités chinoises, cantonnaises
avec sa cuisine raffinée*

DÉJEUNERS - DINERS
PLATS A EMPORTER

47bis, boulevard Sénard
fermé le dimanche

47 71 02 68

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 46 02 22 16

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 46 02 66 55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*



nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !

RESTAURANT

"La Bouche Rit"

Une ancienne boucherie - un cadre raffiné
une cuisine traditionnelle

Carte - Spécialités sur commande
Fermé le Samedi-midi et Dimanche

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD
Tél. : 46 02 89 00

A. COUTANCEAU

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 46 02 03 83

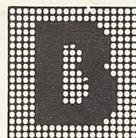
Fermé lundi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Diners
A votre service
Personnel et Matériel

Consultez-nous



BANQUE NATIONALE DE PARIS à SAINT-CLOUD

— du lundi au vendredi

- Bureaux de la Colline - 46 02 14 79

— du mardi au samedi

- 57-59, rue du Mont-Valérien - 47 71 89 40
- 45, rue Gounod - 46 02 87 00

GRENADINE

PRET A PORTER FEMININ ET ACCESSOIRES DE MODE
GRIFFES / DEGRIFTES SERVICE RETOUCHE

27, rue d'Orléans - Saint-Cloud

☎ 46 02 08 74

face Bureaux de la Colline

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondée
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
47 71 80 88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE
REVETEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE : semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

47 71 84 03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 46 02 89 16

PORTRAIT D'ENFANT SUR TOILE

d'après **PHOTO**



Prix : 1500 F environ
Format : grandeur nature

Eliane Sitbon
46.02.02.27

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

PIERRE CHADOUTAUD

D.E.S. DROIT
25 ans de références.

Sur rendez-vous:

40 rue du Mont-Valérien
92210 SAINT-CLOUD Tél. 47 71 64 00



S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

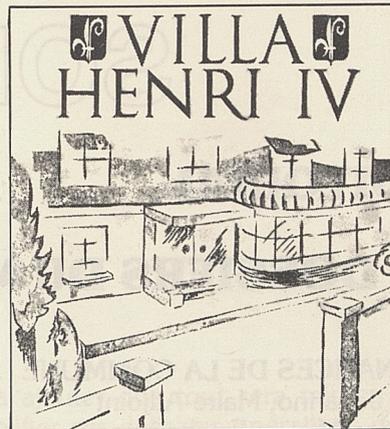
DIRECTION
A. ROUSSEAU

Réparations (toutes marques)
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 47 71 88 77

A 50 mètres Église Stella Matutina



HÔTEL RESTAURANT *** NN

36 CHAMBRES TOUT CONFORT

Salles de bains - Douches - W.C. particuliers

Salle de conférence - Consultez-nous pour :
BAPTEMES - SEMINAIRES - COCKTAILS - LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES - RÉCEPTIONS

RESTAURANT ***

MENUS ET CARTES avec SPÉCIALITÉS :
Boudin d'écrevisse, Escalope de saumon au basilic,
Filet de canard au vinaigre de poire, etc.

LE RESTAURANT EST FERMÉ LE DIMANCHE SOIR

43, boulevard de la République - 92210 Saint-Cloud - Parking
Tél. : (1) 46 02 59 30 - Téléx 270105 F TXFRA / réf. 205

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. COMPAIN & C^{ie}

Chaleur • Eau • Lumière

Entrepreneurs du Gaz de France
de l'Electricité de France
Couverture - Plomberie
Canalisation
Installation Eau/Gaz
Chauffage central

47 47 83 17 - 86 11 - 92 76

Un Entrepôt
10, rue Dailly
57-59, bld de Levallois
92200 NEUILLY

La Bénédiction 賜恩樓

Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud
2 bis, rue Royale, 46 02 01 49



SPÉCIALITÉ DE SHANGHAI

Accueil aimable
Cuisine Soignée
Cuisine à la vapeur
Prix raisonnable
Parking facile - bus
Ouvert tous les jours



PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS

Menus et la Carte

Petit Salon

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

☎ (1) 47 71 23 81

Bar - Restaurant

**Le
Longchamp**

9, avenue de Longchamp
92210 Saint-Cloud
fermé le samedi soir
et le dimanche

SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL 5

LES DOSSIERS DU MOIS

LES FINANCES DE LA COMMUNE .. 6 et 7
par Bily Jehanno, Maire-Adjoint
chargé des Affaires Financières.

LES CENTRES DE LOISIRS 8 à 10
Une structure de plus en plus appréciée
par les parents, par Elie-Pierre Rochiccioli,
Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs.

LE 6, PLACE DE SILLY 11 et 12
Un équipement flambant neuf pour les
clodoaldiens, par Edmond Voizard,
Maire-Adjoint chargé des Bâtiments
Municipaux, de l'Hygiène et de la
Sécurité des installations.

DEMOCRATIE LOCALE

COMITÉS DE QUARTIERS 13 à 15
Centre et Val d'Or-Fouilleuse
LE POINT DE VUE DE LA MINORITÉ 16

LA VIE DANS LA VILLE

- Saint-Cloud s'informatise 17
- Un nouveau règlement de la
publicité à Saint-Cloud
- Le TELECLODOALD :
dix fois moins cher
- Le Centre de Rééducation Fonctionnelle :
le moyen d'affronter les difficultés
avec espoir
- Histoire : la bataille de Montretout-
Buzenval, par Monsieur André Marie,

JUMELAGE : C'EST L'AMÉRIQUE 21

**EN DIRECT DE LA MAIRIE,
VOS ELUS ONT :** 22 et 23

- participé aux Cérémonies du
25 Août et du 11 Novembre
- accueilli la chorale de Bad-Godesberg
- remis les prix du concours de vitrines
- accueilli les nouveaux Clodoaldiens

**CENTRE CULTUREL
DES 3 PIERROTS :** 24 et 25
cinéma, théâtre, conférences jusqu'au
mois de février

**LE 10^e FESTIVAL D'AUTOMNE
1985** 26 à 28
pour tous un bon millésime.

**LA VIE
ASSOCIATIVE** 29 à 34

Conservatoire Municipal de Musique
et de Danse - Association des Artistes
Clodoaldiens - Les Amis du Parc de
Saint-Cloud - Arts et Loisirs - Collège
Universitaire - Les Amis des Fleurs -
Club Microtel - Société d'Entraide des
Membres de la Légion d'Honneur -
Association de Solidarité pour les
Travailleurs Salariés - Cercle Féminin
d'Amitié Européenne - Union Féminine
Civique et Sociale - P.A.C.T. de
Saint-Cloud - Union des Cadres en
Recherche d'Activité - Croix-Rouge
Française - Union des Consommateurs.

LE CONSEIL GÉNÉRAL 35
Le Conseil Général déménage :
ses principaux services.

Des dates, des renseignements
pratiques 36 et 37

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Séances du 19 Septembre
et du 24 Octobre 1985

Etat-Civil 49

NOTRE COUVERTURE :

Le nouvel équipement municipal de la place de
Silly, un ensemble architectural réussi.

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud
Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud
46 02 70 40

Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE
Conseiller Municipal délégué à la Communication :
Pierre BRAILLARD
Service de la Communication : Evelyne PFEFFER
Publicité exclusivement reçue à la Mairie : 46 02 70 40 poste 356
Prix de vente au numéro : 5 F - Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)
Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur
Principal envoyé à : C.C.P. Paris 900 364
ou Trésorerie Principale 4, 6, rue d'Orléans - Saint-Cloud
Imprimerie Ateliers Saint-Louis Versailles.
Troisième trimestre 1985.
Fréquence : cinq numéros par an (1^{er} février - 1^{er} avril - 1^{er} juin -
15 septembre - 1^{er} décembre)

L'Editorial du Maire

L'année 1986 va connaître une nouvelle étape en matière de décentralisation, celle de l'éducation. A Saint-Cloud, rien ne sera changé pour les écoles maternelles et primaires, puisqu'il y a longtemps que votre Conseil Municipal a décidé de prendre en charge la restructuration des groupes scolaires, leur équipement et leur fonctionnement.

C'est l'enseignement secondaire qui va changer de gestionnaire. L'Etat conserve ses compétences en matière de gestion des personnels et de dépenses pédagogiques. Les collectivités territoriales prennent en charge la construction, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement des collèges et des lycées.

Pour notre cité, le Conseil Général des Hauts-de-Seine va gérer les collèges Gounod et Verhaeren, alors que le Conseil Régional d'Ile-de-France aura la responsabilité des lycées Florent Schmitt et Santos Dumont. Une convention particulière entre les deux collectivités tentera de ne pas trop compliquer le fonctionnement de la cité scolaire constituée par le lycée Florent Schmitt et le collège Verhaeren.

Ce transfert de responsabilité se passe dans de mauvaises conditions, puisque depuis trois ans l'Etat a réduit ses financements aussi bien pour le fonctionnement que pour les travaux de ces quatre établissements. Il sera donc impossible d'effectuer des "rattrapages" dès 1986, l'Etat ne transférant aux collectivités territoriales que le volume des crédits dépensés par lui en 1985 et indexés sur le taux de progression annuel de la dotation globale de fonctionnement, soit 4,7 % pour 1986.

Les responsables des deux assemblées territoriales se voient donc contraints de reconduire des crédits de fonctionnement sans pouvoir encore les redéployer et de consacrer l'essentiel des crédits d'investissement aux travaux de sécurité qui s'avèrent indispensables.

Ce n'est qu'à partir de 1987 qu'il sera possible de mieux organiser la gestion de l'ensemble des établissements secondaires et de mettre en œuvre une programmation plus satisfaisante des constructions neuves. D'ici là, vos élus municipaux, départementaux et régionaux s'efforceront de tenir compte des problèmes concrets que connaissent les collèges et les lycées. Ils feront de même pour ce qui concerne les établissements privés dont ils vont avoir à suivre la gestion.

Je tiens à ajouter que tout sera mis en œuvre pour simplifier ces délicates opérations de transfert qui ne devraient pas avoir de conséquences sur la vie quotidienne de ces quatre établissements.

Je vous remercie d'avoir largement participé au succès du 10^e Festival d'Automne. Le beau temps et la qualité des spectacles en ont fait un événement marquant de notre vie locale : que toutes celles et tous ceux qui ont préparé ce Festival trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Permettez-moi, enfin, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, de vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour 1986. Nous savons tous que cette année nouvelle sera riche d'événements importants. Je souhaite vivement qu'en dépit des compétitions électorales, les liens d'amitié qui existent entre nous permettent de faire de notre cité une collectivité toujours aussi accueillante et encore plus vivante.

Jean-Pierre Fourcade



"...vos élus s'efforceront de tenir compte des problèmes concrets que connaissent les collèges et les lycées en matière de décentralisation."

LES FINANCES DE LA COMMUNE

par Bily Jehanno, Maire Adjoint chargé
des Affaires Financières



La vie financière de la Commune a été principalement marquée – dans la période récente – par le vote du Budget Supplémentaire de 1985.

Ce budget établi, comme chaque année, à l'automne, après l'arrêt du Compte Administratif – dont il reprend le résultat bénéficiaire – a pour objet de compléter, en fonction des ressources disponibles, les inscriptions de crédit du budget primitif, lorsque celles-ci apparaissent insuffisantes pour couvrir la totalité des dépenses jusqu'à la fin de l'exercice ; traditionnellement, l'excédent, par rapport aux besoins immédiats, est affecté à la section d'investissement et vient ainsi conforter les crédits d'équipement.

Ce budget se présente de la façon suivante pour 1985 (en francs) :

	Dépenses	Recettes
Budget total (reports inclus)	33 237 605	33 237 605
dont opérations nouvelles :	14 021 708	14 021 708
– Investissement :	11 063 250	8 149 679
– Fonctionnement :	2 958 458	1 676 929
– Excédent de compte administratif :		4 195 100

L'analyse des chiffres ci-dessus appelle plusieurs commentaires :

– quant à son montant, ce budget supplémentaire est un peu inférieur à celui de 1984 :

montant total . 33 237 605 F contre 38 216 350 F en 1984
opérations
nouvelles 14 021 708 F contre 18 277 600 F en 1984

Cette baisse tient au fait que l'an dernier, des crédits particulièrement importants avaient été inscrits pour la rénovation du Centre-Ville et l'acquisition de la propriété dite "Léopold BELLAN".

– Les dépenses inscrites à la section de fonctionnement sont, cette année encore, très réduites. L'effort ainsi demandé aux services municipaux et associations locales traduit le souci du Maire et du Conseil Municipal d'assurer une gestion rigoureuse des deniers communaux, de manière à maintenir la pression fiscale à un niveau raisonnable. La fiscalité ne peut être une simple "conséquence" à la dépense et la rigueur doit également s'appliquer au service public.

– L'essentiel du budget est donc consacré à l'investissement (11 MF sur 14), notamment pour des opérations du plan d'équipement, mais avec aussi des crédits importants pour la poursuite des travaux de rénovation du Centre-Ville.

Par section, les principales dépenses sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Travaux de voirie et réseaux divers du Centre-Ville	3 000 000
Installation d'un escalator, rue Vauguyon	1 200 000
Acquisitions foncières pour la Rénovation	1 200 000
Fin de la construction de la place de Silly	1 000 000
Acquisition (en vue de revente) de terrains sur la zone artisanale du quai Carnot	1 000 000
Restructuration de l'Ecole de Montretout	500 000
Réorganisation des services municipaux et chauffage de la Mairie	500 000
Crédits de lancement des travaux de la bibliothèque et du gymnase Huet	350 000

**SECTION
FONCTIONNEMENT**

Crédits complémentaires pour achats de combustibles, fournitures (eau, gaz...) et divers	645 000
Voirie communale et éclairage public	470 000
Aide sociale (subventions au logement des personnes âgées et des jeunes ménages)	835 000
Salaires et traitements du personnel	250 000

Ces dépenses sont financées par différentes ressources dont :

- 4 195 100 F, représentant le "disponible" du compte administratif de 1984, c'est-à-dire, l'excédent dégagé lors de la clôture des comptes de cet exercice.
- 4 277 438 F, de reventes de terrains à la SARER dans le cadre des opérations de rénovation du Centre-Ville. Il s'agit d'actifs immobiliers acquis par la Commune, au cours des dernières années et que - selon la convention qui le lie à la Ville - l'aménageur s'est engagé à racheter pour servir d'assiette à ses constructions.
- 1 303 300 F, de "fonds de concours" de la SARER en couverture du coût des travaux qui lui incombent.
- 1 076 700 F, en fin de subventions (essentiellement de la Région).

Ce budget supplémentaire (opérations nouvelles) représente, au total, 11,60 % du budget primitif, ce qui marque bien son caractère accessoire, notamment en matière de fonctionnement (3,11 % du B.P.).

L'ensemble du budget de 1985 (primitif et supplémentaire) s'élève à 134 891 707,80 F contre 125 123 003,75 F l'année précédente, soit une progression de 7,80 %.

Excédent et disponible

Le Budget Supplémentaire de 1985 trouve une partie de son financement dans l'**excédent du Compte Administratif** de 1984 (cf. ci-contre). Qu'est-ce à dire ?

*A la fin de chaque année, le **Compte Administratif** arrêté l'ensemble des opérations comptables engagées, que celles-ci aient été ou non effectivement réalisées à la clôture des comptes. Cette méthode de saine gestion évite de considérer comme "disponibles" les soldes comptables créditeurs qui pourraient apparaître si on ne tenait compte que des opérations réalisées. On s'épargne ainsi de mauvaises surprises a posteriori.*

L'excédent - appelé aussi "**disponible**" du Compte Administratif - représente la différence, en fin d'exercice, entre les prévisions du budget et les réalisations effectives (en dépenses et en recettes) de l'année, augmentée ou diminuée du solde des opérations engagées, mais non encore réglées ou encaissées.

Ainsi, les résultats du Compte Administratif de 1984 se présentaient comme suit :

- Excédent net des réalisations par rapport aux prévisions budgétaires	+ 10 333 085
- Solde négatif des opérations engagées mais non encore réalisées	- 6 137 985
	<u>4 195 100</u>

**Budget
supplémentaire
1985**

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT 11 063 250,00 F 78,9 %	Rénovation : 5 415 000,00	Rénovation Reventes de terrains et fonds de concours : 6 580 738,00	
	Plan d'Equipement : 3 375 000,00	Subventions : 1 078 100,00 Divers : 490 840,56	
	Bâtiments et voirie : 1 125 000,00	Produits : 950 000,00	
	Divers : 1 148 250,00	Divers : 726 929,18	
	Bâtiments et voirie : 1 115 000,00	DISPONIBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1984 : 4 195 100,06 29,9 %	
FONCTIONNEMENT 2 958 457,80 21,1 %	Divers : 1 843 457,80	Opérations nouvelles : 14 021 707,80.	
	FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT 1 676 929,18 12 %		FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT 8 149 678,56 58,1 %



Les centres de loisirs

Une loi plus que centenaire a défini les missions de la Caisse des Ecoles, destinées à faciliter la dynamique éducative de l'école où s'inscrivent les activités des Centres de Loisirs. Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, s'en explique avec la Rédaction du Bulletin Municipal.

B.M. : *Et tout d'abord : les Centres de Loisirs, est-ce bien utile ?*

Elie-Pierre ROCHICCIOLI : rappelons que les centres trouvent leur place à côté du temps de scolarité, pendant les congés hebdomadaires des petits. La demande est importante puisque 150 enfants de 2 ans et demi à 5 ans fréquentent les mercredis les 4 Centres Maternels, 200 enfants de 6 à 12 ans, les 3 Centres Elémentaires et 20 enfants de 12 à 15 ans, le Centre de jeunes de Fouilleuse. Pendant les vacances, chaque jour, 150 enfants au total continuent à bénéficier de cette structure d'accueil municipal.

L'utilité des centres s'avère donc indiscutable, augmentée par la tendance sociale qui pousse en plus grand nombre les femmes à avoir un emploi.

Pendant les vacances d'été, il semble que les familles préfèrent les Centres de Loisirs aux colonies de vacances, parce qu'elles ont la possibilité de retrouver leurs enfants tous les soirs. Des prix de journée moins chers que ceux des colonies de vacances constituent un aspect non négligeable en période de crise économique.



Au centre, Elie-Pierre Rochiccioli, entouré de son équipe.

B.M. : *comment sont choisis les emplacements des Centres de Loisirs ?*

E.P.R. : de façon géographique pour qu'ils soient à proximité des utilisateurs. Les centres maternels : au Centre ville, sur le plateau de Montretout, dans le quartier Fouilleuse et enfin aux Côteaux, les centres élémentaires : Rue Gounod, Quartier Fouilleuse et Val d'Or. Un car recueille le matin et dépose le soir les enfants à des points convenus avec les parents. Bien sûr, l'idéal serait que chaque centre possède en propre ses locaux, c'est d'ailleurs le vœu de toute équipe d'animateurs. Seul, le centre élémentaire Gounod est dans ce cas. Mais, à la

réflexion, serait-ce très rentable ? N'est-il pas préférable de ce point de vue, d'utiliser les groupes scolaires qui se trouvent précisément inoccupés les mercredis et pendant les vacances et dont l'implantation répond à une répartition géographique judicieuse.

B.M. : *Dans ce cas, les enfants n'ont-ils pas l'impression d'être encore en classe et cette mixité d'utilisation ne pose-t-elle pas des problèmes de responsabilité entre les enseignants et les centres ?*

E.P.R. : En effet, l'intervention des centres se situe obligatoirement et objectivement en complément de l'activité scolaire puisqu'elle se place

pendant les jours de congés dans les mêmes locaux de détente et sur les mêmes matériels, ceux de l'école. Education scolaire pour les enseignants, éducation familiale par les parents, éducation des loisirs par les animateurs, doivent se conjuguer pour le plein épanouissement des enfants.

Pour cette raison, en plus des réunions de la Caisse des Ecoles où les parents, fortement représentés, portent une grande attention à l'activité des centres, des rencontres de travail avec les Directrices et Directeurs d'école et des centres se sont déroulées et devraient continuer à se dérouler périodiquement pour permettre à Monsieur MAROGER, Responsable municipal de l'activité des centres, et les Directeurs respectifs, d'élaborer un projet éducatif concerté et de le mettre en oeuvre dans les meilleures conditions.

B.M. : *qu'entendez-vous par "projet éducatif" ?*

M. MAROGER : Ce sont des objectifs d'activités différents selon l'âge des enfants, bien entendu. En centre

maternel, il s'agit d'abord d'offrir aux enfants la possibilité de vivre la journée à leur rythme propre, comme un temps de repos et de joie, en privilégiant le jeu, source de développement et d'apprentissage. C'est aussi amener les enfants à plus d'autonomie avec le maximum d'attention dans les domaines moins pris en compte à l'école : l'éducation alimentaire, par exemple.

En centre élémentaire, les objectifs éducatifs sont adaptés aux deux catégories d'âges. Au centre Fouilleuse pour les enfants de 6 et 7 ans, en début d'année, on s'attache à opérer une transition entre les centres maternels et élémentaires. Puis, peu à peu, on les conduit à choisir entre plusieurs activités et à s'y tenir pendant un certain temps pour qu'ils prennent conscience de l'accomplissement d'un effort prolongé. Source d'apprentissage, le jeu devient un moyen de communiquer avec les adultes et de découvrir une certaine autonomie progressive. L'éducation alimentaire commencée en centre maternel, se poursuit, bien sûr.

Au Centre Gounod (enfants de 8 à 12 ans), les animateurs essaient de faire appréhender aux enfants la réalité de certaines valeurs de base, notamment les relations avec la nature, avec des enfants plus grands et aussi avec des adultes. On insiste beaucoup plus sur les activités sportives.

B.M. : *Mais en fait, quelles sont les méthodes pour atteindre ces objectifs ?*

Madame MOREAU, Directrice du Centre Maternel Fouilleuse : Nous nous efforçons d'organiser des activités manuelles : collage, peinture, activités avec de la laine, atelier cuisine, chants, maison de poupées, ainsi que l'éveil sportif : nous allons à la piscine tous les mercredis après-midi.

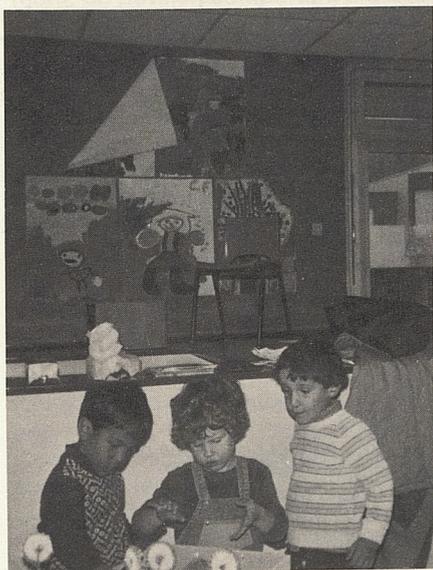
Madame MENAGEOIS, Directrice du Centre Elémentaire Montretout : En ce qui me concerne, j'insiste par goût personnel, sur l'expression corporelle, danses, mimes ... Nous montons même des petits spectacles de théâtre.

Mademoiselle LANIER, Directrice du Centre Maternel Montretout : Comme les autres centres, je bénéficie d'un

*Ci contre :
Expression
corporelle, danse, mimes.
Il arrive même que soient
montés de petits spectacles.*



*Photo ci-dessous,
A.G. : la nécessité
de prendre conscience d'un effort prolongé
A.D. : le jeu devient un moyen de
communiquer avec les adultes.*



car mis à notre disposition pendant une demi-journée pour faire des promenades dans le Parc ou pour nous rendre au théâtre, au cinéma ou aux marionnettes.

Mademoiselle MERCIEUX, Directrice du Centre Maternel Côteaux : Il ne faut pas oublier les installations de jeux dont sont équipées les écoles, bac à sable, toboggan, structures à grimper, tricycles et patinettes, sans oublier les livres d'enfants.

Monsieur MAROGER : Ces activités font toutes l'objet de plans prévus à l'avance. Les familles sont informées par des programmes mensuels, comme d'ailleurs en centres élémentaires.

B.M. : *Venons-en donc à ces centres élémentaires. Madame CONINX, vous dirigez le Centre Gounod et Monsieur LEGRAND, le Centre du Val d'Or. Quel est votre avis ?*

Madame CONINX : Il m'arrive d'accueillir jusqu'à 70 enfants. Les locaux sont spécifiques du centre, ce qui est un grand avantage. Nous disposons de cinq salles, poteries, labo-photo, bibliothèque, salle de jeux et salle de repos et d'une vaste aire de jeux attenante. Nous disposons d'un car un mercredi sur deux pour la journée entière ou la demi-journée pour aller à la patinoire. S'il fait beau, s'organisent des pique-niques en forêt. Nous allons, bien sûr, au cinéma ou au théâtre, mais nous orientons nos activités vers le sport : natation, ping-pong, patin à roulettes, hockey, football, tennis. Une information mensuelle est fournie aux familles.

Monsieur LEGRAND, Centre du Val d'Or élémentaire : 70 enfants fréquentent ce centre qui n'est ouvert que l'après-midi de 14 h 00 à 17 h 00. La nature des activités tient compte de cet horaire plus restreint que celui des

autres centres. Les animateurs sont, pour la plupart, des enseignants de l'école et le souci pédagogique est très fort : initiation à l'informatique, activité vidéo, tournage de petits films, poterie à émaux sur cuivre mais aussi piscine, tir à l'arc, vélo.

Monsieur MAROGER : Monsieur LECOMTE, qui s'occupe du centre d'animation des jeunes du quartier de Fouilleuse, pourrait nous dire un mot d'une expérience particulière.

Monsieur LECOMTE : Notre centre accueille les jeunes de 12 à 16 ans. Il est ouvert chaque jour de la semaine après l'école et les mercredis et samedis tout l'après-midi. Une vingtaine de jeunes le fréquentent. Les parents viennent souvent nous voir et m'aident à entretenir une animation orientée vers des activités manuelles, atelier de réparation de bicyclettes de cross, des jeux sportifs et sorties récréatives, culturelles, musique et lecture. Nous allons souvent à la piscine, et bénéficions de l'accueil de la section du tir à l'arc de l'U.A.S. J'essaie d'apprendre aux enfants à cuisiner en préparant des petits goûters ou même des dîners. Des mamans viennent mettre la main à la pâte. Je joue vraiment le rôle d'un animateur de quartier, mission qui m'enthousiasme, car mon rôle me paraît très riche et infiniment utile pour tous ces jeunes qui, sinon, erreraient désœuvrés dans les rues du quartier.

B.M. : *Monsieur ROCHICCIOLI, voulez-vous conclure ?*

E.P.R. : Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à l'égard des équipes d'animateurs, animatrices ; Directeurs et Directrices qui ne sont pas avares d'efforts et de talents pour essayer de rendre les enfants qui leur sont confiés, heureux et amoureux de leur centre. Je voudrais remercier les Directrices d'école qui mettent leur établissement à la disposition des centres, ainsi que les agents de service dont l'appoint précieux est indispensable. La coopération de tous constitue un gage de succès afin que la vie à Saint-Cloud soit la plus agréable possible pour toutes les familles aisées et modestes.



Des directeurs et directrices qui ne sont pas avares d'efforts et de talents pour rendre les enfants qui leurs sont confiés amoureux de leur centre.



Le 6, 8, 10 place de Silly **Un nouvel équipement pour les Clodoaldiens**

La Place de Silly au cœur de notre ville a pris son visage définitif. Après la construction de la nouvelle Ecole du Centre, l'aménagement des abords de l'Hôpital et de la Chapelle Marie-Antoinette, l'ensemble

architectural conçu par Alain le Garlantezec, face à ces bâtiments historiques, donne élégance et clarté à cette réalisation d'urbanisme. Ajoutons que ce chantier compliqué a été ponctuellement achevé dans

les délais prévus, ce qui n'est pas sa moindre qualité... Edmond VOIZARD, Maire Adjoint chargé des Bâtiments Municipaux, de l'Hygiène et de la Sécurité des Installations, en décrit les caractéristiques.

En 1957, la Ville de Saint-Cloud fait l'acquisition d'une propriété sis entre l'Hôtel de Ville, la Place de Silly et la rue du Docteur Desfossez, d'une superficie de 977m². A cet emplacement, un pavillon comportant 2 étages sur rez-de-chaussée abrite les services de la Trésorerie Principale de Saint-Cloud.

Lorsqu'en 1971, les services financiers sont transférés dans un bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville, ce vaste local permet l'accueil des Associations Sociales de la Maison de l'Amitié et des Papillons Blancs.

En juin 1975, s'inscrivant dans le cadre de la Restauration-Rénovation du Centre Ville, une convention est passée entre la Ville et l'Aménageur : le Conseil Municipal décide de construire sur ce terrain des équipements publics, des parkings et des logements sociaux, avec la participation d'un fonds de concours de la SARER.

Ces dispositions ont été précisées par l'avenant 1 bis à la convention d'aménagement, conclue avec la SARER en janvier 1983. Le Conseil Municipal a approuvé le dossier de réalisation le 13 juillet 1983.

La construction s'est achevée à la fin du mois de septembre 1985, et la crèche municipale a ouvert ses portes, le 30 septembre, comme prévu.

Le samedi 19 octobre, Jean-Pierre FOURCADE a présidé l'inauguration de l'immeuble de Silly, en présence de Monsieur Joël THORAVAL, Commissaire de la République, de Monsieur Paul GRAZIANI, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine et de nombreuses personnalités (voir page 35).

Comme la coupe schématique le fait apparaître, la distribution des locaux se présente ainsi :

En sous-sol : 3 niveaux de parkings d'une superficie totale de 3115 m² abritant 94 voitures, plus de 90 m² de locaux de réserves municipales.

Au rez-de-chaussée : une Crèche Municipale de 45 berceaux avec terrasse aménagée en matériau souple, l'ensemble occupant une surface de 651 m².

Au 1^{er} étage, une annexe de la Mairie occupée par les Services Techniques Municipaux de 391 m².

Au 2^e étage : la Maison de l'Amitié a aménagé ses bureaux sur 295 m² et les Papillons Blancs sur 96 m².

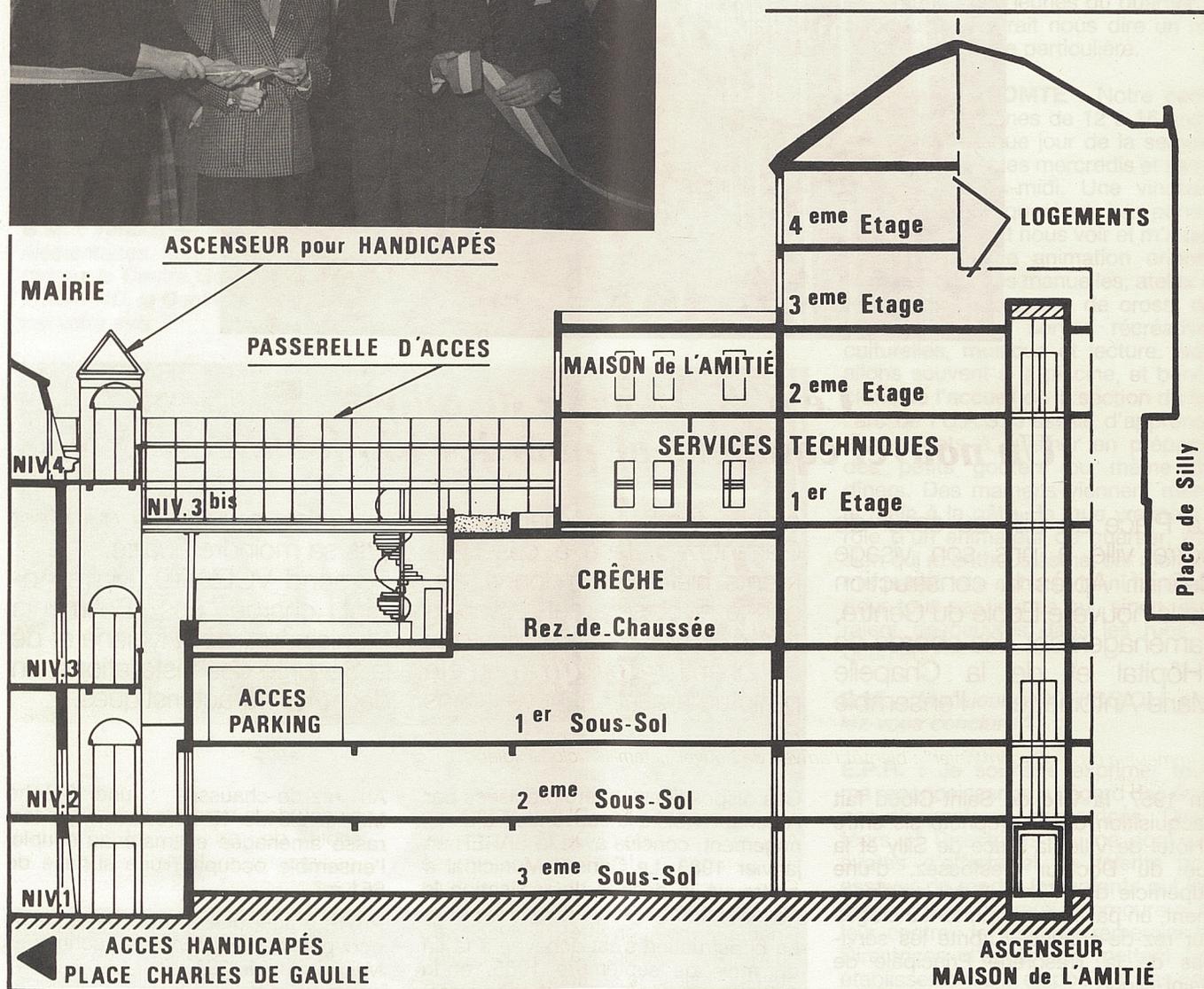
Les 3^e et 4^e étages réunissent 6 appartements de fonction destinés aux employés municipaux.

Le transfert des Services Techniques au 1^{er} étage de l'immeuble Silly décongestionne les locaux de la Mairie et permet d'organiser une meilleure homogénéité des différents services, d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel par un réaménagement des locaux actuels dont les travaux se terminent. Nous en reparlerons dans un prochain bulletin municipal.



Face au ruban traditionnel, Monsieur J. THORAVAL, Préfet des Hauts-de-Seine, Madame F. OLIVIER, Maire-Adjoint chargé de la petite enfance et du logement et le Sénateur-Maire J.P. FOURCADE.

Egalement présent, Edmond VOIZARD, Maire-Adjoint chargé des Bâtiments Municipaux qui, depuis le début, a suivi la réalisation de cette opération.



L'inauguration du 6, place de Silly C'était aussi des discours...

Pour Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, la visite du 6, 8, 10 place de Silly "constitue beaucoup plus qu'une inauguration. Elle marque aussi une date : celle de la fin de l'opération de Rénovation du Centre", propos résolument optimistes adressés à Joël THORAVAL, Commissaire de la République, Préfet des Hauts-de-Seine, succédant à Monsieur D. MANDELKERN.

"Nous désirions que cette opération soit réussie sur le plan architectural mais également sur le plan humain. 60 % des appartements ne possédaient pas de sanitaires - je dis cela aux nostalgiques des vieilles pierres - et la réalisation de ce nouvel équipement accentue encore notre volonté d'améliorer sans cesse le quotidien des habitants."

Monsieur J. THORAVAL insista alors à son tour sur l'aspect positif de cette opération communale qui "a mis tout son dynamisme à la réussite". S'adressant aux nombreuses personnalités du département, qui avaient répondu à l'invitation lancée par le Sénateur-Maire, il devait ajouter : "Je serais heureux d'avoir les relations les plus personnelles et les plus simples avec tous ceux qui concourent à la vie du Département."

DEMOCRATIE LOCALE



COMITE DE QUARTIER DU CENTRE

*animé par M. Tony MAROSELLI,
Conseiller Municipal, Délégué de quartier*

L'immeuble dit : "au marronnier" : bientôt l'arrivée de nouvelles familles clodoaldiennes.

"J'ai demandé à l'architecte de faire quelques dessins. Ils vous donneront une bonne idée de votre quartier lorsque les travaux de restauration-rénovation seront terminés" : en deux mots, Jacques JONKA, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme, des Grands Travaux et de la Rénovation du Centre, brossa ainsi un tableau du cadre de vie, à très court terme, des habitants du quartier..

Auparavant, Tony MAROSELLI, Conseiller Municipal, délégué de quartier, avait énoncé la liste des travaux effectués depuis le dernier comité de quartier. Il devait immédiatement passer la parole

à Madame N. FAUQUENOT, Maire Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, qui ponctua le début de son exposé d'un : "comme ça, tout de suite, sans réfléchir..." qui amusa l'assemblée. Chacun connaît en effet, la vivacité de ce Maire Adjoint dont la préoccupation était ce soir là le stationnement dans le haut de la rue Hébert et la Place de Lessay. Sa question : "Faut-il fermer le haut de la rue Hébert et ne laisser le passage, grâce à une barrière magnétique, qu'aux enseignants et aux personnels de la Maison des Jeunes et de la Culture et Sécurité Sociale ?

Desservant trois écoles sur un périmètre restreint, cette rue est en effet le cadre d'engorgements limités dans le temps (environ 20 minutes chaque matin), mais néanmoins impressionnants. Face à cette situation deux facteurs doivent être retenus :

- le stationnement proprement dit : le nombre des places suffira-t-il ?
- la sécurité des enfants : si les parents laissent leurs enfants au

niveau de la barrière, il est indispensable de prévoir du personnel (assistantes maternelles...) pour les "réceptionner". Les laisser remonter la rampe seuls (il s'agit d'enfants de 2 ans et demi à six ans) posent en effet de réels problèmes de sécurité et cette solution, si elle est retenue, n'est envisageable que si des aménagements y sont apportés.

Pour certains rivevains, il y a encombrement parce qu'il y a croisement. Il faut pour les résoudre, un système circulaire permettant de s'échapper par le bas de la rue Hébert, sans jamais se croiser.

Monsieur FOURCADE se félicite néanmoins de la création de deux nouvelles classes de "grands", signe que la natalité repart, même si ce nouvel apport d'enfants augmente le nombre d'automobilistes...

Il souligne que la Place de Lessay reste l'unique parking libre de la Ville. Il deviendra sans doute payant... mais pas maintenant...

RENOVATION RESTAURATION

Ce que nous avons appris sur le phasage.

Les grands chantiers avancent bon train. Jacques JONKA, lors d'un grand exposé de synthèse, en rappelle les grandes phases :

Phase 0 : il s'agissait de l'opération "tiroir" du 27, rue Dailly.

Phase I : appartements, Place de l'Eglise, square Gounod...

Phase II : les constructions (face à la Place du Pas) se terminent, les aménagements intérieurs commenceront prochainement. Les premiers appartements seront disponibles en Février 1986 et les commerces seront en activité en Mai-Juin 1986.

Phase III : elle est maintenant commencée et de nombreux clodoaldiens se plaisent à regarder, par les hublots des palissades, les énormes fondations (rue Gaston Latouche) ; le parking public, pièce maîtresse de cet ensemble, sera disponible en Septembre 1986.

Phase IV : elle sera terminée en Décembre 1988.

Pour le Sénateur-Maire, l'éventail des logements proposés est suffisamment large pour répondre aux demandes de catégories sociales diversifiées (HLM, loyers intermédiaires, accession à la propriété...)

En, ce qui concerne la Restauration, certains retards ont été pris dans l'exécution des travaux prescrits aux propriétaires. La situation de chaque immeuble est actuellement examinée pour que tout soit terminé avant la fin 1986.

Il ajoute qu'à partir d'aujourd'hui, il faudra compter trois années pour que tout soit totalement terminé :

"nos enfants, nos petits-enfants vivront, marcheront sur des dalles, des pavés que nous aurons choisis nous-mêmes, ils admireront nos arbres et nos fontaines..." La Ville se charge en effet totalement de la réalisation - mais non du financement - des sols (revêtement des routes, chemins piétonniers et semi piétonniers) des espaces verts, aménagement des places.

"Ce nouvel apport de population, ajouta-t-il, constituera également une formidable relance pour le commerce".

Quelques questions, photos à l'appui, concernant le stationnement anarchique, rue Chevrillon, l'éclairage, les nuisances dues à la publicité de pas de porte "intempestive" ont encore été posées : nous étudierons tout cela et trouverons des solutions pour y remédier, promet, pour finir, le Sénateur-Maire.

COMITE DE QUARTIER

*animé par M. Albert LEYMARIE,
Conseiller Municipal, Délégué de quartier*

Comme le Comité de quartier des Côteaux, la réunion animée par Monsieur A. LEYMARIE a la caractéristique de se dérouler, selon la saison, dans deux lieux différents : soit à l'Ecole du Val d'Or, soit dans le groupe scolaire de la Fouilleuse : c'est précisément à cet endroit que les habitants du quartier s'étaient réunis le soir du 17 octobre.

"Avez-vous des inquiétudes particulières quant à la réalisation des travaux du Carrefour de La Bérengère ?" : Le premier sujet était lancé et non des moindres. Concernant les travaux proprement dit, Jacques JONKA, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme et de la Rénovation, explique : "à la fin de l'année 1986, le Carrefour sera agrémenté d'un tunnel qui améliorera la circulation à l'entrée de Saint-Cloud. Les automobilistes, habitués à emprunter ces deux axes, s'étonnent de la lenteur des travaux dont "l'étalement, souligne Jacques JONKA, avait été voulu à l'origine. Toutefois, ce chantier donne l'impression qu'il ne se passe rien entre chaque phase". "Un état de fait, explique le Sénateur-Maire, essentiellement dû au manque de coordination des différents corps de métier. Répondant à un riverain, il rappelle que le Maître d'Ouvrage est le Département, la Région (ne pouvant pas encore dans son statut actuel, être Maître d'Ouvrage) finance l'opération, la Direction Départementale de l'Équipement réalise les travaux, dont la période difficile s'étalera entre Février et Mai 1986 (creusement du tunnel, destruction de la Pizzéria...)

En attendant la fin de cet important chantier, les riverains demandent l'amélioration des abords (notamment devant le Centre Sportif Marcel Dassault-Val d'Or) et le respect de la sécurité (feux tricolores "grillés", excès de vitesse rue du Val d'Or). Le Sénateur-Maire souhaite que la présence de fonctionnaires de police à cet endroit, de temps en temps, puisse effectivement remettre de l'ordre.

PARKING ECO-FRUIITS de 12 on passe à 24...

Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, propose l'agrandissement du parking ECO-FRUIITS (actuellement 12 places). Partant d'un réaménagement simple, ne nécessitant pas l'abattage des cèdres, il serait facilement possible de passer à 24 pour le confort des utilisateurs. Après discussion, il semble peu judicieux de réserver un emplacement "parking" sur la dalle du terrain de l'Avre (que "Paris nous loue cher", souligne Jean-Pierre FOURCADE.)

Réserver des places dans la rue Michel Salles, nécessiterait d'enlever la barrière : "c'était quand même bien, les jours de courses", lance un habitant de quartier, de plus, elle protégeait les enfants". Une réunion sera donc organisée avec les différentes parties prenantes (propriétaires de l'immeuble Delta, représentants d'Eco-Fruits...)

Pour conclure, le Sénateur-Maire insiste sur le fait que le Directeur d'Eco-Fruits a créé 13 emplois depuis l'ouverture de cette surface qui, répondant parfaitement aux besoins des consommateurs, augmente sans cesse depuis cette date.

second problème / concerne
la "proportion" de certains
- professionnels / ont réglé
le foramen / en 1984

VAL D'OR - FOUILLEUSE

GEOOTHERMIE : bien content de ne pas avoir fait dépenser un sou à la Ville

Ce projet a été lancé en 1984. Des forages ont été effectués dans l'Hippodrome, dans le cadre de l'étude de faisabilité, selon les propositions faites par l'installateur (la Compagnie Générale de Chauffage), les grandes résidences apparaissent plus intéressantes que les zones pavillonnaires.

Toutefois, même si les nappes d'eau chaude existent, (environ à 75° C), il semble que les problèmes de chauffage aient considérablement évolué ces dernières années. "Je me félicite donc, devait dire Monsieur FOURCADE, de ne pas avoir engagé les finances locales dans cette opération.

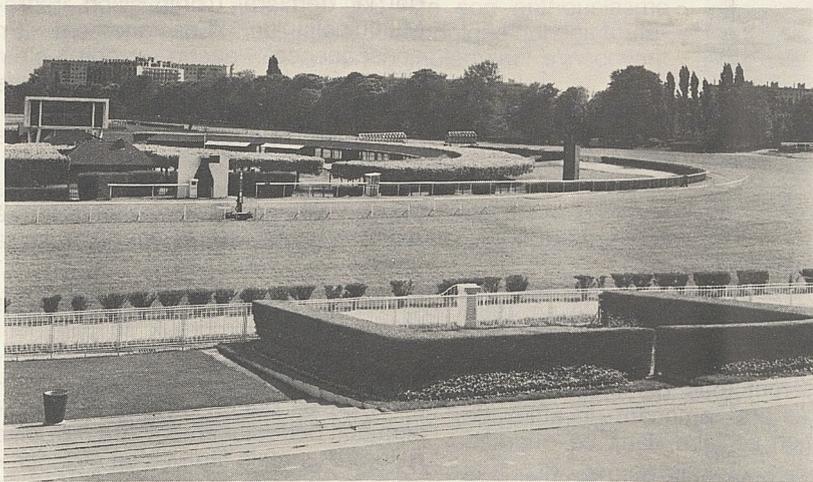
Pierre BRAILLARD, Conseiller Municipal, Délégué à la Communication fit alors, à la demande de questions posées par les riverains, un exposé de synthèse sur le réseau câblé 3S de Saint-Cloud, Sèvres et Suresnes :

47 000 prises raccordables au pied des immeubles à la mi-1988 et la possibilité de capter d'abord 15, puis 30 chaînes de télévision.

Avec, comme conseil, rappelle Jean-Pierre FOURCADE :

"Surtout ne cédez pas à la tentation des vendeurs d'antennes paraboliques, propositions chères et limitées qui dénatureraient l'environnement cloudoaldien ;

"Pourquoi n'en informez-vous pas les cloudoaldiens ?" : "mais nous le faisons, nous le faisons dans chaque bulletin".



Hippodrome : des nappes d'eau existent peut-être mais les problèmes de chauffage ont considérablement évolués.

Carrefour Washington : à la fin de l'année 1986, il sera agrémenté d'un tunnel qui améliorera la situation à l'entrée de Saint-Cloud.





Madeleine DARBEL et Jean-François THERY, après la soirée Poésie sur Victor Hugo figurant dans le programme du Festival d'Automne 1985.

Le point de vue de la Minorité

L'une des responsabilités essentielles des communes, c'est l'école. Depuis la loi de 1884, chaque commune doit construire et entretenir les écoles publiques qui permettent aux enfants d'accomplir la première étape de la scolarité obligatoire. Les communes pourvoient également à la construction et au fonctionnement des écoles maternelles, et, dans certains cas, des collèges.

Où en sommes-nous à Saint-Cloud ? Au fil des années, cinq groupes scolaires, comprenant des classes élémentaires et maternelles ont été construits, agrandis et rénovés. Après la restructuration du groupe scolaire du Centre, les travaux ont commencé pour rénover les écoles du quartier de Montretout. Les maternelles des Côteaux et du Val d'Or ont été, dans la dernière décennie, reconstruites ou agrandies. Construit à la fin des années 70, le groupe de la Fouilleuse est presque neuf. Tout est-il pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

La réponse est, malheureusement, négative. Les Associations de parents d'élèves commencent à s'inquiéter. Deux points, en particulier, les préoccupent. La rénovation du quartier du Centre, d'abord. Cette opération, commencée depuis près de dix ans,

s'accélère. Un ensemble de près de 200 logements sera achevé en 1986 et 1987. S'agissant d'appartements mis en location, il est vraisemblable qu'ils seront tous occupés dans un délai très bref, amenant un afflux de population scolaire dans ce quartier.

Or l'école maternelle est déjà pleine, à tel point qu'il a fallu, cette rentrée, installer des classes supplémentaires dans les locaux municipaux du 14, rue des Ecoles, au détriment de la Maison des Jeunes et de la Culture. Pour accueillir les nouveaux élèves, trois ou quatre classes préfabriquées seront installées sur des terrains communaux près du Carrefour Magenta en 1986, en attendant la construction, prévue au plan quinquennal d'équipement, d'une "Maison de la petite enfance". Bref, nous sommes déjà entrés dans un engrenage de solutions provisoires, avant même que la population nouvelle ne soit arrivée. Personne ne peut dire aujourd'hui si ces solutions provisoires seront suffisantes, et personne ne peut affirmer non plus que l'école primaire du Centre, pourtant récemment rénovée, pourra accueillir tous les enfants d'âge scolaire qui viendront s'installer avec leurs parents dans les immeubles en cours de construction. La prévision paraît prise en défaut.

Le second problème concerne "les cantines". La proportion d'enfants demi pensionnaires croît régulièrement et fortement depuis une dizaine d'années.

Il faut envisager le moment - très prochain - où la grande majorité des enfants prendront leurs repas de midi à l'école. Le problème le plus aigu se pose à l'Ecole primaire du Val d'Or où, depuis des années, on est contraint de faire deux services, ce qui oblige les enfants à manger très rapidement et à subir, avant ou après le repas, d'interminables "récréations" qui sont en réalité des temps de désœuvrement et d'ennui. L'agrandissement de la cantine du Val d'Or est prévu depuis deux ans. Pris entre les limitations de l'enveloppe budgétaire qui leur est imposée, l'exiguïté du terrain disponible, et l'égoïsme des propriétaires riverains, les architectes ne parviennent pas à mettre au point un projet. Une solution absurde et mal conçue a fait, contre elle, l'unanimité de la dernière Commission Extra-Municipale de l'Enseignement. En conséquence, aucun crédit n'est prévu ni au budget supplémentaire de 1985, ni au budget primitif de 1986, pour cette opération. Les travaux ne pourront commencer, au plus tôt, qu'en 1987. D'ici là, des enfants de plus en plus nombreux continueront à déjeuner dans la précipitation et le bruit.

Dans le même temps, des parents de plus en plus nombreux se plaignent de la qualité des repas, qui s'est sensiblement dégradée. La grosse entreprise privée qui en a reçu la concession doit périodiquement être rappelée à l'ordre ... mais faut-il s'en étonner ? son métier est de gagner le plus d'argent possible, et non pas de rechercher le meilleur service public au meilleur coût.

Les problèmes que nous évoquons ont pour origine commune la politique budgétaire de la municipalité. Certes, il est bon d'épargner l'argent du contribuable ; mais lorsqu'on donne à cet objectif une trop forte priorité, on finit par ne plus pouvoir assurer convenablement les services les plus indispensables. Dans le domaine scolaire, nous sommes parvenus à l'extrême limite. Encore quelques économies, et nous verrons surgir des problèmes graves.

Voilà pourquoi la minorité du Conseil Municipal, constatant que le budget supplémentaire n'apportait aucune réponse à ces problèmes, n'a pas pu le voter.

Marc BECHET
Madeleine DARBEL
Jean-François THERY

LA VIE DANS LA VILLE



"L'hippodrome fait peau neuve..."

L'informatique à l'école, aux grandes surfaces, aux courses...

Nous avons eu quelques échos : nous sommes allés voir sur place. Effectivement, c'était vrai Saint-Cloud s'informatise.

● D'abord, rendez-vous à l'Ecole du Centre orchestré par Mme LANGEAC, Directrice. Entretien riche d'enseignement, où Mme LAMBIN nous fait part de son enthousiasme concernant ce nouveau support pédagogique qui doit toutefois être considéré comme "un complément" s'inscrivant dans le cadre du programme traditionnel.

Les enfants de CM2 bénéficient à tour de rôle d'un enseignement informatique grâce à six microordinateurs T07. "La tortue" n'a plus de secret pour eux, elle développe, grâce aux exercices demandés un réel esprit logique. Tous les enfants, nous précise d'ailleurs Mme LAMBIN (elle-même formée par M. PELLEGRINI, Inspecteur Départemental) s'adaptent à cette méthode nouvelle.

Un désir cependant à la fois pour Mme LANGEAC et pour Mme LAMBIN : qu'un très grand nombre d'enseignants, maintenant sensibilisés par l'aspect positif de "l'informatique à l'école" suivent la formation indispensable. Rappelons l'importante contribution de la ville à l'équipement informatique des écoles (voir Bulletin Municipal de Septembre).

● Poursuivant notre enquête, M. MAGNIER, Directeur de Monoprix, nous reçoit avec deux de ses collaborateurs, M. MOEHRING et M. PARADIS, spécialisé dans la mise en place de terminaux.

"Le but premier de l'installation, nous explique-t-il, c'était d'abord de mieux connaître les articles vendus afin de réapprovisionner plus "finement". Nous pouvons fidéliser notre clientèle clodoaldienne si nos réassortiments correspondent aux produits désirés par la clientèle au moment présent. Au contraire s'il y a un décalage dans le temps (par exemple, pour des achats de pull-overs, si le temps devient brusquement froid), nous décevons l'acheteur. Grâce à l'informatique, le temps compris entre la commande et l'arrivée du produit sur la "gondole" s'est considérablement réduit. Autre avantage, non seulement nous contrôlons la gestion des stocks de façon extrêmement rapide et rigoureuse, mais encore l'entreprise a réduit de moitié le pourcentage des différences d'inventaires dues à de mauvaises saisies.

On constate également une amélioration des conditions de travail du personnel du Monoprix de Saint-Cloud, ajoute M. MAGNIER, car l'enregistrement des prix par rayon laser (le prix correspond aux barres verticales visibles sur chaque produit) constitue un gain de temps pour la caissière. Les sources d'erreurs sont désormais marginales et ne portent que sur les articles non encore munis du "code à barre"... mais même la meilleure caissière reste à la merci d'une erreur humaine.



Monoprix

Techniquement, une liaison "télécom" s'établit chaque nuit avec le site informatique central du groupe Monoprix. Elle s'avère suffisamment sophistiquée pour assurer non seulement une maintenance à distance mais encore pour détecter très rapidement les éventuelles "maladies des caisses".

A noter, pour conclure sur ce centre commercial dynamique qu'une délégation japonaise a été reçue à Saint-Cloud pour "voir comment ça marche" et qu'au niveau acheteur la lecture rapide du "ticket prix" s'est vue pleinement améliorée.

● Les guichets de l'hippodrome ont également été pourvus d'un site informatique moderne et performant. Notre visite commence par le "POINT D'INFORMATION" : bien que "les parieurs se soient tout de suite adaptés à l'information des guichets" cette information s'impose encore. L'aménagement de cette structure nouvelle constitue, en effet, un gain de temps considérable aux guichets devant lesquels s'allongent d'interminables files d'attente, nous disent les responsables de la Société Sportive d'Encouragement. L'originalité du système repose sur le principe de la "mixité". C'est à dire que l'on peut jouer et encaisser à n'importe quel guichet. De même l'on peut rejouer, instantanément, au guichet tout ou partie de ses gains.

La seule distinction entre les guichets résidera dans l'enjeu de base minimum : 10 F, 50 F et 100 F. A partir de ce minimum on pourra y miser, de francs en francs. Tous les types de paris seront acceptés à tous les guichets.

Pour M. Claude BIANCHI, directeur général de la Société Sportive, "ces améliorations se traduiront aussi par une meilleure gestion pour la société. Ce système informatique est développé par la SEPMO, gestionnaire du pari mutuel, sur les hippodromes de la société".

"Notre système moderne présente aussi l'avantage de pouvoir s'adapter à de nouvelles formules de pari et de jeu."

Un nouveau règlement de la publicité à Saint-Cloud

Un arrêté municipal du 19 septembre fixe la réglementation de la publicité, des enseignes et préenseignes sur le territoire de la ville. Ce texte a été élaboré en concertation par les élus, assistés des services municipaux, les administrations concernées, et les professionnels de la publicité. Une loi du 29 septembre 1979 permet, en effet, désormais aux conseils municipaux de réglementer, dans le cadre des textes législatifs de base, cette forme de publicité – très importante en France – qu'est l'affichage.

Trois principes ont guidé l'élaboration de ce règlement :

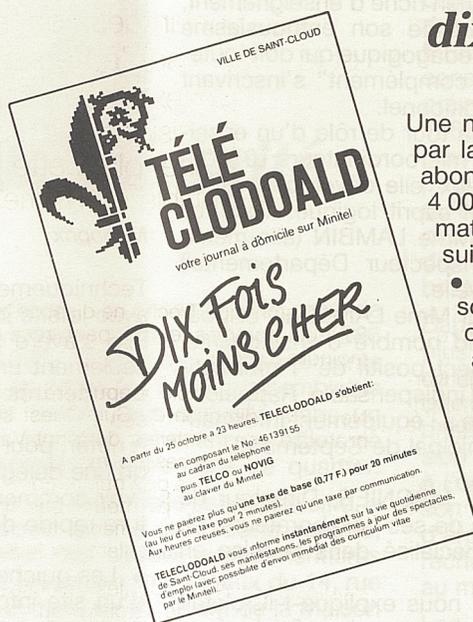
- assurer le développement des enseignes, c'est-à-dire de "toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce" et des préenseignes qui en indiquent la proximité. Ces informations représentent un support essentiel de la vie commerciale, mais elles doivent faire l'objet d'une codification de leurs dimensions, positions et formes éventuelles.
- maintenir l'expression publicitaire dans des limites acceptables qui ne risquent pas d'abîmer le paysage et le cadre de vie. Toute publicité, "inscription, forme ou image destinée à informer le public ou attirer son attention" doit donc également répondre à des normes de dimensions et d'emplacement.
- prévoir, enfin, dans les dispositions réglementaires tous les cas possibles pour éviter les litiges dans leur interprétation.

Deux zones "restreintes" ont ainsi été prévues sur l'ensemble de la ville avec des degrés de restriction différents, le Parc et l'Hippodrome constituant évidemment pour leur part des zones de restriction absolue.

Les deux zones, la zone 1 au Nord, la zone 2 au Sud de la ville, sont séparées par les rues Pasteur, Gounod, Armengaud. La zone 1 – la moins "restrictive", en ce sens qu'elle ne comporte aucune zone à caractère particulier, tout en englobant les voies à grande circulation intéressant les publicitaires – forme un saillant à l'Est entre les quais de la Seine et la ligne du bas. La zone 2 couvre le Centre Ville et le bord du fleuve zone surveillée de près par l'architecte des Bâtiments de France comme par le Conseil Municipal.

L'arrêté municipal, le premier à avoir reçu l'avis favorable de la Commission des Sites et Paysages et le règlement sont disponibles en Mairie.

Le TELECLODOALD



dix fois moins cher

Une nouvelle tarification a été obtenue par la Ville. Elle permet de fournir aux abonnés munis de Minitel (vous êtes 4 000 à Saint-Cloud) le service d'information municipales aux conditions suivantes :

- une taxe téléphonique de base - soit 0,77 F - pour 20 minutes de consultation (au lieu de 2 minutes auparavant)
- aux heures creuses, une taxe par communication,
- attention, le numéro d'appel au cadran du téléphone change. **COMPOSEZ MAINTENANT 36 13 91 55**

Le code à composer ensuite au clavier Minitel reste inchangé : TELCO ou bien NOVIG.

Téléclodoald compte maintenant 500 pages d'informations actualisées et documentaires. A la demande générale, nous avons amélioré la présentation des manifestations. Les programmes **détaillés** classés par **catégorie** (municipaux, culturels, sportifs, périscolaires, etc.) sont désormais également classés par **jour**. En tapant le choix 1 des "Manifestations" vous obtiendrez en permanence la liste complète, toutes catégories, des manifestations des jours J et J + 1 "Aujourd'hui et demain". Ce récapitulatif fournit des indications abrégées, mais vous pourrez facilement appeler les pages détaillées des programmes qui vous intéressent. Suivez le guide...

Téléclodoald, c'est aussi les OFFRES D'EMPLOI, constamment tenues à jour, avec possibilité d'envoi immédiat par Minitel du curriculum vitae. Confidentialité garantie, seul le Bureau de l'Emploi en Mairie peut recueillir ainsi les CV transmis. Le coût de cet envoi est le même que pour la consultation de Téléclodoald.

Le journal, actualités de la Vie Quotidienne, sera bientôt distribué sur le canal local de notre réseau de télévision par câble 3S. Une opération pilote est lancée en Mars prochain à partir du premier centre de distribution installé Rue des Milons. Une "préfiguration" des programmes (quinze) sera simultanément reçue dans les trois Mairies de Saint-Cloud, Sèvres et Suresnes. La tête de réseau définitive sera implantée dans les dépendances du Théâtre Jean Vilar. Le prochain Bulletin décrira cette opération pilote en détail. Rappelons que l'ouverture au service commercial est prévue au printemps 1987.

Les rubriques de Téléclodoald :

La ville, Maire, Vie quotidienne, Associations, Ecoles, Santé, Emploi, Droits et démarches, Circulation et transports, Urgences.

Les combats de Montretout- Buzenval du 19 janvier



Le palais de Saint-Cloud, dans la nuit du 14 au 15 juillet 1870, abrita un Conseil de gouvernement extraordinaire qui prit la décision de déclarer la guerre à la Prusse. Le 4 septembre c'était la capitulation, l'invasion du territoire. Le 21, un détachement du 5^e Corps d'armée prussien entra au château. Le siège de Paris commençait, Saint-Cloud devenait un enjeu entre les forces françaises appuyées par les batteries du Mont Valérien et les forces prussiennes implantées dans le Parc et les bois jusqu'à Versailles.

Ce texte complété de précisions fait l'objet d'une plaquette disponible en Mairie.

Le siège de Paris se terminera par un tragique dénouement. Il aura pour cadre le plateau de Montretout.

Déjà le 21 octobre 1870, le Général gouverneur de Paris, Trochu, décidait d'une offensive de reconnaissance soutenue par le Mont Valérien.

Paris assiégé, Paris mobilisé, Paris affamé, Paris bombardé chaque jour, ne comprend pas l'inertie du commandement qui laisse la situation s'aggraver à son désavantage.

Guillaume, roi de Prusse, vient d'être proclamé empereur d'Allemagne le 18 janvier 1871 à midi dans la Galerie des Glaces du château de Versailles. La ville et ses alentours fourmillent de troupes prusso-bava-

roises, alors que Trochu ne dispose que de 90 000 hommes et ne peut recevoir le moindre renfort.

L'armée se déploie depuis le pont de Neuilly en direction du Sud-Ouest sous la protection des batteries du Mont Valérien, renforcées de pièces de marine à longue portée, acheminées de Toulon, dont l'angle de tir trop aigu ne permettra pas de bien appuyer tous les mouvements des troupes. Des canonnières patrouillent sur la Seine.

L'objectif est d'enfoncer les défenses prussiennes établies de Croissy au pont de Sèvres, par Carrières, Chatou, Marly, Louveciennes. La percée doit permettre de contrôler les routes de Saint-Cloud à Ver-

sailles par Ville d'Avray, et de Saint-Germain à Versailles en atteignant le carrefour de Rocquencourt, d'où un mouvement en tenailles aurait été possible. Le débordement de la ville royale aurait obligé les Prussiens à un recul dont l'impact aurait été considérable pour le moral des Parisiens. Trochu aurait été partisan d'une action menée avec l'appui du fort de Châtillon. C'est, en tout cas, ce qu'il déclarera après l'échec.

Avant d'exécuter une action si ambitieuse il convenait de s'assurer de solides positions en livrant bataille à Rueil, Garches et Saint-Cloud. Trois colonnes se dirigent vers Montretout, Rueil et Buzenval ; les soldats devront parcourir 12 km en moyenne avant de combattre. Les Prussiens, eux, sont près de leurs cantonnements et le dégel gênera le mouvement des batteries d'artillerie.

La colonne de gauche progresse par le chemin du Mont Valérien, la ligne de chemin de fer, la rue du Calvaire, sous les ordres du Général Beaufort. A 7 heures une brigade enlève la redoute de Montretout faisant 70 prisonniers. Pendant toute l'action, la redoute sera sous le feu des batteries prussiennes du parc, de Breteuil et de La Brosse. La propriété de Béarn est occupée, le commandant de Lareinty avec ses Mobiles Bretons s'empare du château Pozzo di Borgo, de la propriété Zimmermann (*) où dès 9 h 30 il se retranche ne pouvant, faute de moyens, enlever le Parc de Montretout et pousser à travers le domaine de Saint-Cloud jusqu'à l'entrée de Ville d'Avray. Le commandant envoie 6 volontaires pour le fixer sur la situation pour le moins confuse dans la propriété Pozzo di Borgo, de l'autre côté de la "route de Normandie" (notre rue Gounod). Le clairon Roth parvient aux abords du Parc qu'il croit occupé par les francs-tireurs. Alsacien, il comprend l'allemand... La position est aux mains des Prussiens venus chasser les francs-tireurs par le tunnel de l'ancienne gare. De retour à la propriété Zimmermann, Roth rend compte. Le commandant de Lareinty, isolé, sans eau, sans munitions se voit contraint de hisser le drapeau blanc. Il a tenu plus de douze heures. Les Prussiens font une haie d'honneur aux 18 officiers et aux 325 Mobiles Bretons, qui se sont héroïquement battus. Seuls, les Tirailleurs des Ternes, les combattants "à la branche de houx" en blouse, coiffés d'un chapeau à large bord harcèleront l'ennemi jusqu'à la mort. Le monument élevé à leur mémoire porte le nom de ces 25 volontaires. L'enjeu de la bataille était d'enlever le château et le parc de Buzenval, à droite de la Ferme de Fouilleuse.

(*) beau-père du compositeur Charles Gounod



Vue de la partie supérieure des batteries de Montretout

"UNE INCOMPARABLE BRAVOURE"

Vers 11 heures, la concentration de troupes sur Rueil est achevée sous les ordres du Général Ducrot. Les Prussiens évacuent leurs avant-postes, nos tirailleurs traversent alors la route de l'Empereur, débusquent l'ennemi qu'ils poursuivent en forêt. Massés de l'autre côté, les Prussiens tirent sur leurs adversaires mal protégés par les bois dépouillés. Les Prussiens, mettant à profit les trois mois de quasi inaction dans ce secteur, ont renforcé l'épais mur de banquettes de terre, créant un véritable bastion, leur artillerie étant dissimulée dans les bois. L'objectif du Général Ducrot est d'attaquer la partie ouest du parc de Buzenval puis de déborder par la porte de Longboyau pour se porter sur le haras Lupin. Nos batteries mobiles s'installent, ouvrent le feu, contrebattues par l'artillerie ennemie. Malgré de sanglants assauts la brèche n'est pas obtenue (*). A midi, s'il y a bien un sensible mouvement en avant, le retranchement prussien apparaît impenable. Une dizaine de pièces de campagne aussi bien que des pièces placées près de la gare de Rueil, deux locomotives blindées sont amenées par la voie ferrée. Sans résultat. De Louveciennes, les tirs prussiens prennent en oblique les positions de part et d'autre du chemin de l'Empereur. Les pièces du plateau de la Jonchère n'interviendront pas : à une heure, elles sont hors d'état. Les troupes françaises en réserve en arrière de la mairie de Rueil et dans le domaine de Fouilleuse sont durement canonnées.

Ainsi, tant sur la gauche, à Montretout, que sur la droite où les troupes se maintiennent difficilement sur la crête, les deux ailes fléchissent sans pouvoir assurer efficacement le débordement qui permettrait à la colonne centrale de percer les lignes ennemies. Le centre de la bataille qui s'étend depuis Montretout jusqu'au ravin de la Celle Saint-Cloud, se déroule dans un espace de quelques centaines de mètres. Les troupes du Général Bellemare sont parvenues sur le plateau de la Bergerie où elles doivent opérer leur jonction avec celles du Général Ducrot, après avoir conquis la maison dite du Curé. En vain elles attendront d'être appuyées sur leur droite et s'épuiseront à se maintenir.

Vers quatre heures, des renforts ennemis firent reculer nos troupes. Elles reprirent leur position, mais à la nuit, l'impossibilité de mettre en place de l'artillerie, l'épuisement, les obligèrent à se retirer des hauteurs de Garches.

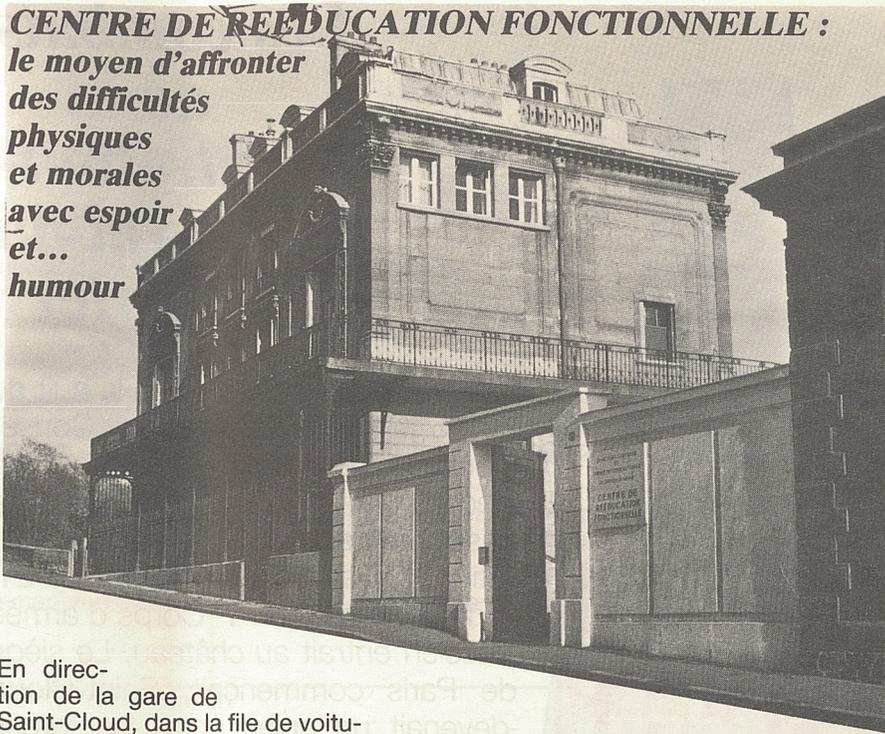
Le Kaiser et le Général Von Moltke, observèrent du viaduc de Marly, le combat. Redoutant une nouvelle offensive pour le lendemain, 20 janvier, ils firent converger des forces considérables prélevées sur les quelque deux cent mille hommes à l'ouest et au sud de Paris. L'offensive n'aura pas lieu, des troubles dans Paris obligeront le Gouvernement provisoire à maintenir l'ordre, des gardes nationaux s'étant mutinés. Ceux qui, dans leur foi patriotique tombèrent volontaires sur ces quelques hectares - que les limites administratives placent sur Saint-Cloud, Garches et Rueil - combien furent-ils ? Le Général Trochu évalue les pertes à 3 000 hommes.

Le peintre Henri Regnault tué devant le mur du parc de Buzenval demeure le symbole de l'héroïsme déployé au cours de ces douze heures qui mirent fin à une résistance faite de confiance en la pérennité de la France.

Andre MAHIE
Ancien Secrétaire Général de la Ville

(*) épisode immortalisé par le tableau d'Alphonse de Neuville (musée du château de Versailles)

CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE : le moyen d'affronter des difficultés physiques et morales avec espoir et... humour



En direction de la gare de Saint-Cloud, dans la file de voitures arrêtées par le feu rouge du premier virage de la rue Dailly, l'automobiliste attend sagement. Tout en surveillant la route, il jette parfois un coup d'œil autour de lui ; c'est à ce moment-là qu'il découvre, sur sa droite, au 26, le grand portail d'entrée du Centre de Rééducation Fonctionnelle de l'A.D.A.P.T. (LIGUE POUR L'ADAPTATION DU DIMINUÉ PHYSIQUE AU TRAVAIL, fondée en 1929 à Paris par Mademoiselle Suzanne FOUCHE, Présidente d'Honneur), qui accueille des accidentés de la route ou du travail à leur sortie de l'hôpital, pour assurer leur appareillage et leur rééducation.

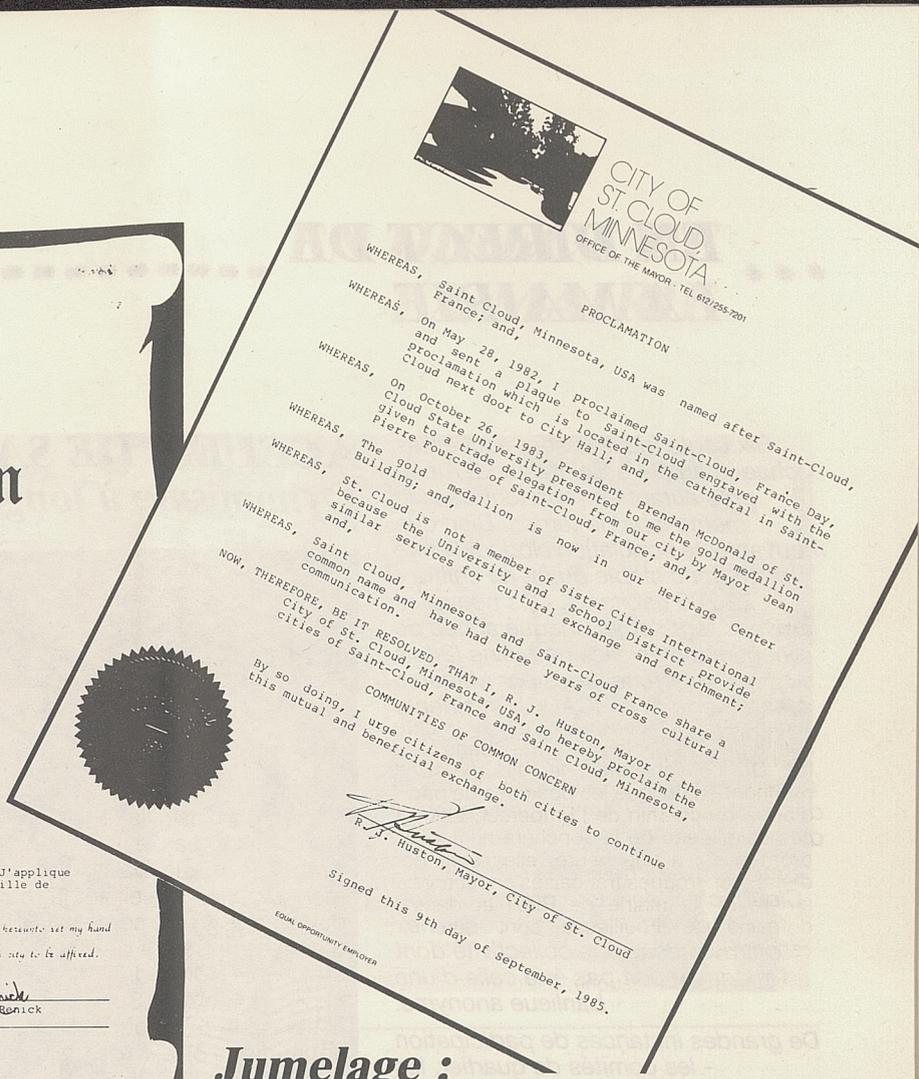
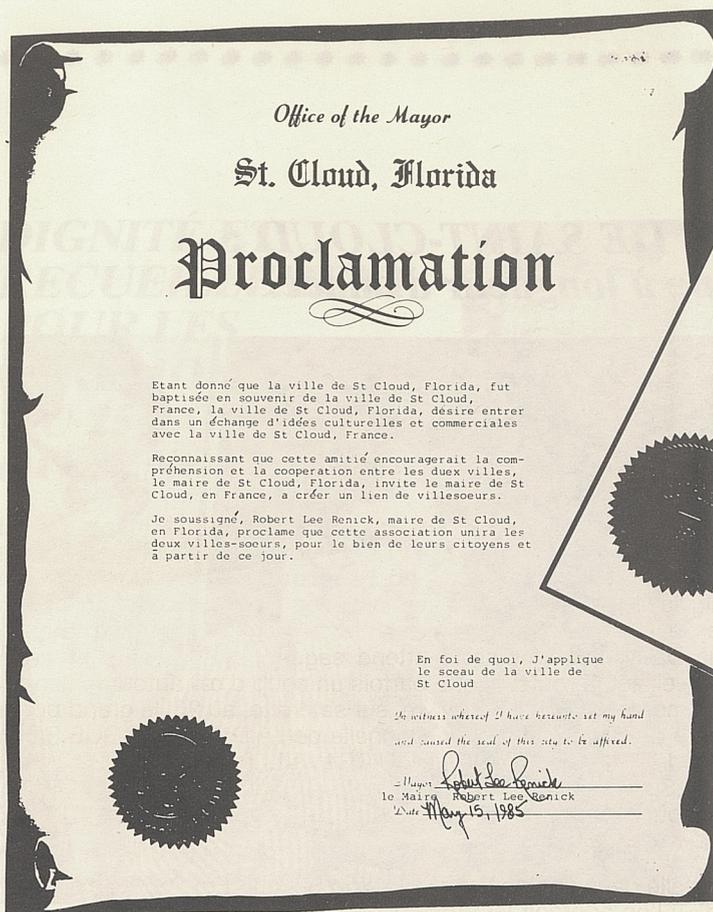
Ce Centre est installé dans une ancienne Folie du Second Empire. A l'extérieur : la cour carrée d'où l'on aperçoit les frondaisons du Bois de Boulogne par delà une balustrade de pierre élégamment taillée, à l'intérieur : les rosaces des plafonds, les larges baies, les escaliers de marbre, les immenses glaces témoins d'un fastueux passé réchauffent le modernisme de l'aménagement des lieux, en cours de réalisation, et de leur équipement conçus pour le bien-être quotidien et la rééducation physique des pensionnaires.

A l'heure actuelle, la salle à manger, claire et vaste, est dotée de petites tables autour desquelles les pensionnaires se retrouvent en groupes restreints selon leurs amitiés et leurs sympathies.

Les 70 lits du Centre sont répartis dans des chambres confortables pourvues de tout le confort moderne : cabinets de toilette et salles de bains se parent de céramiques aux couleurs variées. Les salles de radiographie, d'électrothérapie, la mécanothérapie, les ateliers d'orthopédie, d'ergothérapie, les deux piscines, le gymnase permettent aux médecins et aux équipes paramédicales d'assurer aux pensionnaires, des soins et une rééducation particulièrement efficaces tandis qu'une bibliothèque ouverte tous les jours et une salle d'étude offrent à tous la possibilité de profiter des moments de liberté pour s'enrichir l'esprit, combler des lacunes ou suivre un réentraînement scolaire.

Ainsi, le temps passe vite dans ce Centre en pleine rénovation ; les pensionnaires, entourés par un personnel presque aussi nombreux qu'eux, vivent dans une ambiance d'amitié et de camaraderie qui les aide à surmonter avec beaucoup de courage, d'espoir, et très fréquemment aussi, d'humour, les difficultés physiques et morales qu'ils doivent affronter après avoir été durement frappés dans leur corps et dans leur cœur.

Ils restent très attachés à leur Centre et bon nombre d'entre eux viennent volontiers y faire un tour après l'avoir quitté. Pour le personnel, leurs visites sont toujours une joie et une grande satisfaction, pour les pensionnaires, anciens compagnons de séjour ou nouveaux arrivants, un témoignage et un encouragement : cette jeune et ravissante Martiniquaise, amputée des deux jambes, donne à tous, lors de chacune de ses visites, avec son sourire et son élégance, l'image d'une triple réussite physique, morale et sociale, grâce à un appareillage efficace, une rééducation solide et une réinsertion valable dans le monde du travail. Le visiteur qui franchit le grand portail du 26, rue Dailly est le plus souvent surpris par l'atmosphère qui règne en ce lieu, mais heureux de la sentir et de la ressentir lui-même.



Jumelage : c'est aussi l'Amérique !

NOS RAPPORTS AVEC SAINT-CLOUD MINNESOTA ET SAINT-CLOUD FLORIDE S'OFFICIALENT :

Bien que n'existant aucun jumelage juridique entre ces deux villes et Saint-Cloud France, les échanges se font de plus en plus nombreux depuis trois ans.

La venue en France d'orchestres de Jazz, de chœurs, de groupes d'enseignants ou d'industriels, en est le témoignage. Il faut y ajouter de nombreux jeunes étudiants clodoaldiens partis séjourner quelques semaines outre-atlantique pour parfaire leur langue anglaise ou prendre des contacts professionnels avant de s'engager dans la vie active française.

Autant d'expériences qu'il faudra développer en 1986 et qu'ont tenu à officialiser les Maires américains, en nous envoyant une proclamation solennelle d'amitié et de recherche d'échanges entre nos villes amies.

La chorale Manorama à Saint-Cloud

45 jeunes allemands de la Chorale "Manorama" de BAD GODESBERG ont séjourné à Saint-Cloud du 10 au 13 octobre dernier. Venus pour animer la messe du samedi 12 octobre à Stella Matutina, ce groupe a pu visiter Saint-Cloud et la région, et Paris, bien sûr. Leur grand talent fut apprécié par les clodoaldiens, mais aussi par le public parisien, qui, massé sur les marches du Sacré-Cœur, a applaudi nos jeunes amis venus chanter de la façon la plus spontanée et inattendue.

Que soient ici remerciées les familles clodoaldiennes qui ont hébergé nos hôtes pendant leur séjour. Ceux-ci ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé à Saint-Cloud.

Outre les échanges devenus traditionnels entre nos villes jumelles, 1986 verra de nouvelles rencontres parmi lesquelles :

- du 14 au 16 février : 106 musiciens de MAIDENHEAD (Angleterre) viendront donner un concert le 15 février prochain au Centre Culturel des 3 Pierrots.
- du 22 mars au 3 avril : Séjour à MAIDENHEAD d'une classe de 30 élèves du C.E.S. Verhaeren.
- du 3 avril au 15 avril : En retour, séjour à Saint-Cloud de la classe de MAIDENHEAD.

Perspectives 1986

- du 11 au 13 avril : Week-end sportif en Allemagne. Une équipe de 12 footballeurs des PTT de Saint-Cloud se rendra à BAD GODESBERG pour disputer un tournoi amical et défendre à cette occasion les couleurs de Saint-Cloud.
- octobre 1986 : Un "Concert européen" sera vraisemblablement une des manifestations du prochain Festival d'Automne. 150 musiciens venus du Conservatoire de Saint-Cloud et de toutes nos villes jumelles donneront, ensemble, un grand concert.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Six cents familles sont accueillies chaque année à Saint-Cloud. A peu près autant en repartent dans le même laps de temps. Bien que mouvante, la population clodoaldienne reste donc stable quant au chiffre - 28 760 habitants. Ces nouvelles arrivées font l'objet chaque année de réceptions officielles en Mairie (2 fois par an) orchestrées par Madame Jean-Pierre FOURCADE, Présidente du Service de l'Accueil auquel le Sénateur Maire, lors de son discours de bienvenue, tint à associer "le travail des hôtesse de l'Accueil, efficaces et dynamiques".

"Si vous avez choisi de vivre à Saint-Cloud, c'est déjà une preuve de bon goût" devait-il ajouter. Vous venez d'arriver dans une collectivité dont l'image ne doit pas être celle d'une banlieue anonyme.

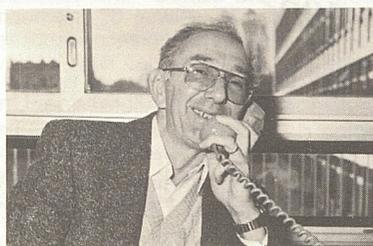
De grandes instances de participation - les comités de quartier, les Commissions Extra Municipales... - ont été mises en place, il y a déjà de longues années. Nous souhaitons et essaierons de vous y associer".

ACCUEIL DE SAINT-CLOUD : Dynamisme à longueur d'année.



Mme Jean-Pierre FOURCADE, Présidente du service de l'accueil : d'abord les relations humaines.

La réception des enseignants a eu lieu au mois de juin comme chaque année, Monsieur Bardeau était là



Le souriant Jean-Claude BARDEAU, Directeur du Groupe Scolaire Élémentaire de Garches. Les Clodoaldiens n'oublient pas son action à l'Ecole de la Fouilleuse. Tous leurs vœux l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions dans notre ville voisine et amie.

JEAN-PIERRE FOURCADE REÇOIT LES COMMERÇANTS DU CENTRE



Monsieur FOURCADE a exposé le 11 octobre, à une délégation composée d'une soixantaine de commerçants du Centre, le déroulement des travaux de rénovation de leur quartier.

De nombreuses questions ont pu ainsi être précisées concernant la commercialisation du nouvel ensemble rue de la Libération, en présence des responsables de la S.A.R.E.R., son aménageur.

L'Association présidée par M. Philippe REGENT s'est déclarée très satisfaite de cette rencontre qui sera répétée périodiquement. Jacques JONKA, Maire-Adjoint, Michel GUAY, Conseiller Municipal délégué au Commerce et Tony MAROSELLI, Conseiller Municipal délégué du quartier, ont participé à cette réunion d'information.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

DIGNITÉ ET RECUEILLEMENT POUR LES CÉRÉMONIES DU 25 AOÛT ET DU 11 NOVEMBRE

Le 25 Août (41^e Anniversaire de la Libération de Saint-Cloud) et le 11 Novembre (41^e Anniversaire de la Libération) ont été marqués, cette année encore, par des cérémonies œcuméniques et des dépôts de gerbes au Monument aux Morts, Place Charles de Gaulle, au Cimetière Foch et au Monument du Général Leclerc.

On pouvait y reconnaître M. MIGNOT, Sous-Préfet, M. N. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville, de nombreux membres du Conseil Municipal et des Associations d'Anciens combattants.



Concours de Vitrines



Photo de gauche : le 11 Novembre, M. FOURCADE remettant la médaille d'honneur de Porte Drapeaux des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre au nom du secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants à l'un des Porte Drapeaux présent à la cérémonie. Nous présentons à tous nos sincères félicitations.



M. CORNO, du restaurant "LE PROVENCAL", le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint représentant de LIONS CLUB et M. REGENT, Président de "Association des Commerçants".

Comme chaque année un concours de vitrines, organisé par la Ville et l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud, s'est déroulé à l'occasion du Festival d'Automne.

Après avoir fait un large circuit dans la Ville, le Jury composé de Madame M. WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, Madame G. SIX et Monsieur GUAY, Conseillers Municipaux, Monsieur DUCOU (Rotary Club), Monsieur THIEBLEMONT (Lions Club), Madame CAZABIEL (Association des Amis des Fleurs), a accordé les prix suivants :

Prix de la Ville de Saint-Cloud :
ex-æquo
M. et Mme BALISSON
Mme COLLAIN (Charlots Sœurs)

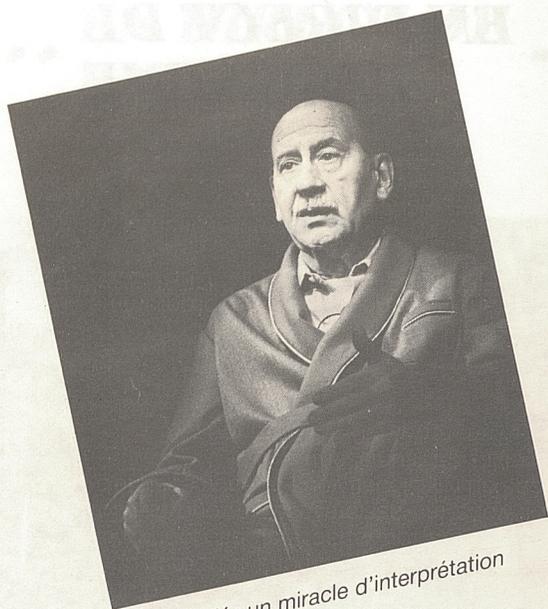
Mention spéciale du Jury :
Mme FRETZ
Mme MONTE : 1^{er} Prix ROTARY CLUB
Mme ROUZEVALD : 2^e prix
M. CORNO : 1^{er} prix Lions Club
M. REGENT (A.G.F.) : 2^e prix

Encore quelques places :

Vous pouvez encore
vous inscrire au
CLUB INFORMATIQUE
créé par la CAISSE DES ÉCOLES

Renseignements et inscriptions
Mairie : 46 02 70 40 poste 372

Ce concours a fait l'objet d'une remise de prix officielle à la Mairie, permettant de réunir, féliciter et remettre leurs cadeaux aux heureux lauréats.



Pierre DUX : un miracle d'interprétation

Centre Culturel des 3 Pierrots



CHANTECLER : un spectacle qui n'a pris une ride

Au mois de décembre

Conférences

MARDI 3 à 14 h 30

ARTS et LOISIRS : AUX SOURCES DE LA SCULPTURE ROMAINE, par Madame GIBERT, Conférencière au Musée de l'Homme.

Les MARDIS 3, 10 et 17 de 18 h à 19 h 15 : COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-CLOUD : HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE (XVI^e - XVII^e siècles) par M. Roger LA THUILLIERE

Série de 6 cours (120 F) 1 : La langue française à la fin du Moyen Age - 2 : La Pléiade : défense et illustration de la langue française - 3 : La réforme de Malherbe - 4 : l'Académie française - 5 et 6 : La langue classique : prononciation, vocabulaire, syntaxe.

MARDI 17 à 14 h 30

ARTS et LOISIRS : LES SANCTUAIRES DE LA HAUTE EGYPTE : KOM-OMBO, PHILAE, EDFOU, par Madame O. BOUCHER, Conférencière à l'Alliance Française.

Théâtre

MERCREDI 4 à 15 h 30

FANTASCREDI : "LES CHANSONS DE ROLAND", animation musicale, sur scène : Roland LECOINTE.

Prix : 18 F. Vente des billets à la M.J.C. et sur place avant le spectacle.

JEUDI 12 à 21 h

"CHANTECLER" pièce d'Edmond ROSTAND, mise en scène : Jean-Claude MARTIN, avec dans les rôles principaux : Jean-Pierre GERNEZ et Sylvia FOLGOAS.

"Chantecler", joué pour la première fois en 1910, n'a pas pris une ride. Sans doute est-ce l'expérience du Café-Théâtre,

royaume du jeu de mots et de la parodie qui a permis à J.C. MARTIN de monter ce chef-d'œuvre, avec la distance, la décontraction et la légèreté qu'il réclame. Ce spectacle est un régal, le public se délecte et rit.

Prix : 80 F et 60 F ; réservation aux heures de séances cinéma.

Concerts

MERCREDI 4 à 21 h

Les Concerts de Saint-Cloud présentent : récital de piano André GOROG : J.S. BACH, Antonio SOLER, CHOPIN, STRAVINSKI.

Prix : 60 F - Tarif réduit : 40 F. Vente des billets au "Conservatoire de Musique", 4, rue du Mont Valérien le lundi 25 novembre et le lundi 2 décembre de 16 h à 18 h 30.

JEUDI 19 à 21 h

Récital de Lieder et de Mélodies par Simone MARENDAZ-MILLET, au piano. Georges KERN - BRAHMS SCHUMANN - FAURE - DEBUSSY

Prix des places : 40 F - Tarif réduit : 30 F

Vente des billets avant le spectacle.

Exposition

Du SAMEDI 7 au MARDI 17

Exposition des Artistes Clodoaldiens Primés (voir Vie des Associations)

Entrée libre.

Ciné-débat

MARDI 17 à 20 h 30

Film

Débat animé par Jean COLLET, Professeur d'Histoire du cinéma Paris 7.

CARMEN, de Carlos SAURA.

Au mois de janvier

Conférences

Les MARDIS 7, 14, 21, 28 de 18 h à 19 h 15
COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-CLOUD : LA GESTION A LA JAPONAISE par Madame Denise FLOUZAT.
Série de 10 cours (200 F)

1) LA GESTION DES ENTREPRISES : les outils de la gestion :

- le système d'emploi
- le système de décision
- le concept d'organisation

2) UNE STRATEGIE NATIONALE DE GESTION : les phases, les acteurs, les explications du développement ; les nouveaux enjeux du Japon.

MARDI 7 à 21 h

Conférence de Monsieur Jean GUENOT. Débat sur l'écrivain "De la feuille blanche à la feuille d'impôts" (l'écrivain et l'écriture, le premier jet, les pannes, la présentation du manuscrit, la soumission en lecture, le livre spontané et le livre d'élevage, la décision de publier, la fabrication, la diffusion et la distribution,...

Prix des places : 20 F. Vente des billets avant le spectacle.

JEUDI 16 à 16 h et 21 h

CONNAISSANCE DU MONDE

Gérard BAGES présente : "L'INDE à travers le Rajasthan". Un regard profond sur une Inde différente. Sillonnant l'Ouest indien, le Rajasthan, à dos de dromadaire ou dans les bus surpeuplés, pendant plus d'un an, Gérard et Thérèse BAGES ont partagé la vie intime des Indiens.

Prix : 32 F - Tarif réduit : 27 F - Groupes : 16 F

Théâtre

JEUDI 9 à 21 h

"L'ILE DE TULIPATAN" opéra bouffe en un acte sur une musique de Jacques OFFENBACH. Ce spectacle interprété par les MUSICOMEDIENS, est un véritable régal. Place aux calembours et aux pieds de nez. L'humour est gaillard, la mise en scène pétillante...

Prix : 80 F - Tarif réduit : 60 F - réservation à partir du lundi 30 décembre aux heures de séances cinéma.

MERCREDI 29 à 14 h 30

FANTASCREDI : spectacle pour enfants

JEUDI 30 à 21 h

"COMPAGNIE" de Samuel BECKETT, mise en scène par Pierre CHABERT avec Pierre DUX. Un miracle d'interprétation et de connaissance de Beckett.

Prix : 80 F - Tarif réduit : 60 F - Réservation à partir du lundi 20 aux heures de séances cinéma.

Concerts

MERCREDI 22 à 21 h

Les Concerts de Saint-Cloud présentent : Orchestre de chambre Jean-François PAILLARD : HAENDEL-SCARLATTI-BACH. Solistes : G. BARRY, P. THERY, B. JARRY

Prix : 60 F - Tarif réduit : 40 F - vente des billets au "Conservatoire de Musique", 4, rue du Mont Valérien les lundis 6 et 13 janvier de 16 h à 18 h 30.

Exposition

Exposition organisée par l'Association des Amis des Fleurs, du vendredi 24 au jeudi 30, sur le thème : "DES BOUQUETS COULEUR DU TEMPS".

Au mois de février

Conférences

MARDI 4 de 18 h 19 h 15

COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-CLOUD : LA GESTION A LA JAPONAISE, par Madame Denise FLOUZAT.
Série de 10 cours (200 F) voir programme janvier.

JEUDI 6 à 16 h et 21 h

CONNAISSANCE DU MONDE

"LE NIL, des sources à l'Egypte, le roman d'un fleuve" par Bernard PIERRE. Il vous emmène au cœur de l'Ouganda, paradis des fauves, où le lac Victoria donne naissance au Nil blanc. Il vous fait assister, au fin fond de l'Ethiopie aux premiers pas du Nil Bleu. Il vous conduit ensuite à Khartoum où les deux Nils se réunissent.

Prix : 32 F - Tarif réduit : 27 F - Groupe : 16 F

Concerts

MARDI 4 à 21 h

Récital de piano Claude KAHN. Au programme : BACH, MOZART, BEETHOVEN, CHOPIN, DEBUSSY, FAURE, LISZT.

Prix des places : 70 F - 40 F ; réservation à partir du 25 janvier aux heures de séances cinéma.

Exposition

du VENDREDI 21 au VENDREDI 28

Exposition de l'Eglise Réformée ; 3 thèmes :

- centenaire de l'Eglise Réformée de Saint-Cloud
- la révocation de l'Edit de Nantes (Archives Nationales)
- histoire et présence du protestantisme.



L'Egypte d'hier et d'aujourd'hui, immortelle et fascinante.

BIENTÔT SUR VOS ÉCRANS...

HAREM d'Arthur JOFFE avec Nastassja KINSKI, Ben KINGSLEY

SCOUT TOUJOURS de Gérard JUGNOT avec Gérard JUGNOT, Jean-Claude LEGAY, Agnès BLANCHOT

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE de Ted BERMAN et Richard RICH

SANS TOIT NI LOI d'Agnès VARDA avec Sandrine BONNAIRE, Macha MERIL, Stéphane FREISS

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR de Paul et Gaétan BRIZZI

FESTIVAL 1985

LE DIXIÈME...

"Nous sommes heureux, nous serons ensemble"
(Victor Hugo, Toute la Lyre)

Par Mme M. WORBE, Maire-Adjoint chargée des Affaires Culturelles



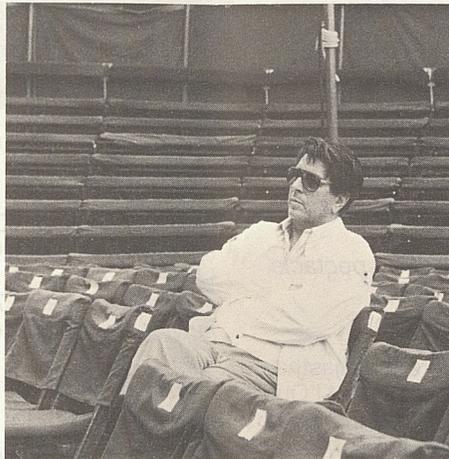
Quelques mois avant...
 La Commission Extra-Municipale des Affaires Culturelles discute des programmes.

EN ATTENDANT MOLIÈRE



M.C. ROUSSEAU

"Il n'y a rien assurément qui chatouille
 davantage que les applaudissements"
(Le Bourgeois Gentilhomme)



La veille... (J. DANET)



Les trois coups : Que la fête commence...



ARAMINTE : "Est-ce
 qu'on peut me voir
 sans m'aimer ?"



LES FAUSSES CONFIDENCES : "On chuchote qu'elles sont charmantes et que
 l'on y marivauda avec beaucoup d'émotion".



RENDS-MOI MA LAMPE ALI BABA : en attendant Ali Baba





YVES DUTEIL : "J'ai la guitare qui me démange"



ALEX METAYER : une galerie de portraits caricaturés "Pour aller en Thaïlande, tu passes par Lyon, toi ?"



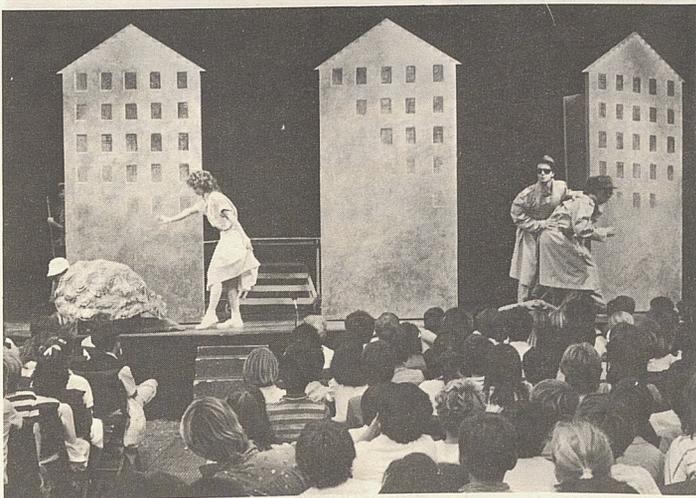
ALEXIS WEISSENBERG, Jean DANET au sujet de l'acoustique : "Mon chapiteau est un Stradivarius".



Essayons....



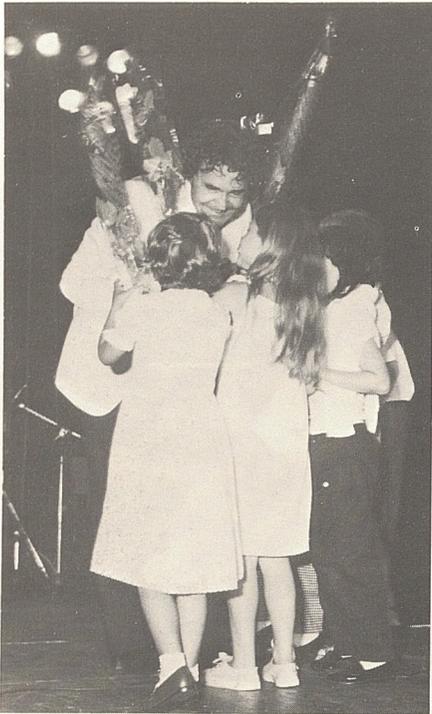
Je reviendrai



MOMO : Comédie ballet sur le thème du temps. "Le temps s'envole et l'heure fuit". (Frédéric Mistral)

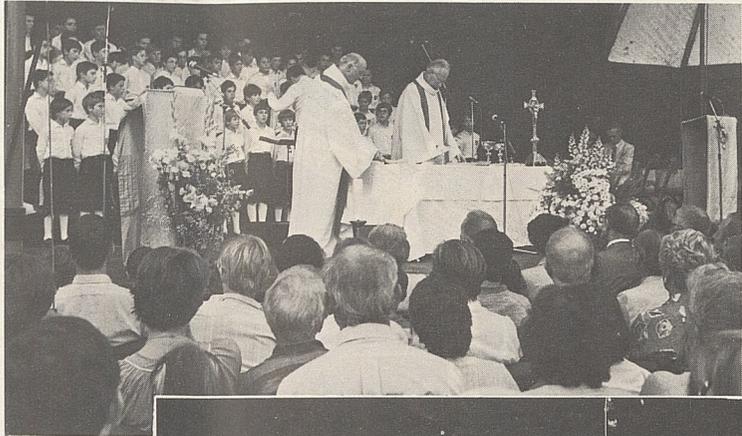


Sur la pelouse



PIERRE PERRET :
 "Quand le soleil entre dans ma maison"
 "Les jolies colonies de vacances"
 "Le bonheur c'est toujours pour demain"

LA MESSE :
 Le châteaueu est trop petit



PETITS CHANTEURS
 François Polgar et les petits chanteurs
 de Sainte-Croix de Neuilly



M. FOURCADE à J. CHOUQUET :
 VICTOR HUGO : "Cher ami, c'était parfait !"



Il sont venus, ils sont tous là : G. PAGE, P. NOIRET, J.F. KAHN (avant-propos), J. TOPART, J. NEGRONI, C. EVRARD, J.L. CAILLAT, J. VALLÉE, J. DIEVAL, P. NICOLAS.



RUSSILLO : Ballet ? Théâtre ?
 ni l'un ni l'autre mais le tout à la fois ?



MORETTI : La ville de Saint-Cloud, la galerie Art Center, les Amis des Fleurs, hororent Raymond Moretti. Raymond Moretti honore le Festival.

**"Demain,
 dès l'aube,
 à l'heure
 où blanchit
 la campagne,
 je partirai...
 (Victor Hugo 1847)**

Les camions de Danet s'en vont



LA VIE ASSOCIATIVE

Il nous a paru préférable d'attendre la rentrée scolaire, pour vous faire part des "événements" qui touchent le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse.

D'abord, l'ASSEMBLEE GENERALE, en quinze ans, est devenue une tradition. Nous nous réjouissons que de nombreux parents ne se soient pas contentés de venir admirer leurs enfants, lauréats ou non, mais aient tenu à participer à l'Assemblée Générale qui s'est tenue au Centre Culturel des 3 Pierrots le 25 Juin 1985. Nous les remercions vivement car il faut reconnaître que les rapports "moral", "financier", "des commissaires aux comptes", et que le "renouvellement du Conseil", ne constituent pas des textes plaisants à lire et relire.

Les familles d'enfants inscrits au Conservatoire sont DE DROIT – et malicieusement, nous ajouterons "DE DEVOIR" – ASSOCIES puisque cet instrument est géré sous forme associative (loi de 1901).

Résumons brièvement ces rapports.

Pour 1985, les effectifs sont restés constants et le nombre des heures de cours est en légère diminution. Ceci correspond à une volonté car il faut faire face aux restrictions budgétaires, bien normales à notre époque !

Au début, des conditions difficiles

La qualité de l'enseignement reste élevée. On note un effort particulier pour les ENSEMBLES : l'orchestre à cordes (intercommunal) et l'orchestre d'harmonie (rattaché au Conservatoire de Sèvres).

SOIXANTE-HUIT ELEVES (environ 10 %) ont été distingués par les examens de Juin 1985.

Veillent attentivement sur le Conservatoire : Monsieur Raoul de PLINVAL, Président de l'Association, Madame Geneviève ACKERMANN, Directrice, qui ont judicieusement jumelé cette Assemblée Générale avec la CELEBRATION DU QUINZIEME ANNIVERSAIRE.

Des débuts dans des conditions difficiles, œuvre d'un total bénévolat et 173 élèves inscrits à la fin de la première année...

Des noms que connaissent bien les clodoaldiens, notamment : Monsieur DEHAN, Professeur de musique dans nos Etablissements scolaires, Mademoiselle JALADIS, dont la volonté désintéressée a fait que cette association emploie aujourd'hui 42 Professeurs, 4 personnes chargées de l'Administration qui initient, forment avec SYMPATHIE, FERMETE, COMPETENCE, à l'art musical, quelque 700 élèves. Effort compris et suivi par la Municipalité. La subvention de fonctionnement n'est-elle pas passée de 2000 F en 1970 à 1 300 000 F en 1985, plusieurs salons et locaux étant totalement pris en compte par la Ville. N'est-ce pas un exemple à méditer, que partant d'un total bénévolat, il soit possible, par volonté, d'aboutir à un tel épanouissement d'emplois et de vocations !

Les locaux, d'abord dispersés en 4 groupes scolaires, sont rapidement devenus trop petits, inadaptés. Les bureaux déménageront en Octobre 1973 pour le 7, rue Sévin Vincent (actuelle "MJC") puis le 1^{er} Janvier 1977 pour le 4, rue du Mont-Valérien, vieille demeure réaménagée où, désormais, le Conservatoire est totalement chez lui.

Instruction, Education et Formation

Présentement il assure trois fonctions : Conservatoire traditionnel : instruction, éducation et formation musicales ; Mission de service public : enseignement dans les écoles pré-élémentaires et élémentaires de la Ville (70 à 80 classes)

animation musicale de la Cité, en coopération avec l'Association des Concerts de Saint-Cloud par les prestations de ses ensembles instrumentaux, par la participation de chorales à des manifestations locales.

Une photo de famille où ne manquent ni Monsieur le Maire, ni le Conseil Municipal... ni les petits rats, a fixé pour la postérité cet anniversaire.

La rentrée, effectuée le 23 Septembre, a permis d'inscrire un plus grand nombre d'élèves, adultes et adolescents. Nous avons dû, avec regret, refuser des candidats venant des Villes voisines, ou désirant suivre un enseignement de "haut niveau" dans des spécialités où l'établissement de Saint-Cloud a acquis une réelle réputation.

L'orchestre reprend ses répétitions, il s'étoffe et devient intercommunal.

Mais nous savons que pour maintenir un enseignement et des prestations de qualité, il est nécessaire de "s'ouvrir sur le monde extérieur" ; c'est ce que nous faisons. Aussi, les parents, les Conseillers Municipaux, les personnalités représentatives ne doivent pas hésiter à nous faire part de leurs critiques – constructives – de leurs suggestions, de leurs souhaits... et à NOUS AIDER dans la mesure de leurs possibilités.

Luc VOIRIN

Membre du Conseil d'Administration



ET DE DANSE

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

4, rue du Mont-Valérien
92210 Saint-Cloud

Tél. : (1) 47 71 08 74

LA VIE ASSOCIATIVE



Association des Artistes Clodoaldiens

L'Association des Artistes Clodoaldiens, présidée par Francis de Lassus Saint-Genies, présente une exposition réservée aux lauréats de ses derniers salons au Centre Culturel des 3 Pierrots :

**Du 7 au 17 Décembre 1985
de 14 h à 18 h et
de 20 h à 22 h, sauf
le dimanche (de 14 h à 19 h)**

Vernissage sous la Présidence de M. Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire.

Le samedi 7 décembre à 16 h, entrée libre.

Renseignements : Madame A.M. HAAS. Tél. : 46 02 51 53.

Les amis du parc de Saint-Cloud

Mercredi 11 décembre à 18 h.

TROIS SIÈCLES DE JARDINS ANGLAIS - Conférence illustrée de diapositives en couleurs par Timothy VAUGHAN

Rendez-vous :

Auditorium de la S.N.H.F., 84, rue de Grenelle (Métro Bac)

Prix : 20 F

Lundi 6 janvier à 14 h 30

LE PALAIS DU SÉNAT ET LE JARDIN DU LUXEMBOURG

Rendez-vous :

15, rue de Vaugirard (Métro Odéon)

Prix : Amis du Parc 30 F - non-adhérent 40 F

Madame André SCHMITZ espère que vous viendrez nombreux à ces visites. Pour le 6 janvier elle vous prie de bien vouloir vous inscrire en joignant votre participation libellée à l'ordre : des "Amis du Parc" et adressée à Madame André SCHMITZ, Domaine National de Saint-Cloud, 92210 SAINT-CLOUD - 46 02 70 01.

Union des consommateurs de Saint-Cloud

L'Union des Consommateurs de Saint-Cloud, qui est rattachée à l'Union Fédérale des Consommateurs, aide les Clodoaldiens à résoudre leurs problèmes de consommation et les informe dans un bulletin trimestriel (relevés de prix, tests, litiges, enquêtes...). A son initiative, une collecte de vieux papiers a été organisée en mai dernier. Plus de 28 tonnes ont été déposées dans les bennes mises à la disposition de la population et le produit de leur vente s'est monté à 6 000 F, somme qui a été partagée entre EMMAÜS et la MAISON DES CHOMEURS.

Merci à ceux qui nous ont aidé.

Nous rappelons que nos permanences se tiennent : à la Maison de l'Amitié, 6, place de Silly, le 1^{er} mercredi du mois à 20 h 30 et le 2^e vendredi du mois de 14 h à 16 h.

Collège Universitaire de Saint-Cloud

Spectacle inhabituel que cette Petite Salle des 3 Pierrots transformée en amphi studieux et attentif, lieu de rencontre pour tous ceux (ils sont déjà 125 adhérents !) qui ont entendu l'appel de la Sorbonne : les jeunes (ils sont nombreux) qui accèdent à l'enseignement universitaire, et puis les autres, les anciens étudiants mais aussi ceux qui ont rêvé de l'être et n'ont pu réaliser ce rêve.

Chacun arrive, pressé, cahier sous le bras, prêt à prendre des notes, attentif au professeur, à ses graphiques, à ses feuilles polycopiées.

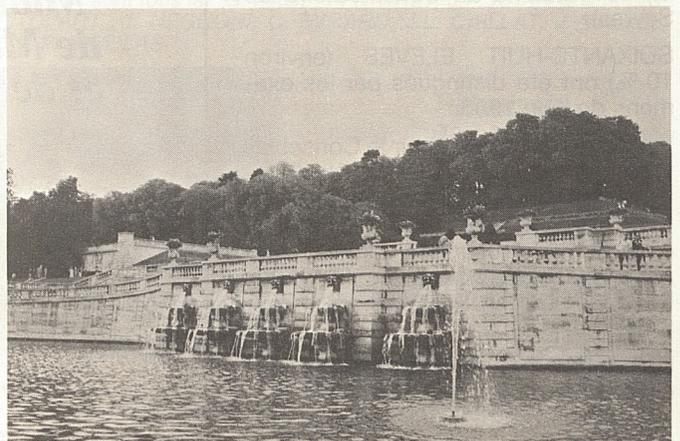
Il ressort de tout cela une grande joie faite du plaisir d'apprendre et de ce mélange un peu hétéroclite de ces étudiants occasionnels. A quand le premier chahut ? (programme pages 24 et 25).

Arts et Loisirs

Amitiés, rencontres, conférences, sorties, c'est tout cela ARTS & LOISIRS.

Un trimestre s'achève, caractérisé par la très grande diversité des centres d'intérêt.

Le mois de décembre en est une illustration : des splendeurs de la sculpture romane aux œuvres modernes de la collection du baron THYSSSEN, pour terminer au pied des sanctuaires de la Haute Egypte, de quoi rêver de soleil et de voyages en préparant Noël et un nouveau trimestre. (programme page 24).



LA VIE ASSOCIATIVE

CERCLE FÉMININ D'AMITIÉ EUROPÉENNE

Le Cercle Féminin d'Amitié Européenne a repris ses activités le 23 septembre avec la présentation d'un mémoire sur les PARCS NATIONAUX élaboré par son groupe d'études. Plus de 200 diapositives illustrent cette recherche qui sera traduite en anglais et présentée au CERCLE de MAIDENHEAD lors de la visite prévue à l'Automne 1986.

Plusieurs rencontres ont été organisées en octobre et en novembre :

- une Conférence sur "l'élargissement à l'ESPAGNE et au PORTUGAL de la Communauté Economique Européenne (C.C.E.) ses modalités", (le 21 octobre).
- un dîner-Conférence organisé avec SAINT-CLOUD ACCUEIL : Mme JURGENSEN en littérature Rose VINCENT, sur le thème : "L'INDE ET L'EUROPE, 2000 ans de contacts" (le 22 novembre).
- une Conférence avec diapositives de M. Yvan CLOULAS, sur le thème : "HENRI II, dernier roi Franco-Italien" (le 25 novembre).

Trois intéressantes rencontres sont à noter pour les semaines à venir :

● le 16 décembre

Après l'Assemblée Générale, Conférence de M.P. MARECHAL ; "Images d'APOCALYPSE, sources d'Art en Europe Occidentale". Manuscrits, vitraux, fresques, peintures, sculptures... accompagnés de diapositives.

Le 6 janvier, à la M.J.C. à 14 h 30, Galette traditionnelle pour bien commencer la nouvelle année, suivie de l'exposé plein d'espoir de M. M.P. MANGIAPAN sur "La POSTE EUROPÉENNE de l'AMITIE".

Le 27 janvier, toujours à la M.J.C., à la même heure, conférence de M.H. MENUJER, Professeur à l'Institut des Sciences Politiques, "L'ALLEMAGNE dans la COMMUNAUTÉ".

En février, sous réserve, "DÉMOGRAPHIE et DÉFENSE" par le Général BERTAUX. Prévues également une journée d'études sur le thème de "L'EUROPE FINANCIÈRE".

Renseignements : Mme R. COUTANT - 47 71 73 76.

ASSOCIATION DES AMIS DES FLEURS

A l'occasion du Festival d'Automne, "les Amis des Fleurs de Saint-Cloud", ont su donner la réplique au peintre Moretti, et transposer dans l'art floral toute la fougue, le jaillissement des couleurs et du trait propre à l'artiste.

Cette exposition donne ainsi la mesure du dynamisme de l'équipe des animatrices du Club pour donner à l'art du bouquet, une image nouvelle et offrir un moyen d'expression qui dépasse le seul souci décoratif souvent dévolu aux compositions florales. Nul doute que la prochaine exposition des Amis des Fleurs qui aura lieu en janvier, du 24 au 30, au Centre Culturel des 3 Pierrots, sur le thème "des bouquets couleur de temps" apportera une nouvelle démonstration des possibilités sans limite de ce mode d'expression merveilleux qu'est l'art floral.

Exposition de compositions florales au Centre Culturel des 3 Pierrots du 24 au 30 Janvier :

"DES BOUQUETS COULEUR DU TEMPS"

"L'Association des Amis des Fleurs de Saint-Cloud"
7, rue Gounod - 46 02 69 46
92210 SAINT-CLOUD

CLUB MICROTEL

Le Club Microtel a pour objectif de favoriser l'initiation et le perfectionnement à la micro-informatique. Il s'adresse aux jeunes de plus de 15 ans et aux adultes. Les jeunes de moins de 15 ans peuvent s'inscrire au Centre d'Initiation à l'Informatique qui fonctionne le mercredi après-midi (renseignements et inscriptions en Mairie).

Quel que soit votre niveau, vous pouvez participer aux différentes activités organisées par le Club, réparties en groupe de niveaux :

- 1 : débutant
- 2 : quelques mois de pratique
- 3 : plus d'un an de pratique

Mardi de 14 h à 18 h (Niveaux 1, 2, 3)
et de 20 h 45 à 22 h 30 (Niveaux 2, 3)
Mercredi de 20 h 45 à 22 h 30 (Niveaux 1, 2, 3)
Jeudi de 20 h 45 à 22 h 30 (Niveaux 1, 2, 3)
Vendredi de 20 h 45 à 22 h 30 (Niveaux 1, 2).

Les séances ont lieu au siège du Club 1, avenue de Fouilleuse (dans le groupe scolaire, près de l'hippodrome de Saint-Cloud). Elles sont animées par des animateurs bénévoles du Club, professionnels de la micro-informatique. Les adhérents peuvent assister à toutes les séances prévues.

La cotisation pour l'année scolaire 1985/1986 est de 310 F. (Inscriptions reçues au Club, pendant les heures d'ouverture).

Actuellement, le Club dispose d'une douzaine de micro-ordinateurs : ZX81, TO7, Victor LAMBDA, Spectrum, Goupil II, Questar-M, Apple II, ECS 4500... Des imprimantes et des logiciels sont disponibles sur certains appareils.

N'hésitez pas à venir nous voir. Nous serons heureux de vous présenter notre Club et de vous faire assister (gratuitement !) à une de nos séances.

Club Microtel : 1, avenue de Fouilleuse, 92210 SAINT-CLOUD.
Tél. : 47 71 31 58.

Union Féminine Civique et Sociale

Venez éprouver vos connaissances, retrouver les racines de nos institutions, comprendre les changements liés au nouveau mode de scrutin.

L'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) de Saint-Cloud, en cette année d'élections législatives et régionales, vous propose plusieurs manifestations destinées à vous informer :

un **stage** de trois jours sur le thème :
**MIEUX VIVRE LA CITOYENNETÉ
AUJOURD'HUI**

- Qui est le citoyen ? Où, comment ?
- Comment se prépare une loi, puis le vote ?
- Quel est le rôle du député ?
- L'élection au scrutin proportionnel, etc.

les 14 - 17 - 21 janvier 1986

salle du Centre Aéré, 7, rue Gounod à Saint-Cloud de 9 h 30 à 16 h 30

Prix : adhérentes 70 F par jour
non adhérentes 80 F par jour
Une garderie sera organisée pour les tout-petits.

Inscription :

C. MOUNIER, tél. : 46 02 67 12

L. GUERBY, tél. : 46 02 52 07

La section U.F.C.S. de Saint-Cloud et de Garches vous invitent conjointement à une **table ronde** réunissant des représentants des partis politiques qui se présentent aux élections législatives dans les Hauts-de-Seine.

Ils exposeront leurs projets et répondront aux questions qui leur seront posées.

La discussion pourra se poursuivre autour d'un apéritif : vendredi 21 février de 14 h à 17 h, 4, rue des Ecoles, à Saint-Cloud.

Entrée libre.

MAISON DE L'AMITIÉ nouvelles permanences...

Deux nouveaux services viennent d'être créés au sein de la Maison de l'Amitié :

- Conseillère conjugale : le vendredi sur rendez-vous de 12 h à 16 h.

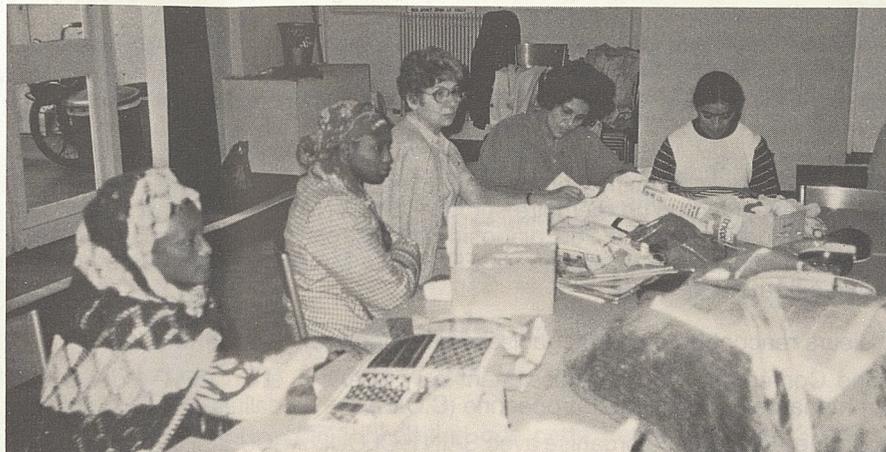
- Conseil en assurances : le mardi de 13 h à 16 h 30.

Renseignements : 6, place de Silly.

Tél. : 46 02 25 69.

LA VIE ASSOCIATIVE

Français et immigrés : savoir vivre ensemble



Le problème des immigrés fait souvent la Une des journaux ; des conférenciers de différentes opinions sont venus dans notre Ville en parler ; chacun prétend qu'il est le mieux placé pour les connaître, soit parce qu'il est fils d'immigré, qu'il est le Maire d'une commune à forte proportion d'étrangers, ou qu'il a un ou deux amis étrangers.

Ainsi, les Français ne peuvent se faire un jugement que par les témoignages souvent romancés qui leurs sont offerts ou par un événement personnel qui les a marqués. Mais se sont-ils posé la question, s'il fallait en faire une généralité ? Ne sont-ils pas comme ce fameux Anglais qui débarquant au Havre et voyant une femme rousse en a conclu que toutes les Françaises étaient rousses. Ainsi, tous les Arabes tuent le mouton dans la baignoire, tous les jeunes sont des délinquants...

Alors, il n'y a qu'à les renvoyer chez eux : on invente les solutions les plus diverses, les formules les plus utopiques ; mais on omet de dire que quoi que l'on fasse, la grande majorité restera en France à moins que l'on ne veuille utiliser la manière forte, ce qui n'est admis par aucun Français.

Aussi, au lieu de critiquer les immigrés, les montrer du doigt, les accabler de tous les maux, ne serait-il pas préférable d'écouter l'un de ces cent cinquante bénévoles clodoaldiens, qui aident ou ont aidé une famille immigrée à s'intégrer davantage dans la Société Française ; apprendre le français à un adulte, la couture à des femmes africaines ou suivre la scolarité d'un enfant ?

Les témoignages que ces personnes peuvent apporter ne sont-ils pas vrais, plus propres à être généralisés ? la première réponse des détracteurs sera de déclarer que les familles immigrées de Saint-Cloud sont un cas particulier, qui représentent une faible minorité ;

mais n'est-ce pas un excellent exemple pour faire sienne et propager cette idée qu'il faut supprimer les ghettos et que toutes les communes les plus résidentielles acceptent de recevoir des familles immigrées ?

Enfin, ne faut-il pas aller plus loin que d'écouter les autres ? Le ménage prêt à rendre service, le pré-retraité en recherche d'activité, la mère de famille qui consacre ou a consacré beaucoup de temps à ses enfants, le jeune étudiant qui, lui, est en passe de réussir, ne pourraient-ils pas faire partie du bénévolat de notre Association et nous aider à répondre à toutes les demandes qui s'accroissent de jour en jour ?

Aider un adulte à mieux comprendre la langue française, soit dans les locaux de la Maison de l'Amitié, à domicile, l'après-midi ou le soir ; participer à l'atelier de couture où une quinzaine de femmes françaises et africaines se retrouvent dans une atmosphère détendue, suivre un enfant dans sa scolarité en l'aidant dans ses points faibles et en le faisant réagir quand il se décourage.

Ce secteur d'activité prend un essor très important et il est actuellement impossible de répondre à toutes les demandes, d'une part, parce que parents et enseignants se rendent compte de son efficacité, d'autre part, parce que notre Association prend maintenant en charge un certain nombre d'enfants français de familles défavorisées.

Nous sommes intimement persuadés que si chaque Français faisait ainsi un petit pas vers une famille immigrée, le pays ferait un grand bond vers l'intégration de ces étrangers et le problème de l'immigration serait résolu, sans heurt et sans agressivité.

Renseignements :
A.S.T.I. - Maison de l'Amitié
46 02 25 69

LA VIE ASSOCIATIVE

P.A.C.T. de Saint-Cloud

**PROTECTION-AMELIORATION
CONSERVATION-TRANSFORMATION
DE L'HABITAT**

Le P.A.C.T. de Saint-Cloud, rattaché à l'Union Départementale des P.A.C.T. des Hauts-de-Seine, est ouvert aux problèmes spécifiques de l'amélioration de l'habitat des plus démunis, il aide les petits propriétaires, co-propriétaires ou locataires de condition modeste, dans leurs démarches administratives, techniques et financières.

En 1984, 770 logements ont été remis en état dans les Hauts-de-Seine ; 1287 dossiers ont été traités par les 20 P.A.C.T. du département. L'accroissement de leurs activités se traduit également dans l'évolution totale des travaux correspondant aux dossiers terminés.

Les P.A.C.T. se chargent de présenter les dossiers aux organismes de financement, de suivre leur cheminement ; ils sont habilités à percevoir les fonds et à payer les entreprises après vérification des travaux. Ils participent aux opérations de réhabilitation des quartiers anciens et interviennent aussi pour les propriétaires-bailleurs ou pour le compte des Collectivités.

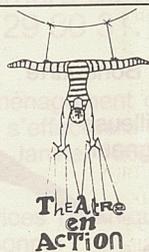
Dans les Hauts-de-Seine, les personnes âgées ont représenté en 1984, 74 % du nombre des interventions et 60 % du nombre des logements.

Jeunes ménages, veufs ou veuves, personnes âgées ou retraitées, handicapés physiques, des subventions et des prêts peuvent vous aider à trouver la solution de vos problèmes.

IMPORTANT : Ne commencez pas vos travaux avant de nous avoir vus, car vous perdriez vos droits.

Le P.A.C.T. de Saint-Cloud assure bénévolement une permanence les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 10 h à 12 h à la MAISON DE L'AMITIE, 10, place de Silly, Saint-Cloud.
Tél. : 46 02 25 69.

N.B. : Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous irons vous voir, sur rendez-vous.



LES NOUVELLES ACTIVITÉS DE LA MJC : Batterie-Percussions, Peinture sur Porcelaine, Bande Dessinée, Pétanque.

**ACCUEIL
RENSEIGNEMENTS :**

MJC

ADOLESCENTS !

VENEZ FAIRE DU SKI A AURON (ALPES MARITIMES) PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER
STATION ENSOLEILLÉE (1600 / 2400 m) et pourvue de canons beige. 120 km de pistes, 25 remontées mécaniques sur 2 vallées.

Au pied des pistes et au cœur du village, vous attend un chalet mis à notre seule disposition, avec hébergement en chambres de 4 personnes.

Le Transport en T.G.V. Départ le vendredi midi, retour le vendredi suivant au soir (6 jours de ski).

Le matériel (skis et chaussures mis à disposition sur place) est de haute qualité.

Le coût : 2450 F. tout compris (voyage, hébergement, matériel, forfait ski).

Date limite d'inscription : 24 décembre. Nombres de places limité.

"OÙ COMMENCE LA VIE, OU FINIT LE THÉÂTRE"

(J. BERGMAN)

ATELIERS THÉÂTRE

sous la direction de : Bruno A. KREMER

Enfants : "Inventer et jouer ensemble"

le mardi de 17 à 18 h.

Adolescents : "Confronter l'imaginaire foisonnant à la nécessité d'une construction dramatique"

le mardi de 18 à 20 h.

Adultes : "S'investir et se responsabiliser dans sa recherche"

le mardi de 20 à 23 h.

FANTASCREDI redémarre avec 4 personnes. C'est peu !!! Pourtant, il semblait que tout repartait bien avec le premier spectacle (salle comble et enthousiaste). Malheureusement un incident technique a empêché la projection de diapositives avec lesquelles le Petit Prince devait danser. Beaucoup d'enfants ont été déçus, faute d'avoir vu un spectacle dans sa totalité.

Conscient du problème, et face à ce préjudice, Fantascredi négocie avec la troupe pour une animation à laquelle seront conviés les spectateurs du Petit Prince.

Le prochain spectacle aura lieu le :

MERCREDI 4 DÉCEMBRE à 15 h 30.

Roland LECOINTE "vous offre des rires, des chansons, des danses, des crécelles, des miritons, des sifflets brésiliens... Apportez vos sourires..."

14, rue des Ecoles, de 11 h à 16 h sauf mercredi

Tél. : 46 02 34 12

7, rue Sévin Vincent, de 15 h à 19 h sauf mardi, fermé à 17 h le vendredi.

Tél. : 46 02 45 26

Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur Comité de Saint-Cloud

A la suite de la démission pour raison de santé de Monsieur l'Ambassadeur Robert du GARDIER, Président du Comité de la Légion d'Honneur de Saint-Cloud, Monsieur le Sénateur-Maire Jean Pierre FOURCADE a tenu à marquer son intérêt au nouveau Bureau en recevant le Général MORDACQ, Président actuel, entouré :

- du Colonel GHENIN et de Jean LORIN (le Général TOULOUSE était excusé) vice-présidents
- Marcelle THOMAS, Secrétaire Générale
- Gérard VOUTERS et André BIENENFELD, trésoriers
- Jean CLEMENT, Conseiller Technique

Monsieur FOURCADE, très averti des problèmes de l'Entraide de la Légion d'Honneur, particulièrement en ce qui concerne les membres du 4^e Age et les veuves promet chaleureusement son concours à chaque fois qu'il en aurait la possibilité.

Docteur Marcelle THOMAS Secrétaire Générale
7, rue Dailly 46 02 23 88

LA VIE ASSOCIATIVE

CROIX-ROUGE FRANCAISE

Association reconnue d'utilité publique (loi du 25 avril 1945)

Comité de Saint-Cloud 16, rue de Garches

JOIE DETENTE SANTE

Pré-retraités et retraités

Savez-vous que la Croix Rouge de Saint-Cloud met à votre disposition gratuitement

des séances de gymnastique de bien-être ?

- lundi 10 h marche dans le Parc de Saint-Cloud
- mardi 10 h 15 Gymnase des Tourneroches, rue Marie Bonaparte
- jeudi 10 h Restaurant Pasteur Lelégard
- 10 h aux "Jours Heureux" 9, avenue de Fouilleuse
- 10 h 30 aux "Heures Claires" 2-4, rue Henri Regnault
- vendredi 10 h à l'ancienne Poste 36, avenue Foch

Pour tous renseignements : 47 71 04 18
ou de 9 h à 11 h : 47 71 37 68

"...Pourquoi pas vous.?"



ENORME SUCCES POUR LE RAMASSAGE DE VETEMENTS organisé par la Croix-Rouge Française (Section de Saint-Cloud), le 19 octobre.

Pour Saint-Cloud, 14 tonnes ont en effet été collectées, qui seront réparties dans les vestiaires pour les vêtements en bon état ou vendues à des fabricants de pâte à papier pour les textiles usagers.

Destination de cette collecte : les pays du Tiers-Monde ou la métro-

pole, toujours dans des lieux suffisamment éloignés de la collecte.

Plus de 50 personnes bénévoles se sont relayées pour aider la Croix-Rouge dans le cadre de cette action pleinement réussie grâce aux Cloaldiens. Un grand "coup de chapeau" également aux gardiens des résidences qui ont fait preuve d'une amicale et sincère coopération : que tous soient ici remerciés pour leur concours.

- 46 02 42 53
Secrétariat uniquement

- 47 71 37 68
Service d'entraide :
● SOS entraide
● Allo Mamie
● Transports handicapés
● gymnastique

Permanence tous les jours de 9 h à 11 h ou sur répondeur

- Enseignement d'urgence ● Secourisme ● Santé au foyer ● Gymnastique ● S.O.S. entr'aide ponctuelle : 47 71 37 68 ● Allo-Mamie : 47 71 37 68 (appeler la veille) ● Transport handicapés : 47 71 37 68 (appeler 48 heures à l'avance) ● Ramassage de médicaments périmés ● Halte-garderie : 46 02 45 12 ● Mini-Crèche : 46 02 37 37 ● Crèche familiale : 47 71 88 63



Pour toutes ces actions, nous avons besoin de bénévoles. Quelques heures de votre temps nous seraient précieuses - Merci.

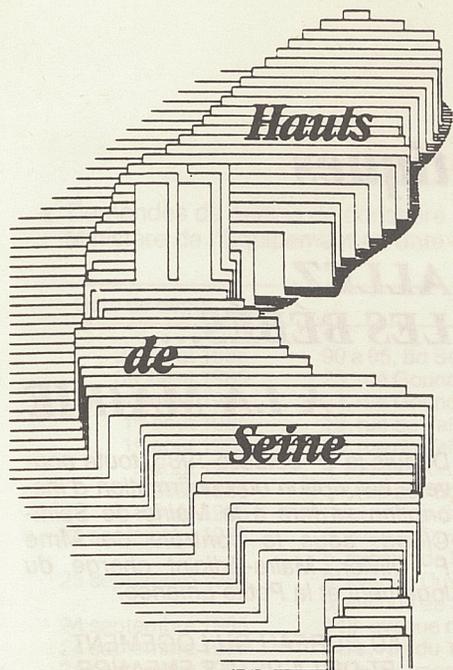
M. Mme Mlle

Adresse Tél

souhaite entrer dans une de vos équipes d'entr'aide (au choix).

Un jour par semaine par mois plusieurs jours par semaine
le week-end : samedi le dimanche le soir

La Croix-Rouge peut vous offrir une formation et vous assure dès la signature de votre engagement.
Envoyer votre candidature : **Croix-Rouge Française : 16, rue de Garches à Saint-Cloud - MERCI.**



en quelques chiffres...

- 175 km² : le plus petit département après Paris ;
- 1,4 million d'habitants ; 36 communes, 45 cantons.
- 3 arrondissements : Nanterre, Boulogne-Billancourt, Antony.
- Plus de 27 000 établissements, dont 26 % ont une activité industrielle ou du B.T.P. et 71 % ont une activité tertiaire.
- 3^e Département français pour l'importance de la population active avec 700 000 actifs.
- 6,5 % de l'économie nationale soit la moitié du produit brut de l'Autriche, et l'équivalent de celui de la Grèce.
- Le premier département exportateur de France en valeur ajoutée.
- Le plus faible taux de chômage.

Source : Recensement INSEE 1982.

Et où l'on voit combien il est facile de se rendre d'un point à un autre...

TRANSPORTS :

Réseau routier : autoroutes et voies rapides : 34,4 km ; routes nationales : 126,9 km ; chemins départementaux : 230,8 km.

TRANSPORTS EN COMMUN :

6 lignes de métropolitain ; 3 lignes de R.E.R. ; 9 lignes S.N.C.F. ; 66 lignes d'autobus (R.A.T.P.).

VOIE NAVIGABLE :

La Seine : 38 km de voies navigables.
13 ports : Asnières, Boulogne-Billancourt, Clichy, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret, Meudon, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison, Villeneuve-la-Garenne.

LE CONSEIL GENERAL DANS SES MEUBLES

Le nouvel hôtel du département héberge les services du département

A la mi-octobre, le Conseil Général des Hauts-de-Seine et les Services du Département, ont quitté le bâtiment de la Préfecture pour emménager dans le nouvel Hôtel du Département, situé au 2-16, Boulevard Soufflot à Nanterre.

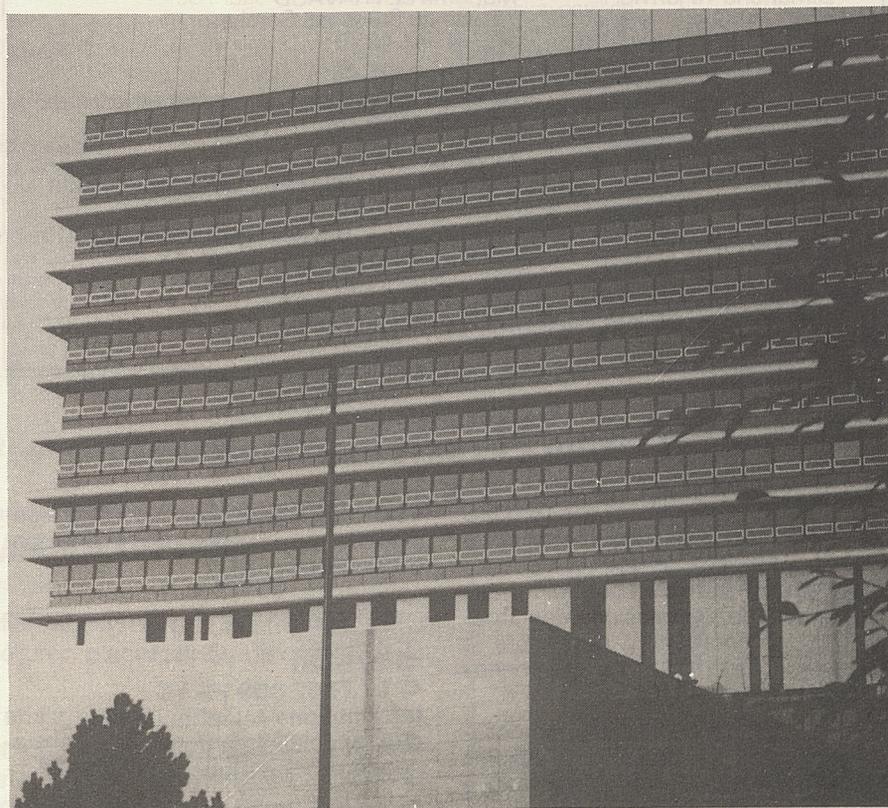
Le numéro de téléphone change aussi et sera le 47 29 30 31.

Le déménagement des différents services s'effectuera progressivement jusqu'à Janvier 1986, dans l'ordre suivant :

- Services Techniques
- Personnel
- Conseil Général (Président, Cabinet, Vice-Président, Direction Générale et Secrétariat Général de l'Assemblée Départementale)
- Affaires Culturelles
- Sports
- Budget
- Informatique
- Vie sociale
- Développement Economique
- Environnement
- Service Juridique
- Courrier
- Patrimoine et Archives.

Environ 800 personnes travailleront dans cet immeuble de 45 000 m² abritant la Salle du Conseil Général, des Salons, une Salle de Conférence avec 288 sièges (amovibles automatiquement) et 1000 places de stationnement.

L'Architecte est M. CHAUVET. De nombreuses technologies nouvelles de gestion du bâtiment sont mises en œuvre. Cet important équipement public constitue un outil de gestion et d'animation au service des Hauts-de-Seine.



Des dates, des renseignements pratiques

Service de garde des pharmaciens Saint-Cloud - Garches - Vaucresson

Dimanche 8 décembre	Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly Saint-Cloud Tél. : 46 02 03 88
Dimanche 15 décembre	Monsieur TEISSIER 14, avenue de Longchamp Saint-Cloud Tél. : 47 71 26 26
Dimanche 22 décembre	Madame POULAIN 101, Grande rue Garches Tél. : 47 41 31 33
Mercredi 25 décembre	Madame CAVANNA 12, rue Athime Rue Garches Tél. : 47 41 00 11
Dimanche 29 décembre	Madame BLANDEAU 9, avenue du Maréchal Leclerc Garches Tél. : 47 41 00 40
Mercredi 1 ^{er} janvier	Madame CHAUVIN Place du marché Vaucresson Tél. : 47 41 18 87
Dimanche 5 janvier	Madame MICLEA 4, Parc de la Bérengère Saint-Cloud Tél. : 47 71 73 60
Dimanche 12 janvier	Madame FRAENKEL 47, rue Gounod Saint-Cloud Tél. : 46 02 80 24
Dimanche 19 janvier	Madame LEYRAVAUD 71, rue de Suresnes Garches Tél. : 47 41 45 70
Dimanche 26 janvier	Madame MICHEL 33, allée des grandes terres Vaucresson Tél. : 47 41 30 73
Dimanche 2 février	Madame LEIBA 93, boulevard de la République Vaucresson Tél. : 47 41 11 20
Dimanche 9 février	Madame CERVEAUX 2, ter rue Royale Saint-Cloud Tél. : 46 02 03 99

Sous réserve de modifications de dernière minute

Urgences psychiatriques

Les psychiatres des URGENCES PSYCHIATRIQUES sont intervenus à plusieurs reprises au domicile de clodoaldiens concernant notamment des problèmes de dépression, des troubles du comportement ou encore le maintien à domicile de personnes âgées.

Ces interventions sont faites en collaboration avec les services sociaux, les médecins de la ville ou directement à la demande du patient.

Voici les coordonnées de cette association qui fonctionne maintenant depuis deux ans :

43 29 20 20
47 07 77 92 SOS PS YC
Informations téléphoniques - visite
d'un spécialiste à domicile - permanence psychiatrique : 24 h sur 24.

ALLEZ LES BÉBÉS...

A LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} octobre 1985, toute nouvelle inscription ou confirmation d'inscription se fera à la Mairie de Saint-Cloud, sous le contrôle de Mme F. Olivier, Maire-Adjoint chargé du logement et la Petite Enfance.

**AU BUREAU DU LOGEMENT
ET DE LA PETITE ENFANCE**
13, place Charles de Gaulle
46 02 70 40 poste 422.

Nous souhaitons la bienvenue...

- Au Docteur Dominique DECROIX, Ancien interne des Hôpitaux de Paris, Ancien Chef de Clinique, Assistant de Paris, qui fait part de l'ouverture de son cabinet de gastro-entérologie, endoscopie digestive, proctologie, depuis le 15 septembre.
- et au Docteur C. DUFRESNE de VIREL, angiologue (phlébologie, doppler), tous deux installés au Cabinet Médical Saint-Clodoald, 12, place de l'Eglise, Saint-Cloud, tél. : 46 02 02 02
- au Docteur Thierry BIGER, Médecine générale, 45 bis, Boulevard Sénard, tél. : 46 02 43 62, sur consultation et sur rendez-vous.
- Nous apprenons également que le Docteur Daniel PHILIPPE, Gynécologue-obstétricien, 40, rue du Mont Valérien, Escalier D, tél. : 47 71 72 23, a rouvert son cabinet.

A noter également les nouvelles adresses de :

- Mme NOVAKOFF-LEVAL, kinésithérapeute 9, rue Gaston Latouche, tél. : 46 02 58 45.
- Mme DARCON, infirmière libérale, 23, résidence Beausoleil à Saint-Cloud, dont le cabinet est transféré 17, rue Marie Bonaparte. Permanences aux heures habituelles, tél. : 47 71 73 33.

- Demandes de permis de construire déposées en Mairie tenues à la disposition du public, conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976, relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
27 juillet 1985	90 à 95, bd Sénard	Immeuble de bureaux
30 juillet 1985	23, rue Gounod	Démolition pavillon
30 juillet 1985	23, rue Gounod	Groupe de maisons
1 ^{er} août 1985	19, rue du Val d'Or	Démolition ateliers
1 ^{er} août 1985	19, rue du Val d'Or	Réaménagement pavillon
5 août 1985	9, rue Gaston Latouche	Modification de façade
7 août 1985	14, rue de l'Eglise	Modification de façade - devanture
8 août 1985	Rénovation Centre Ville phase 2	Modificatif
23 septembre 1985	8, avenue Duval Le Camus	Démolition annexes
	5, avenue de Suresnes	
23 septembre 1985	8, avenue Duval Le Camus	Modification de toiture et réaménagement façades
	5, avenue de Suresnes	
24 septembre 1985	148, avenue du Maréchal Foch	Modificatif (ext. pavillon)
24 septembre 1985	1 bis, rue du 18 Juin	Extension pavillon
24 septembre 1985	26, rue Armengaud	Modification d'une ouverture
2 octobre 1985	9, rue Marbeau	Démolition pavillon
3 octobre 1985	111, rue Sevin-Vincent	Extension pavillon
15 octobre 1985	33 ter, rue Royale	Aménagement garage
16 octobre 1985	10 bis, avenue Romand	Extension pavillon
22 octobre 1985	3, parc de Montretout	Balcon
26 octobre 1985	140, boulevard de la République	Réaménagement café-tabac
29 octobre 1985	34, rue Jacoulet	Extension pavillon

- Permis de construire délivrés du 23 juillet au 4 novembre 1985

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
23 juillet 1985	21, avenue Clodoald	Modifications toiture et façades pavillon
23 juillet 1985	19, rue de Buzenval	Démolition salle de sports
23 juillet 1985	9, rue de Nogent	Démolition hangar - remise
5 août 1985	3 à 9 bis, rue René Weill	Démolition de bâtiments scolaires
5 août 1985	24, rue Royale	Modification devanture
5 août 1985	66, boulevard Sénard	Transformation d'une ouverture
5 août 1985	4, rue Bory d'Arnex	Modification façade pavillon
26 août 1985	111, rue Sevin-Vincent	Extension pavillon
26 août 1985	9, rue de Nogent	Extension pavillon
7 septembre 1985	12, rue Pasteur	Extension pavillon
7 septembre 1985	3 à 9 bis, rue René Weill	Restructuration groupe scolaire
7 septembre 1985	6, rue de l'Eglise	Modification devanture
7 septembre 1985	94, boulevard de la République	Pergola - Véranda non fermée et loggia
9 septembre 1985	72, quai Carnot	Clôture
9 septembre 1985	93 à 95, boulevard Sénard	Démolition de bâtiments
9 septembre 1985	72, boulevard de la République	Modification devanture
25 septembre 1985	123, rue des Tennerolles	Extension habitation
5 octobre 1985	8, rue Audé	Démolition de bâtiments
18 octobre 1985	Angle avenue Bernard Palissy et Docteur Nicoli	Parkings en sous-sol
25 octobre 1985	21 bis, allée Foch	Velux en toiture
25 octobre 1985	15, rue de Montretout	Démolition maison
4 novembre 1985	53, rue du Mont Valérien	Extension et réaménagement d'une agence bancaire
4 novembre 1985	9, rue Marbeau	Pavillon.

AMELIORER, AGRANDIR, CONSTRUIRE SA MAISON...

Monsieur HEINTZ vous aide...

Jean-François HEINTZ, Architecte consultant du C.A.U.E. assure des permanences.

LE 1^{er} ET LE 3^e SAMEDI DU MOIS

de 9 h à 12 h aux Services Techniques de la Mairie.

Il fournit gratuitement une aide (conception architecturale, informations techniques...) aux personnes désireuses d'améliorer, d'agrandir ou de construire leur logement, ou leur lieu de travail.

Renseignements :

Services Techniques de la Mairie de Saint-Cloud - 46 02 70 40

C.A.U.E. : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine : 1bis, rue des Abondances - 92100 BOULOGNE - (46 03 77 39).

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

2 fois par mois
pour toute la ville
(voir page 50)

Les travaux du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Septembre 1985

COMMUNICATIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur Jean-Pierre Fourcade

● Nouveau Commissaire de la République.

Monsieur J. THORAVAL a pris ses fonctions dans les Hauts-de-Seine en remplacement de M. D. MANDELKERN. Monsieur le Maire le rencontrera prochainement pour faire le point sur certaines questions dont notamment, les problèmes de sécurité dans le Département.



Au centre : M. J. Thoraval s'entretenant avec M. J.P. Fourcade le jour de l'inauguration du 6, place de Sully. A gauche : M. A. Mignot, Sous-Préfet de Boulogne.

Docteur R. Arnaud

● Aide au loyer

Le Préfet a tenté de mettre en place dans le Département, un organisme d'aide aux familles ayant des difficultés à régler leur loyer, financé par les communes et par les offices d'H.L.M.

Après discussion avec les services préfectoraux, l'Association des Maires des Hauts-de-Seine s'est prononcée contre cette formule. A Saint-Cloud, le Bureau d'Aide Sociale a ouvert une ligne spéciale à son budget pour aider ces familles. Il n'y aura donc pas de participation de la Ville à un organisme départemental.

● Loisirs des personnes âgées

– L'excursion à Rambouillet cet été, a permis à 80 personnes de passer une très agréable journée.

– Des places ont été réservées pour la présentation des "Fausses Confidences" aux Tréteaux de France le 27 septembre.

– La Fête de Noël se déroulera au Centre Culturel des 3 Pierrots, le Vendredi 20 décembre après-midi.

● Don au B.A.S.

Madame Luba ABDOUCHELI a remis à Monsieur le Maire un chèque de 20 000 F au bénéfice des œuvres sociales de la Ville, avant d'effectuer un voyage dans sa Géorgie natale. Le Conseil Municipal la remercie vivement.

Monsieur J. Jonka

● Travaux de restauration au Centre Ville

Les travaux de restauration entrepris par les propriétaires privés ont été, dans l'ensemble, conduits par le LOGEMENT FRANÇAIS. Le nouvel architecte qui assiste cet organisme d'H.L.M. a effectué une visite détaillée des immeubles concernés. Il ressort que les travaux ont été exécutés pour la plupart correctement malgré quelques imperfections. En effet, certains propriétaires n'ont pas respecté leurs engagements et se trouvent donc en infraction. Toutes mesures seront prises pour qu'ils effectuent les travaux.

Monsieur E.P. Rochiccioli

● Colonies de vacances

260 enfants ont fréquenté, cet été, des colonies de vacances des centres municipaux de TAMIE et SAINT-BREVIN ou dans les centres avec lesquels la ville a passé des conventions. Leurs séjours se sont bien déroulés dans l'ensemble.



Nature, soleil et neige - parfois - pour les enfants hébergés au Centre Alpin de TAMIE.

● Centres de loisirs

Une importante augmentation de la fréquentation a été enregistrée dans les centres de loisirs en Juillet et Août, ce qui témoigne de l'intérêt de ce service offert aux familles clodoaldiennes. Certaines des activités, très diversifiées, étaient organisées en liaison avec la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et les Loisirs, qu'il y a lieu de remercier. (Voir les CENTRES AERES par E.P. ROCHICCIOLI dans ce même numéro).

● Centre d'initiation à l'informatique

Dans sa réunion du 18 Septembre, constatant que le nombre d'inscriptions atteint le chiffre limite de 40, le Comité de la Caisse des Ecoles a décidé la création d'un centre d'initiation à l'informatique pour les jeunes de 10 à 15 ans. La cotisation annuelle de 876 F couvrira l'ensemble des dépenses et ne grèvera donc pas le budget.

● Classes de découvertes

Les Directeurs des écoles élémentaires et maternelles ont été contactés pour promouvoir les centres de TAMIE et SAINT-BREVIN et faire appel au volontariat des enseignants. Pour la classe franco-américaine, l'enseignante volontaire en 1986, a dû se désister pour raison de santé. Le Conseil Municipal souhaite qu'un autre enseignant se manifeste.

● Triathlon d'Avignon

Participation d'une équipe de jeunes de moins de 12 ans de l'U.A.S. SAINT-CLOUD, au triathlon d'Avignon le 6 Octobre.

Madame N. Fauquet

● Transports scolaires

Le nombre important d'inscrits occasionne quelques difficultés d'organisation, mais, dans l'ensemble, les parents sont satisfaits.

● Collecte du verre usagé

Les conteneurs actuels vont être progressivement remplacés par d'autres plus esthétiques, moins bruyants et conservant les bouteilles intactes.

● Stationnement au Centre Ville

Trois formules de stationnement sont possibles place de Silly :

- 4 places de très courte durée devant l'entrée de la crèche municipale ;
- 25 places limitées à 4 heures, sur le reste de la place ;
- 25 places limitées à 2 heures, sous l'immeuble communal derrière la Mairie.

● Carrefour Washington

Les travaux préparatoires à la réalisation d'un passage souterrain reprennent. Le Conseil Municipal regrette leur lenteur.

● Voirie du Centre Ville

La Commission d'appels d'offres a examiné les propositions des entreprises concernant la voirie publique au Centre Ville. Un certain nombre de lots ont été adjugés, mais la Commission a demandé une étude complémentaire avant d'attribuer celui concernant l'aménagement du sol.

● Taxis communaux

Une nouvelle plaque gratuite (avec priorité aux demandeurs d'emploi de SAINT-CLOUD) va être libérée à la suite du décès d'un artisan taxi.

Monsieur B. Jehanno

● Festival d'Automne

Au nom de Madame WORBE, Monsieur JEHANNO rappelle les dates du 10^e Festival d'Automne 1985. Il invite le Conseil Municipal et la population clodoaldienne à assister aux spectacles.

● Exercice du droit de préemption

Monsieur le Maire a pris, par arrêté, la décision d'exercer le droit de préemption sur un immeuble situé 13, rue Charles Blum, mitoyen de l'école élémentaire du Groupe Scolaire des Côteaux. Cette acquisition est destinée à la création de locaux pour les besoins de l'école.

Monsieur J. Lefort des Ylouses

● Effectifs des écoles publiques de SAINT-CLOUD à la rentrée 1985 / 1986.

Les Chefs d'établissements ont communiqué leurs effectifs au jour de la rentrée.

Comparés à ceux de la rentrée 84 / 85, on constate :

- une situation stable en maternelle (975 contre 981)
- une légère baisse en élémentaire (1514 contre 1549)
- une augmentation sensible dans les écoles secondaires (3271 contre 3101).

En ce qui concerne les écoles communales, l'Inspection Académique a décidé :

- en maternelle : 1 OUVERTURE, au Centre ;
- en élémentaire :
 - 1 FERMETURE, au Val d'Or,
 - 2 OUVERTURES, l'une au Centre, l'autre à la FOUILLEUSE.

Monsieur LEFORT des YLOUSES souligne le bon état des locaux scolaires, dans lesquels les Services Techniques ont entrepris ou fait entreprendre des travaux durant l'été. Il y a lieu de les en féliciter. Il signale, en outre, la désignation de Madame TAUPIN au titre d'Inspectrice départementale des écoles élémentaires, chargée de SAINT-CLOUD et le remplacement de Monsieur BARDEAU à la Fouilleuse par Madame PILON-JUNG.



Fidèles à la coutume, M. J.P. Fourcade, plusieurs maires adjoints et conseillers municipaux ont effectué la visite des groupes scolaires de Saint-Cloud deux jours avant la rentrée des classes : grâce aux travaux entrepris durant les vacances, les petits clodoaldiens ont retrouvé leurs établissements avec un confort maximal.

● Etablissements secondaires

La situation à la rentrée semble satisfaisante dans l'ensemble, notamment au Collège Gounod où le poste de conseiller d'éducation réclamé depuis des années par les parents d'élèves et les enseignants a, enfin, été pourvu à la suite d'une intervention de Monsieur le Maire auprès du Recteur. Il reste à assurer une douzaine d'heures d'enseignement au L.E.P. Santos Dumont. Une classe "G" en première et une en terminale ont été ouvertes au Lycée. Le collège Verhaeren a reçu une subvention de l'Etat de plus de 50 000 F pour la réalisation de travaux de maintenance.

● Caisse des Ecoles

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni le 18 Septembre. Il a notamment décidé la création d'un centre d'initiation à l'informatique et approuvé la présentation de son bulletin annuel. La Caisse des Ecoles offre, dans le cadre du Festival d'Automne, deux spectacles réservés aux élèves des écoles élémentaires.

Madame F. Olivier

● Crèches municipales

Les travaux d'aménagement de la nouvelle crèche, place de Silly, se poursuivent. Les locaux sont très accueillants. Le personnel prépare l'ouverture, fixée au 30 Septembre. Madame OLIVIER rappelle qu'à partir du 1^{er} Octobre, les inscriptions se feront en Mairie au service des Affaires Sociales et non plus directement dans les crèches.



Le jumelage, ce n'est pas seulement l'Amérique : ci-dessus la visite des jeunes allemands de Bad Godesberg.

Monsieur E. Voizard

● Immeuble de la place de Silly

Au cours de la visite de chantier, il a été demandé à l'entreprise de refaire quelques travaux présentant des défauts. La réception de fin de chantier est prévue pour le 26 Septembre (Inspection par la Commission de sécurité : 2 octobre). Inauguration du nouvel immeuble et des locaux réaménagés de l'actuel Hôtel de Ville : 19 Octobre (Voir la VIE DANS LA VILLE).

● Commission communale de sécurité

La Commission s'est réunie le 18 Septembre pour visiter le chapiteau des Tréteaux de France. Elle a émis un avis favorable sans réserve.

Monsieur M. Guay

● Fête foraine

La Fête de Saint-Cloud se déroule cette année dans de bonnes conditions. Un très beau feu d'artifice a été offert aux clodoaldiens. Les forains ont accueilli gratuitement les Centres de Loisirs de SAINT-CLOUD, offert un spectacle et distribué des cadeaux aux anciens de Lelégard. Monsieur le Maire demande que des dispositions soient prises pour éviter, comme cette année, la concurrence de la Fête foraine du 16^e arrondissement. Il y a lieu de faire remarquer les droits d'antériorité de la Fête de SAINT-CLOUD créée du temps de SAINT-LOUIS.

● Jumelage

50 jeunes choristes de BONN-BAD GODESBERG séjourneront dans les familles clodoaldiennes les 10, 11 et 12 Octobre (voir la VIE DANS LA VILLE).

Monsieur P. Braillard

● Téléclodoald

A l'issue de longues négociations avec les PTT et Télé systèmes, un accord a été conclu pour faire bénéficier les abonnés de SAINT-CLOUD d'un tarif fortement réduit. La consultation de Téléclodoald coûtera, dorénavant, à l'utilisateur, une taxe de base par tranche de vingt minutes, contre une taxe pour deux minutes actuellement. Cet avantage important a été obtenu sans que le budget de la Ville en soit pénalisé.

Monsieur J. Yeatman

● Travaux d'Utilité Collective

Monsieur YEATMAN donne d'intéressantes statistiques sur l'expérience lancée à Saint-Cloud :

– 39 stagiaires ont été embauchés à l'origine. Il en reste 27 aujourd'hui après les divers départs pour service militaire ou emploi définitif. 6 jeunes sont actuellement stagiaires T.U.C. dans les services municipaux. A noter que 2 stagiaires ont été recrutés par la Mairie à titre définitif. Il existe encore de larges possibilités d'embauche, notamment au Domaine National de SAINT-CLOUD.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation que le Conseil Municipal lui a donnée. Elles concernent :

- le recouvrement de 3 loyers pour des logements de l'immeuble 6, place de Silly ;
- la signature de 2 polices d'assurances ;
 - "responsabilité civile indemnités contractuelles" pour la Fête du Sport ;
 - avenant n° 2 au contrat "Accidents du Travail".
- l'ouverture d'une enquête publique du 2/9/85 au 4/10/85 concernant le déclassement d'une portion de sol, rue de Montretout.
- des avenants aux conventions-types entre la C.A.F. et la Ville de Saint-Cloud pour les crèches et les mini-crèches.
- prolongation de la convention entre la Ville et la Société Locapark.
- la signature d'une convention entre la Ville, la Ville de Paris et la Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud, suite à une rupture de canalisation.
- la signature d'un bail de location au profit de l'Etat, d'un local situé dans l'immeuble communal 36. avenue Foch, occupé par l'Administration des PTT.
- la signature d'un contrat de co-réalisation avec les Tréteaux de France pour différents spectacles du Festival d'Automne.
- la signature de contrats pour la présentation de 3 pièces au Centre Culturel :
 - "LETTERS HOME" (16/10/85) — "COMPAGNIE" (30/01/86) — "UN DROLE DE CADEAU" (27/02/86)
- l'exercice du droit de préemption pour la propriété située 13, rue Charles Blum.

Délibérations

Le Conseil Municipal adopte les délibérations suivantes qui ont fait l'objet d'un examen attentif en commissions permanentes.

Les rapporteurs généraux des deux commissions, **Monsieur P.L. Migeot** pour celle des Travaux, et **Monsieur J.P. Morfoisse** pour celle des Finances et du Plan, rendent compte des avis émis au cours des réunions.

Affaires financières, tarifs

● **Le compte de gestion** du Trésorier Principal de SAINT-CLOUD, Receveur Municipal, est **APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ**, pour les opérations de l'exercice 1983.

● Deux subventions sont accordées à l'AREPA pour combler le déficit de fonctionnement constaté en 1984 dans les deux foyers-logements de SAINT-CLOUD :

- 123 925,24 F pour "**Les Heures Claires**" *Accord UNANIME*
- 420 536,21 F pour "**Les Jours Heureux**" *par 29 VOIX et 6 ABSTENTIONS*

Après la Commission des Finances, le Conseil Municipal ne manque pas de souligner le montant élevé de ces subventions d'équilibre, notamment pour "**Les Jours Heureux**".

Le Docteur Arnaud, Maire Adjoint chargé des Affaires Sociales, donne des explications nécessaires d'où il ressort que la limitation, voulue par la Ville, de la hausse des loyers, entre pour une part importante dans le montant du déficit. Il ajoute que la Ville par le canal du Bureau d'Aide Sociale, accorde par ailleurs à certains résidents, selon leurs ressources une "aide au loyer" de 500 F par mois en moyenne. 35 résidents des 2 foyers-logements bénéficient de cette aide municipale.

Le Conseil Municipal, tout en votant ces deux subventions, demande toutefois à Monsieur le Maire de renégocier avec l'AREPA les conditions de la convention confiant à cet organisme la gestion du foyer-logements "**Les Jours-Heureux**".

● **Une garantie communale** complémentaire de **56 000 F** est accordée à la S.A. d'H.L.M. "**Le Logement Français**" pour la réhabilitation de 10 logements au Centre-Ville, 64, rue Royale, par vote **UNANIME** du **CONSEIL MUNICIPAL**.

L'acquisition et l'amélioration de ces logements auront ainsi bénéficié d'une subvention municipale de 57 000 F et d'une garantie d'emprunt de 2 433 800 F.

● Le taux de base de l'**indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs** non logés par la Ville passe de 800 à **836 F** par mois avec effet du 1^{er} Janvier 1985. Le Conseil se prononce **FAVORABLEMENT** à l'**UNANIMITE**.

Le Conseil Municipal constate la différence entre le montant des indemnités versées par la Ville aux enseignants, et le montant de la "**dotation instituteurs**" versée par l'Etat à la Commune. Le taux de couverture de la dépense par la subvention de l'Etat (si l'on tient compte des instituteurs logés par la Ville) est de l'ordre de 75 %.

● Le barème des tarifs de placement des enfants en crèches collectives municipales est adopté tel que la Caisse d'Allocations Familiales l'a notifié.

Toutefois, la mise en application de ce barème, qui comporte 36 tranches selon les ressources et 4 catégories par tranche selon la composition de la famille, est repoussée au 1^{er} Janvier 1986. (*Accord UNANIME du Conseil*).

Le Conseil Municipal ne manque toutefois pas de regretter le nombre trop important de tranches et de catégories qui rend très complexe l'application de ce barème.

Lancement d'appel d'offres ouverts

● Les travaux d'entretien et de grosses réparations sont confiés à des entreprises choisies sur appels d'offres ouverts. La durée du contrat est fixée à un an, reconductible pour une deuxième année.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres pour les travaux d'entretien qui seront confiés à des entreprises en 1986 et, éventuellement en 1987. (*Délibérations ADOPTEES à l'UNANIMITE*).

Ces appels d'offres portent sur les travaux d'entretien et de grosses réparations : des bâtiments communaux et scolaires, des voies communales, des espaces verts, de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, des **canalisations** d'assainissement.

● Un appel à la concurrence sera également lancé pour la **collecte des ordures ménagères**, avec options pour le nettoyage de la Ville : enlèvement des affiches sauvages et graffiti ainsi que le nettoyage mécanique des rues.

Petite enfance

● Les travaux étant terminés et les 14 employées recrutées, rien ne s'oppose à l'ouverture, au 30 Septembre, de la **nouvelle crèche collective municipale de la place de Silly**.

Le Conseil Municipal prononce donc une "déclaration d'ouverture", document administratif destiné, en particulier, à l'administration et à la Caisse d'Allocations Familiales. (*Accord UNANIME*)

Cimetière communal de l'avenue Foch

● Le Conseil Municipal décide de créer une "chambre funéraire" au cimetière communal pour permettre le dépôt des défunts entre la sortie des établissements hospitaliers et leur mise en bière. (*Accord UNANIME*).

Dans un premier temps, il y a lieu de solliciter, ainsi que le veut le Code des Communes, l'autorisation de Monsieur le Commissaire de la République du Département des Hauts-de-Seine.

Délibérations

Réglementation de la publicité

- La loi du 29 décembre 1979 fixe les conditions nouvelles dans lesquelles les Conseils Municipaux peuvent réglementer la publicité par affiches, enseignes, et pré-enseignes.

Un "groupe de travail" a été constitué en 1983, comprenant des délégués du Conseil Municipal, des représentants de l'administration, des personnes qualifiées et des professionnels. Il a été préparé un projet de règlement que la Commission Départementale des Sites a approuvé le 11 Juillet. Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à son tour sur ce "règlement" qui sera ensuite soumis à la signature du Maire.

Deux zones de publicité restreinte sont instituées sur le territoire de la Ville de SAINT-CLOUD, le Domaine National "site classé" n'étant pas visé par la réglementation, toute publicité y étant interdite.

Par l'adoption de ce règlement, que le Conseil approuve *UNANIMEMENT*, la Ville de SAINT-CLOUD est la première, dans le département des Hauts-de-Seine, à se doter d'un instrument réglementaire destiné à éviter la prolifération des affiches publicitaires, tout en favorisant la signalisation des activités locales, commerciales et artisanales, par des enseignes et pré-enseignes.

Personnel Communal

- L'Etat accorde, à ses fonctionnaires, divers avantages sociaux dont le taux est révisé annuellement. Les collectivités territoriales ont la faculté d'accorder ces mêmes avantages à leurs propres personnels. Le Conseil Municipal décide de faire bénéficier les agents, qui y ont droit, des mêmes augmentations pour les aides aux mères de familles, aides aux colonies de vacances, allocation pour enfants handicapés, etc. Le Conseil prend note que le montant des avantages sociaux accordés en 1984 s'est élevé à 39 185 F, pour 32 familles d'agents communaux bénéficiaires. (*Accord UNANIME du Conseil*).

Questions diverses

- Ainsi que le veut le Code des Communes, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Ville d'ANTONY au Syndicat Mixte Central de Traitement des Ordures Ménagères à l'*UNANIMITE*.

● Par délibération du 14 Juillet 1985, Le Conseil Municipal avait autorisé Monsieur le Maire à former un pourvoi auprès du Conseil d'Etat contre le jugement du Tribunal Administratif annulant la délibération portant classement de l'emploi de Secrétaire Général. Le jugement du Tribunal Administratif du 10 Juillet 1985 – notifié postérieurement au 14 juillet – porte également annulation de l'arrêté pris par le Maire en application de la décision annulée du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal confirme l'autorisation donnée au Maire de former un pourvoi auprès du Conseil d'Etat, et l'étend à l'annulation de l'arrêté municipal du 22 Avril 1985. (*Accord UNANIME*).

● Les lois des 22 Juillet 1983 et 25 Janvier 1985, ainsi que le décret du 30 août 1985, augmentent la représentation des collectivités territoriales dans les conseils d'administration des établissements d'enseignement secondaire. Jusqu'ici, le Conseil Municipal n'était représenté, dans chaque établissement, que par un seul délégué. Dorénavant, le nombre de ses représentants est porté :

- à 3 dans les lycées ainsi que dans les collèges de plus de 600 élèves.
- à 2 dans les collèges de moins de 600 élèves.

Le Conseil Municipal élit donc ses délégués supplémentaires par 31 VOIX et 1 ABSTENSION, les 3 membres de la minorité ne prenant pas part au vote.

au lycée F. Schmitt, outre Mme C. DUPONT **M. P.L. MIGEOT et Mme C. TROTIN**
au LEP Santos Dumont, outre M. J. YEATMAN **M. F. RUMEUR et M. P. BRAILLARD**
au Collège Gounod, outre Mme G. SIX **Mme J. DESANGES**
au Collège Verhaeren, outre M. GUAY **Mme J. BERTHET et M. T. MARSELLI**

- La période d'essai du **marché "volant" de la place Henri Chrétien (Stella Matutina)** a été prolongée de 3 mois à compter du 6 Septembre 1985. Depuis cette même date, les horaires du marché du vendredi ont été modifiés : il se tient en fin d'après-midi.

Cette expérience étant concluante, les commerçants ont suggéré que **cet horaire soit étendu au marché du mardi**. Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'*UNANIMITE*, autorise le Maire à signer un avenant n° 13 avec le concessionnaire des marchés forains.

Les deux marchés hebdomadaires du **MARDI et du VENDREDI** se tiendront désormais de **16 HEURES A 20 HEURES**.

Questions diverses

- **Le Docteur P. THILLAUD** demande où en sont les études préalables à la réalisation d'un réseau de chauffage par géothermie ?

Monsieur JONKA répond que les études se poursuivent avec une certaine lenteur, le Fonds pour la Maîtrise de l'Energie n'ayant pas encore notifié le montant de la subvention.

- **Monsieur Y. ARCACHE** s'inquiète des pannes fréquentes d'éclairage dans les passages piétons souterrains conduisant à la gare de SAINT-CLOUD et dans le Parc.

Madame FAUQUENOT répond que ces pannes sont dues à des actes de vandalisme. Une étude sera lancée pour tenter d'y remédier.

Séance du jeudi 24 Octobre 1985

Monsieur Jean-Pierre Fourcade

● Contrat Régional

La Ville de Saint-Cloud a fait acte de candidature à la passation d'un "CONTRAT REGIONAL" en vue du financement de l'aménagement de la propriété communale 60, Rue Gounod comportant : la construction de la Bibliothèque, la réhabilitation de l'immeuble existant, l'aménagement des abords et espaces verts. Soumission du dossier de candidature au Bureau du Conseil Régional d'Ile-de-France : 13 Novembre.



La propriété Brunet : bientôt l'aménagement du bâtiment et des abords.

● Stade Edmond Fouret

Monsieur le Maire a conclu un accord avec les deux établissements DASSAULT - AMD-BA et ESD pour la création, en sous-sol, de 500 places de stationnement réservées à leurs personnels. Aux termes de cet accord, la Société Civile qui a été constituée s'engage à réaliser, à ses frais, l'aménagement du plateau sportif qui comprendra : 1 terrain de football, 3 courts de tennis, 1 jardin d'enfants le long de la Rue du Docteur Nicoli. L'Electronique Serge Dassault mettra en outre, à la disposition des habitants du quartier son parc de stationnement Rue de la Verrerie, pour une redevance mensuelle modique. Cet accord donne lieu au versement à la Ville d'une soulte de 2,5 millions.

Monsieur R. Bassinet

● Comités de quartiers

Deux réunions se sont tenues en Octobre, sous la présidence de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, en présence de plusieurs Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux que les délégués remercient.

Docteur R. Arnaud

● Restaurant Municipal du Centre

Pour permettre l'accueil des 35 enfants de l'école maternelle du Centre, un nouveau partage a été effectué entre les parties réservées aux élèves des écoles, aux personnes âgées et au personnel municipal.

● Activités du Bureau d'Aide Sociale :

- Une allocation "chauffage" sera versée aux personnes à revenus modestes.
- Des bourses sont accordées aux familles de Saint-Cloud ayant des enfants handicapés âgés de 16 à 20 ans.
- A l'occasion de Noël, les Clodoaldiens effectuant leur Service National recevront un mandat de 150 F.

Monsieur J. Jonka

● Modifications N° 2 au Plan d'Aménagement de Zone du Centre Ville.

Aucune observation n'ayant été consignée au registre au cours de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable aux modifications proposées qui ont fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal le 14 Juillet 1985.

● Calendrier de la zone de rénovation

L'aménageur a donné les principales dates de réalisation : livraison des surfaces commerciales en Mai 1986, achèvement de la phase II (face à la Mairie) : printemps 1986, mise en service des parkings publics souterrains : Septembre 1986.



La place de Sully nouvellement aménagée.

Monsieur E.P. Rochiccioli

● Classes de découvertes

Après réunion des directrices et directeurs des écoles maternelles et élémentaires, le calendrier des séjours dans les centres alpin et marin de Saint-Cloud a été établi :

- 7 classes se rendront à TAMIE, soit 3 séjours et demi. Une classe de l'Ecole Allemande ou d'une école de Sèvres, pourrait compléter le 4^e séjour.
- 3 classes séjourneront à Saint-Brévin, plus une de l'Ecole Allemande, soit 2 séjours. Afin d'apprécier ses possibilités d'accueil, un voyage sera organisé au printemps 1986, réunissant enseignants et parents d'élèves.

● Classe franco-américaine

Il n'y aura pas de séjour cette année, la seule institutrice candidate y renonçant pour des raisons de santé. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal regrettent vivement cette désaffectation. Sur suggestions du Docteur THILLAUD et de Mme DESANGES, il sera fait appel aux écoles privées de Saint-Cloud.

● Centre de loisirs de la Caisse des Ecoles

– Le centre d'initiation à l'informatique ouvre avec 37 enfants inscrits.

– Un accord a été conclu avec l'Ecole allemande pour des échanges d'enfants dans le cadre des activités des centres de loisirs.

● U.A.S. SAINT-CLOUD

Le Conseil a élu son bureau, reconduisant dans leurs fonctions le Président : M. GUILLAUME, le Secrétaire Général : M. COHAS et le Trésorier Général : M. PENON.

Conformément aux accords conclus avec la Ville, le bureau comprend deux membres du Conseil Municipal : M. A. LEYMARIE, Vice-Président et M. F. RUMEUR, membre et trésorier de la section Tir à l'Arc.

● Stade intercommunal du Trapèze des Haras de Jardy

Le calendrier d'utilisation a été établi. Saint-Cloud dispose du terrain :

- tous les mardis après-midi,
- les mercredis et dimanches après-midi, samedi matin : une fois sur deux.

● Fête du Sport 1986

La fête annuelle du Sport se déroulera du 25 Mai au 1er Juin 1986. Elle s'ouvrira, le premier dimanche, par la fête sportive et associative au Carré Saint-Jean et se clôturera, le dimanche 1er Juin par les "5 et 10 kilomètres de Saint-Cloud".

● Tour de France 1986

Saint-Cloud se trouve sur le parcours qu'empruntera, le dimanche 6 Juillet, l'étape contre la montre du Tour de France cycliste.

Madame N. Fauquenot

● Stationnement au Centre Ville

La Rue de la Faïencerie est fermée pendant les trois mois d'aménagement de la "Place de l'Arbre". 20 places de stationnement gratuit ont été délivrées aux résidents, par la SARER, aux Bureaux de la Colline. Les commerçants du Centre ont loué les 10 places de stationnement situées dans l'ancien garage, Rue Gaston Latouche. Les habitants du Centre commencent à retirer leurs cartes d'abonnement au parking souterrain de la Place de Silly.

● Ramassage scolaire

Quelques difficultés sont apparues à la rentrée, dues au succès du nouveau service, notamment au Centre. Un nouvel autobus, plus grand, devrait améliorer la situation.

● Sécurité routière

Dans le dernier numéro de "l'Action Automobile", l'Automobile-Club de l'Île-de-France annonce que la Ville recevra le VOLANT d'ARGENT, pour ses efforts effectués en faveur de la "qualité de vie des automobilistes".

Monsieur J. Lefort des Ylouses

● Elections aux conseils de parents d'élèves

Le scrutin s'est déroulé dans tous les établissements publics, des écoles maternelles aux lycées et collèges. La participation a baissé. La répartition des 120 représentants de parents élus entre les différentes fédérations est globalement la suivante (toutes n'étant pas présentes dans chaque établissement) :

- P.E.E.P. (Fédération Schléret) 68, soit 57 %
- F.C.P.E. (Fédération Andrieux) 33, soit 27 %
- Autonomes 12 soit 10 %
- Parents indépendants 7 soit 6 %

● Journée du Maire 1985 / 86

La journée de congé mobile dite "Journée du Maire" est fixée au JEUDI 6 FEVRIER 1986, veille des vacances. Le même choix a été fait à GARCHES.

● Festival d'Automne

M. LEFORT des YLOUSES souligne le succès remporté par les deux spectacles offerts sous le chapiteau des Tréteaux de France aux élèves des écoles élémentaires.

Il transmet aux organisateurs et à Mesdames DUPONT et SIX, conseillères municipales qui ont choisi les spectacles, les remerciements des enseignants (en particulier, ceux de l'Ecole allemande).

Madame F. Olivier

● Crèche de la place de Silly

Madame OLIVIER remercie tous ceux qui ont concouru à la réussite de l'inauguration (19 octobre). Les invités, et en tout premier lieu, M.P. GRAZIANI, Président du Conseil Général, et M. J. THORAVALE, Préfet, ont apprécié cette très belle réalisation. Le nombre d'enfants accueillis progresse pour atteindre, début 1986, l'effectif maximum de 45.

Monsieur le Maire s'associe aux remerciements et suggère une "journée portes ouvertes" de l'immeuble Silly, pour permettre aux clodoaldiens (notamment les habitants du Centre) de visiter (voir démocratie locale).

● Ecole Montessori

Mesdames OLIVIER, DESANGES et SIX ont visité la nouvelle installation de l'école bilingue dans les locaux du Temple protestant Bd. de la République.

Madame M. Worbe

● Festival d'Automne

Le 10^e Festival d'Automne a connu un grand succès, notamment la soirée poésie "Victor Hugo" préparée par Jean CHOUQUET, grâce au temps exceptionnel et à la parfaite organisation dont il convient de remercier tous les services municipaux, le personnel des Tréteaux de France, les membres du Conseil Municipal qui y ont pris une part importante.

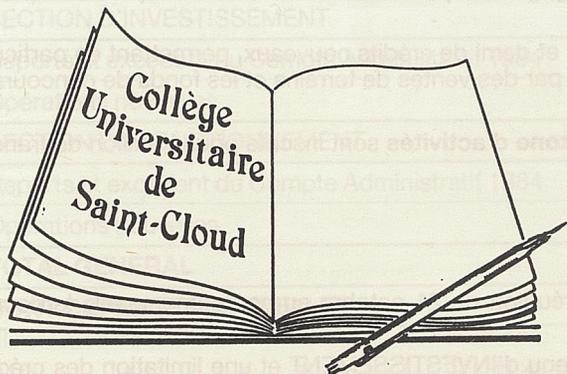
Aux spectateurs, dans l'ensemble satisfaits, il convient de noter une participation plus importante des lycées et collèges. Monsieur le Maire s'associe à ces témoignages de reconnaissance, mais tient à remercier chaleureusement Mme Mireille WORBE, qui a choisi les spectacles, négocié avec les artistes, mis sur pied avec Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France, un 10^e Festival d'Automne qui laisse aux nombreux spectateurs une image de qualité.

● Centre Culturel des 3 Pierrots

D'importants travaux notamment le son stéréophonique DOLBY, en grande partie subventionné par le Centre National du Cinéma, la pose d'un rideau de scène, pour le théâtre, réclamé par les Comédiens (voir programme Centre Culturel des 3 Pierrots).

● Collège Universitaire de Saint-Cloud

Son lancement est un grand succès, 125 personnes sont déjà inscrites aux cours qui se déroulent, pour l'instant, au Centre Culturel.



● Bibliothèque Municipale et Bibliothèque pour tous

La "semaine du livre pour la jeunesse" (12-17 Novembre) donnera lieu le 15 Novembre à un débat sur le thème "Lire c'est vraiment simple ! ... quand c'est l'affaire de tous".

● Bulletin vert

Ce bulletin mensuel des associations est dorénavant imprimé à l'atelier de reprographie de la Mairie.

● Conservatoire municipal de musique

650 élèves sont inscrits pour cette année scolaire 1985 / 1986.

● C.E.M. "animation culturelle"

La commission se réunit le 27 Novembre, en particulier pour faire le bilan du Festival d'Automne et examiner le programme du Centre Culturel.

M.E. Voizard

● Syndicat du Rû de Vaucresson

Au cours de la réunion du 15 Octobre, le Comité Syndical a, notamment, décidé le lancement de gros travaux pour doubler le collecteur d'eaux fluviales et usées, sur Saint-Cloud, entre l'Autoroute A 13 et l'Allée de la Grande Gerbe. Le coût de ces travaux, réalisés en deux tranches, est évalué à 7,5 millions de francs. La première tranche démarra début 1986. Le financement est assuré par des subventions (Région et Département) et des emprunts.

Le Comité a, d'autre part, voté un crédit de 20 000 F pour l'empoissonnement des Etangs de Villeneuve.

● Construction d'une école maternelle, Rue de Garches

Les écoles existantes ne pouvant accueillir les effectifs en progression, une école maternelle va être édifée dans le quartier Pasteur-Magenta. Dès la rentrée 1986 / 87, trois classes nouvelles, dans des locaux provisoires, seront construites sur le terrain communal de la rue de Garches (derrière la M.J.C.). Il y a lieu de libérer ce terrain des matériaux et matériel de voirie qui y sont entreposés.

Un accord est susceptible d'être passé avec le Syndicat des Eaux pour l'occupation de son terrain situé à l'extrémité du Boulevard Général de Gaulle (à proximité de la gare de Garches).

Monsieur M. Guay

● Commerce

Monsieur le Maire a reçu en Mairie les 65 commerçants du Centre Ville, pour la première des réunions auxquelles les commerçants seront invités par quartier. Messieurs JONKA, GUAY et MAROSELLI ont participé à cette réunion au cours de laquelle furent évoqués, notamment, la situation de la rénovation et les projets d'implantations commerciales au Centre.

● Jumelage

Les 45 choristes allemands qui ont séjourné du 10 au 13 Octobre à Saint-Cloud, sont repartis enchantés à BAD GODESBERG. Ils ont animé la messe du samedi soir à Stella Matutina. M. GUAY remercie les familles qui les ont accueillis et plus généralement, les 130 familles qui reçoivent nos invités des villes jumelées.

L'idée d'échanges entre le Collège Verhaeren et une école de MAIDENHEAD est très bien accueillie. 60 enfants sont intéressés.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation que le Conseil Municipal lui a donnée.

Elles concernent :

- des contrats pour des représentations au Centre Culturel des 3 Pierrots : "FAISONS UN REVE" de Sacha Guitry (8 Novembre 1985), "DUO POUR UNE SOLISTE" de Tom KEMPINSKI (30 Novembre 1985), "LEOCADIA" de Jean ANOUILH (18 Mars 1986), "L'ILE DE TULIPATAN" d'OFFENBACH (9 Janvier 1986), "Récital Claude KHAN (4 Février 1986),
- des contrats de location ou de maintenance : Pour la porte automatique de l'immeuble Silly, d'une armoire électrique dans le Parc de Saint-Cloud, d'un appareil sanitaire public,
- des subventions de contrôle technique pour des travaux de construction : du Gymnase HUET, du groupe scolaire de Montretout, de la nouvelle Bibliothèque Municipale,
- la convention avec "DASSAULT-SPORTS", pour l'utilisation du "Centre sportif Marcel Dassault-Val d'Or".

Délibérations

Vote du budget supplémentaire de la Ville pour 1985

– Exposé général de Monsieur le Maire

Avant l'examen détaillé du document budgétaire, **Monsieur le Maire** fait observer que le B.S. 1985 s'équilibre à **33 millions de francs**, dont 19 M.F. de reports du Compte Administratif de 1984.

– Fonctionnement

Sur les 14 millions d'opérations nouvelles, les dépenses de **fonctionnement** représentent 3 millions, soit seulement 3 % des dépenses inscrites au budget primitif à la section de fonctionnement. Il s'agit donc de simples réajustements de crédits.

– Investissement

Les **crédits d'investissement** représentent **11 millions de francs**. Priorité a été donnée à l'achèvement des opérations engagées (immeuble Silly et aménagement de la Mairie) afin de dégager des possibilités de financement pour les opérations à inscrire au Budget de 1986.

L'opération de **rénovation du Centre ville** est dotée de 5 millions et demi de crédits nouveaux, permettant en particulier le lancement de travaux de voirie. Ces dépenses sont compensées par des ventes de terrains et les fonds de concours de la SARER.

Enfin, l'achat et la revente du terrain du **quai Carnot** destiné à la **zone d'activités** sont inscrits pour 1 million de francs à la fois en dépenses et en recettes.

Avis de la commission des finances et du plan

● **M. J.P. MORFOISSE**, rapporteur général, rend compte de la réunion du 21 octobre au cours de laquelle le document budgétaire a été examiné en détail.

Le Budget Supplémentaire 1985 se caractérise par un effort soutenu d'INVESTISSEMENT et une limitation des crédits de FONCTIONNEMENT.

A la section d'Investissement, figurent d'importants crédits destinés à l'aménagement du Centre ville, mais dont l'équilibre financier est assuré par l'opération elle-même.

Le **Plan d'Équipement Collectif** se voit doté de crédits supplémentaires, pour un montant de 3 375 000 F, portant à 21 835 000 Frs la tranche totale 1985 (B.P. + B.S.). Ainsi, au cours des deux premières années, le montant des crédits inscrits est de **40,7 M.F.**

L'examen des chapitres de **fonctionnement** a donné lieu à quelques observations, notamment sur le coût de fonctionnement des nouveaux équipements et sur les crédits d'entretien de l'éclairage public dont une partie pourrait être inscrite en INVESTISSEMENT.

Les membres de la commission ont émis un **AVIS FAVORABLE** à l'adoption du Budget, les deux conseillers de la minorité votant contre.

Avis de la commission des travaux

● **M. P.L. MIGEOT**, rapporteur général, rend compte de la réunion du 21 octobre. Les observations émises par les membres de la Commission des Travaux rejoignent celles formulées par leurs collègues de la Commission des Finances et du Plan. Ils ont adopté le projet de budget à l'**UNANIMITE** des membres présents, Monsieur **THERY** s'abstenant.

Discussion générale

● **M. BECHET** donne les raisons pour lesquelles les trois membres de la minorité ne voteront pas le Budget Supplémentaire

– d'accord avec le programme d'investissement, ils déplorent l'absence de tout crédit pour la réfection de la **cantine de l'école élémentaire du Val d'Or** qui est urgente.

Ils regrettent la **faiblesse des crédits de fonctionnement**, observation déjà formulée lors des budgets précédents.

Ils se demandent si le crédit de 350 000 F inscrit pour minorer les loyers des immeubles locatifs privés du Centre ville ne seraient pas mieux utilisés pour la réalisation de logements H.L.M. ou I.L.M.

Monsieur le Maire répond point par point à ces trois observations :

Aucun projet satisfaisant de cantine du Val d'Or n'a été dressé, et, en écartant les cinq ébauches qui leur ont été présentées, les enseignants et parents d'élèves n'ont pas donné l'impression que cette opération leur paraissait urgente.

Priorité a été donnée aux Investissements sur le Fonctionnement. Il faut, en effet, profiter des crédits disponibles pour accélérer la réalisation des équipements programmés, compte tenu des grandes difficultés financières que va connaître la Commune au cours des prochaines années en raison de la réduction relative des aides de l'Etat.

Enfin, la politique des "loyers intermédiaires" permettra à des familles - jeunes ménages notamment - de se loger dans des conditions satisfaisantes. Cette catégorie nouvelle intéressera les familles dont le niveau de revenus se situe au-dessus de celui admis pour l'octroi d'un "logement social", mais au-dessous de celui permettant d'accéder au secteur locatif privé.

Délibérations

Examen du budget

● **M. B. JEHANNO**, Maire-Adjoint chargé des Finances, présente le document budgétaire, chapitre par chapitre, répondant aux questions des membres du Conseil Municipal, expliquant les raisons qui ont motivé l'inscription de crédits à tel ou tel article.

Vote du budget supplémentaire de 1985

A l'issue de cet examen, **Monsieur le Maire** fait procéder à un vote qui, tant pour l'**INVESTISSEMENT** que pour le **FONCTIONNEMENT**, donne le résultat suivant :

POUR : 32 Voix **CONTRE** : les 3 voix des membres de la minorité.

La balance générale du budget s'établit ainsi :

Libellés	DEPENSES (en francs)	RECETTES (en francs)
SECTION D'INVESTISSEMENT	26 738 360,96	23 189 071,26
Reports et excédent du Compte Administratif 1984	15 675 110,96	15 039 392,70
Opérations nouvelles	11 063 250,00	8 149 678,56
SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 499 244,33	10 048 534,03
Reports et excédent du Compte Administratif 1984	3 540 786,53	8 371 604,85
Opérations nouvelles	2 958 457,80	1 676 929,18
TOTAL GENERAL	33 237 605,29	33 237 605,29
DONT DEPENSES NOUVELLES	14 021 707,80	

Budget supplémentaire du Service de l'Assainissement

● Le Conseil **UNANIME** adopte ce budget qui, abstraction faite des mouvements d'ordre, se présente ainsi :

DEPENSES NOUVELLES :

- Investissements (travaux neufs) 591 568,27
- Fonctionnement (entretien des égouts) .. 10 000,00

TOTAL : 601 568,27

FINANCEMENT ASSURE PAR :

- le disponible du Compte 1984 556 311,51
- le remboursement de travaux 45 256,76

TOTAL : 601 568,27

Subventions au budget supplémentaire 1985

● A l'**UNANIMITE**, le Conseil accorde une subvention à trois associations locales :

- 42 000 F : à la **MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE**. Les membres du Conseil demandent toutefois un examen attentif et une réflexion approfondie sur la gestion et sur les activités de cette importante association.

- 7 000 F : aux "**CONCERTS DE SAINT-CLOUD**", en remboursement d'une subvention perçue par la Ville et destinée à cette association.

- 26 000 F : à titre exceptionnel, à l'**Eglise Réformée de SAINT-CLOUD** finançant, à 50 %, le coût des travaux de sécurité exécutés au Temple protestant, boulevard de la République.

Virement de crédit

● Pour financer, en particulier, l'installation des feux tricolores au carrefour Dailly / Lauer, un crédit de 210 000 F est transféré, à l'intérieur du même chapitre d'investissement, du compte "travaux de voirie" au compte "modernisation de l'éclairage public".

Le Conseil autorise **UNANIMEMENT** cette opération comptable.

A l'issue de l'examen de la partie "financière" de l'ordre du jour, **Monsieur le Maire** annonce au Conseil Municipal le départ de **Madame Denise BOUTARD**, qui dirige depuis de nombreuses années les services financiers de la ville de SAINT-CLOUD et qui assurait avec beaucoup de soin la préparation du Budget.

Présente en séance, **Madame BOUTARD** est chaleureusement applaudie par les membres du Conseil, qui regrettent son départ, mais qui lui souhaitent pleine réussite dans sa carrière communale qu'elle va poursuivre à VALBONNE dans les Alpes Maritimes.

Zone d'activités du Quai Carnot

● Afin de permettre la réalisation de cette zone d'activités, le Conseil **UNANIME** autorise l'acquisition, à l'ETAT, d'un terrain de **2 144 m²**, 22/23, quai Carnot, pour un prix de 857 000 F et la revente immédiate de ce terrain au même prix, à la société civile immobilière constituée pour cette opération.

Monsieur J. JONKA précise que cette zone est destinée à l'accueil d'entreprises du type PMI / PME, non polluantes et créatrices d'emplois. La S.C.I. comprend un investisseur immobilier et un loueur de locaux industriels. Aux termes de l'accord qui a été conclu avec ce groupe, **priorité absolue sera donnée aux entreprises locales**, à condition qu'elles se portent candidates avant le 31 décembre de cette année.

Délibérations

Plan d'occupation des sols

● Sept modifications du **Plan d'Occupation des Sols révisé** approuvé le 3 décembre 1979 ont été soumises à l'enquête publique, du 2 au 5 octobre.

Aucune observation contraire n'ayant été consignée au registre, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable aux modifications proposées.

Un clodoaldien a, en revanche, demandé que soit accordée l'autorisation de construire, à l'alignement des voies publiques, pour des bâtiments à usage de garage. Le commissaire-enquêteur est d'avis que des dérogations soient accordées cas par cas.

M. J. JONKA énumère les modifications proposées, dont les principales sont :

- la transformation d'une zone artisanale en une zone industrielle (Bd Sénard),
- la suppression d'une réserve de terrain pour l'extension de l'école du Val d'Or,
- la levée de la limite de longueur des bâtiments à 30 m (en ce qui concerne les bâtiments publics seuls).

Le Conseil Municipal se prononce **UNANIMEMENT** pour l'ensemble des modifications proposées, et pour l'octroi des dérogations demandées. Toutefois, cinq membres du Conseil s'abstiennent sur la levée de la réserve de terrain pour l'extension de l'Ecole du Val d'Or.

Ouverture d'une classe élémentaire au Centre

● Le Conseil Municipal **UNANIME** approuve cette ouverture décidée par l'Inspection Académique le jour même de la rentrée scolaire.

M. J. LEFORT des YLOUSES rappelle que la carte scolaire de SAINT-CLOUD se trouve ainsi modifiée, pour l'année 1985/86 :

- par **une fermeture** (école élémentaire du Val d'Or),
- par **trois ouvertures** (deux classes élémentaires : à la Fouilleuse et au Centre, et une maternelle au Centre).

Cette **question**, relative à la constitution du **Comité technique paritaire**, est reportée à une session ultérieure pour complément d'information sur le mode d'élection des représentants du personnel.

Principe du repos hebdomadaire du dimanche

● Le Conseil Municipal **UNANIME** émet un avis favorable à la demande de dérogation formulée par la Société SERVO-SERVICES et ORGANISATION chargée d'enquêter dans le Département des Hauts-de-Seine pour les transports parisiens.

Questions diverses

● **M. J.F. THERY** fait part des observations qui lui ont été faites par des parents concernant les menus servis dans les cantines (choix et qualité). Monsieur le Maire répond qu'en effet, il a été constaté depuis quelques temps une baisse de qualité des repas servis aussi bien dans les cantines que dans certaines autres manifestations où la restauration est assurée par le même fournisseur. Une lettre sera adressée à cette société afin de convoquer les responsables et leur faire les remarques qui s'imposent.

● **ORDRE NATIONAL DU MERITE** (par décret du 7 août 1985)

Au titre du Ministère de l'Education Nationale

OFFICIER : M. Francis DUBUS, 2, avenue du Palais

Au titre du Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports

OFFICIER : M. Joseph BELMONT, Domaine National

Au titre du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale

CHEVALIERS : M. Roger BESSO, Les Rives Claires, 45, quai Carnot et M. Henri BRUNEL, 18, parc de Béarn

Au titre du Ministère du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur

OFFICIERS : M. Lucien BOURASSIN, 17, rue Armengaud - M. Marc MENU, 27, avenue Clodoald
M. Robert VERNET, 30, rue du Calvaire - M. Hugo LOESER, 9, rue Pasteur

● **PALMES ACADEMIQUES** (décret du 11 juillet 1985)

Au titre du Ministère de l'Education Nationale

CHEVALIERS : M. MAGDO, Directeur de l'Ecole Elementaire de Montretout, 82, boulevard Sénard
Mme ROUSSEAU, 9, parc de la Bérengère

Diplôme d'honneur de porte-drapeau des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, au nom du secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et par les commissions départementales.

Monsieur Roger BORDIER

Porte drapeau de la 168^e section de Saint-Cloud de la société nationale mutualiste dite "les médaillés militaires".
21, allée Foch, à Saint-Cloud.

Nous leur adressons à chacun nos très vives félicitations.

Carnet

Du 17 juillet au 15 octobre 1985

Naissances dans les familles clodoaldiennes

Paul CHASLES - Guillaume DENEAU - Damien BARILLOT - Jamal BEN MOHAMED - Anaïs TRANI - Anjana ARVIND - Lucile LITTOT - Karim AGBO-PANZO - Myriam GUILLORY - Nicolas HESNARD - Aymeric PASGRIMAUD - Aïssata DIAW - Linda KENNOU - Marie EVRARD - Alicia MOURRISSAY.

Naissances d'enfants nés hors Saint-Cloud

Victor ODENA - Laëtitia BOHIC - Yannick MORVAN - Arthur UNRUG - David CHAILLOT - Jennifer COLLINET - Aurélie WEILLER - Catarina dos REIS - Singo URIER - Olivier VICENTE - Sébastien de LARQUIER - David BERRIRI - Mathieu NOIRBENT - Elodie LEVY - Guillaume NOEL - Edouard FOROSTOWSKY - Céline DELURY - Fabien LAFONT - Tiphaine FAUCŒUR - Boris MEYER - Pierre GUILLON - Nicolas CHATENET - Alexandre LAIGNEAU - Vianney BERT - Félicie BADIN - Arbi CHERGUI - Alexis QUÉNAULT - Amaury DE LAUZAINGHEIN - Jean JACQUIN de MARGERIE - Emilie MERLE - Stéphanie CHAUMIER - Sandrine AZOU - Fabrice LOPES - Audrey ROBIC - Pauline MODESTE - Joséphine NOIRROT-NÉRIN - Guy HUGOT-DERVILLE - Albane ROKVAM - Sarah TALGE - Marc WORMSER - Anne HÉRAUD - Bastien ELOY - Yannick AUSSÉDAT - Christopher DUBOIS - Sébastien ARGOULLON - Pierre MSIKA - Aude FONLUPT - Lyse PAULY - Jérémie GEOFFRAY - Isabel FRAGA - Hortense MARQUET - Prudence LACLABART - Jean ADRIAN - Benoît GALICHON - Godefroy LE BOURDIEC - Aurélie LACOMBE - Maxime TRIBOT - Vincent SOLIGNAC - Marion GLAIN - Romain PANZARELLA.

Mariages

Norbert ATTALI & Marie-Louise ARNAUD - Alain TRUYOL & Judith LABATUT - Thibault SAINTIVES de LA CHATRE & Christine LEJEUNE - Marc LITTOT & Anne-Catherine LOSSERAND - Marc THIVET & Sylvie TERRIOT - Hervé GALLEN & Nathalie QUIGNON - Jean-Pierre GUILLON & Annie COURTILLAT - Dominique MASSON & Marie-Odile AGNARD - André DUBOIS & Martine HERAULT - Emmanuel VITOUX & Catherine ZALKIN - José TORMOS MOLL & Corinne ROMAIN - Thierry GALLIENNE & Diane de LASSUS SAINT GENIES - Marc WEILL & Isabelle FIHUE - Alain HERAULT & Véronique LE FLOCH - Maurice SOLLIER & Annick NEAUD - Jean-Michel AZOULAI & Martine ADRAI - Pascal GEYER & Corinne PERES - Pascal CHEVALIER & Sophie TURANZAS - Raymond BAUDOIN & Françoise TONNELIER - Luc CARENCO & Dominique FILLERON - Serge BOUYGUES & Murielle LEGER - Didier TORRE & Virginie THERY - Denis COTTARD & Christel DERVIEU - Sophandy MOL & Danielle DORMOY - Roland BROUTIN - & Isabelle DE GUERTZIGUE - Patrick ALSPEKTOR &

Françoise ETLING - Bernard DURAGRIN & Appoline THOREST - Paul PIERREY et Brigitte HOULLIER - Eric VESSON & Arielle RAYNAL - Marc AUBREE & Véronique COUËRY - François AVELINE & Blandine LHERITIER - Ismail BERKMAN & Marie-Paule JASSES - Bertrand AVELINE & Marie DELECROIX - Gérard HANIN & Christiane BOURON - Jean-Marc OLIVIERO & Nelly VAN YEN - Frédéric de MOULINS d'AMIEU de BEAUFORT & Sylvie WARNIER - Gilles NEEL & Florence LANGLOIS - Philippe SIRET & Véronique COHERGNE - Jean-Adler BASSIN & Marie LORINE - Serge GENETET & Anne FRANTZEN - Alain LEFORT & Véronique SILVA.

Décès

Guy BURIER (59 ans) - Jeanne RIGAUD vve JEANDOT (89 ans) - Victoire FILLON vve BARREAU (94 ans) - Thérèse ROUVÉ (62 ans) - Germaine DELVIGNE (91 ans) - Lucie VENACKER vve DAGUENET (89 ans) - Louis BERNARD (88 ans) - Bernard DEVROEDT (54 ans) - Micheline CRUPEAUX (53 ans) - Liliane JUDAS épouse LEVALLOIS (64 ans) - Marie REYDET vve THOMAS (83 ans) - René RODET (78 ans) - Sarah TABEL vve SULTAN (79 ans) - Camille DOLLET vve CHAPPUIS (97 ans) - Henry HAMELIN (76 ans) - Alice BAZIREAU (90 ans) - Noémie DARNAT vve FAY (77 ans) - Gabriel CHARLES (67 ans) - Henri GABIACHE (72 ans) - Jean LAURENT (52 ans) - Lucien SIMON (80 ans) - André LAVAL (64 ans) - José CONCALVES (49 ans) - André GUILLEMOT (65 ans) - Jean LEDOUX (88 ans) - Dominique VERRIER (82 ans) - Eugène FREMY (89 ans) - Thérèse LAVAL épouse KERHOAS (71 ans) - Juliette GIGOT vve DUPAS (86 ans) - Julia BOUCHÉ (82 ans) - Marie GOUTEYRON ép. PLASSE (78 ans) - Jenny VASSEUR vve PERNIN (90 ans) - Simone PERTHUIS vve HOLMSKY (74 ans) - Jean-Louis SORIN (84 ans) - André LE BOT (54 ans) - Maria BARBOZA RODRIGUES (16 ans) - Reine-Marie MONGIN ép. GUERONIK (74 ans) - Renée FAUQUENOT (62 ans) - Jacques NIDEGGER (23 ans) - Paule BRAULT vve NOCQUET (63 ans) - Emilienne TRUSSEAU vve TAQUET (89 ans) - Renée SIMONET (84 ans) - Providenza MEZZAFONTE vve GIAMBRUNO (85 ans) - Marie SOREL vve BERQUÉ (95 ans) - Suzanne GINESTE ép. CHOBERT (91 ans) - Marthe MAGNIER (91 ans) - Guiseppina MAGNI vve MALPELI (77 ans) - Louis BOYER (82 ans) - Octave DELAYENCE (88 ans) - Berthe MARCHAIS vve MICHAUD (96 ans) - Marcelle MOUNEYRES vve MEHRABIAN dit MERABOFF (74 ans) - Suzanne LE NOUAIL vve PITALLIER (78 ans) - Pierre LAVIGNE (81 ans) - Léontine MEDARD-du-NORD vve TOULZA (92 ans) - Jean HELLEU (90 ans) - Hélène de RUBEIS vve CORRADINI (81 ans) - Marie GACHE-DIDES vve LUGAN (98 ans) - Marguerite RIGAUX vve MEDIEUX (97 ans) - Szlama ZYLBERSZTEIN (86 ans) - Georges BORDES (75 ans) - Guy BEAUCOURT (61 ans) - Henri ROUANET (89 ans) - Colette CHRETIEN ép. MONTENS (62 ans) - Jean MANDEREAU (34 ans).

La Thaïlande
au pied de la colline

LE "VANIDA"

Restaurant de spécialités thaïlandaises

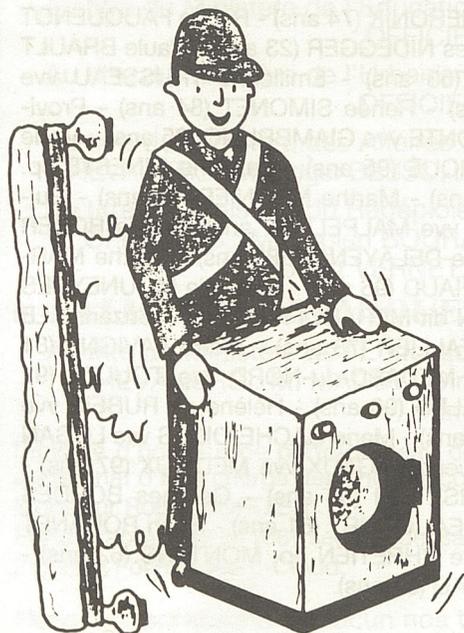
6, rue Dailly - Saint-Cloud - 47 71 31 05

Fermé samedi midi et dimanche

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

2^e et 4^e Jeudis du Mois

à partir du 9 JANVIER 1986



Sur l'ensemble de la Ville.



Votre Traiteur

A

MONOPRIX

SAINT-CLOUD

Plats poisson "froid et chaud"

Plats viande "froid et chaud"

Cocktails

Buffets campagnard

5, avenue Foch - 92210 Saint-Cloud

47 71 17 17



**A LOUER
QUAI CARNOT**

Immeuble d'activités mixte Indépendant

Surface d'activités : 1580 m²

Surface bureaux : 800 m²

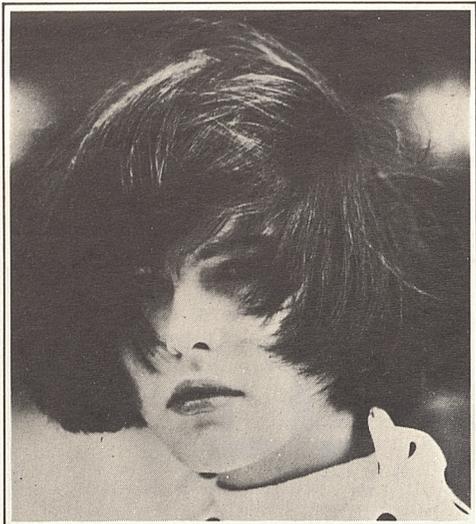
Division possible : nous consulter

LIVRAISON : FIN 1986

Commercialisation : Auguste-Thouard & Conseil

Réalisation : Capital et Continental

Téléphone : 42.65.54.07



Jean Louis David

UN NOUVEAU SALON JEAN-LOUIS DAVID DANS LE CENTRE VILLE

39, RUE ROYALE - 3, RUE DES ECOLES - Tél. : 46 02 82 05

ET LA CARTE J.L.D., MOINS DE 20 ANS = - 20 %

SES SPÉCIALITÉS

poissons
crustacés
grillades
gibiers

*cuisine faite par
le patron*

23, boulevard Sénart
Saint-Cloud
Tél. : 46.02.00.22



Ouvert samedi soir

Fermé les samedis midi et dimanches

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
46 02 89 02

Ouvert samedi matin

Concessionnaire



confort
fenêtre

matériel
thermique



STORES

FERMETURES

ISOLATION

CHAUDIÈRE
A CONDENSATION
POMPES A CHALEUR
VÉRANDA

Diagnostic thermique gratuit

G.A.I.F.

2 rue Sevin-Vincent
92210 Saint-Cloud

47 71 10 81

- Banne
- Projection à l'italienne
- Persienne. Jalousie
- Volet roulant
- Porte de garage

- Survitrage
- Double vitrage
- Joints de calfeutrement

- Gaz
- Fuel
- Mixte électricité

Prix
Spécial Jeune
Journée
Continue

LA COIFFURE, UN ART
POUR CERTAINS, UNE PASSION

46 02 17 29

CLAUDE MAXIME

Coiffure Masculin Féminin **GÉRALDINE**



(20, boulevard de la République - Saint-Cloud - Parking gratuit)

*Parfumerie
Institut*

Les Grandes
Marques

46 02 92 89

STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,
pendules anciennes,...*

☎ 46 02 21 56

21 bis, rue Gounod
92210 Saint-Cloud

La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES



Produits d'entretien pour lentilles
Maquillage spécial yeux sensibles
et lentilles de contact

9, rue Dailly 46 02 03 49



la grande gerbe

grill - restaurant - salon de thé - glacier
parc de saint-cloud

tél. : 46 02 24 20

Ouvert tous les jours

Accueil réservé - COCKTAILS - BANQUETS - LUNCHS

**Vous propose
deux nouvelles formules :**

➔ **1^{er} MENU A 140 F TTC**

Buffet géant de hors d'œuvres
à volonté

Au choix : ses plats cuisinés
ses grillades

Fromage - Dessert - Vin compris

➔ **2^e MENU A 90 F TTC**

Buffet à volonté

Fromage - Dessert - Vin compris

françoise
ROUZEVAL

l'espace canin

Toilettage
en tous genres
Bains - Tonte

Vente d'accessoires
pour chiens et chats

Vente de chiots sur commande

Sur
rendez-vous

5, rue de l'Eglise 46 02 48 76



**LE CRÉDIT MUTUEL
VOUS PRÊTE**

☎ 46 02 43 40

15, rue d'Orléans



UN NOUVEAU SALON
DESSANGE
A S^T. CLOUD
DESSANGE S^T. CLOUD

78, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 92210 SAINT-CLOUD
TEL. : 47 71 83 85

conception : c.d.r.t. 562.56.75

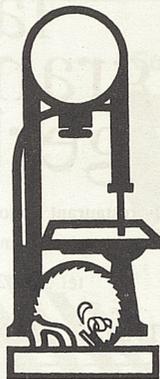


ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 46 02 43 67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud



**MENUISERIE
AGENCEMENT**

C. DELAUNE

124, rue Tahère
SAINT-CLOUD

46 02 33 77

大 薯 酒 家

RESTAURANT

LE BONHEUR

spécialités vietnamiennes - chinoises
cuisine à la vapeur

84, rue de Buzenval, 92210 SAINT-CLOUD
(50 m de l'hippodrome)

☎ 47 71 70 35

FERMÉ LE LUNDI

Réagissez au stress quotidien
apprenez la relaxation

(techniques médicales)
46 02 21 07 - 16, av. de Longchamp - 92 St-Cloud

Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

Maçonnerie • Béton armé

10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD

☎ 47 71 71 71



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

Tél. 46 02 70 45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRI ME

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
46 02 45 18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG

ETS THEPENIER ◀ MASERATI

Concession

FIAT

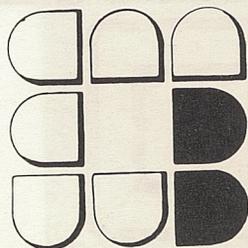
AGENT

LANCIA-AUTOBIANCHI

27, 28, QUAI CARNOT

46 02 05 68 & 69

92210 SAINT-CLOUD



PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

47 71 83 42 - 47 71 82 84

Votre chaudière a plus de dix ans?

comme votre voiture, elle s'est usée elle consomme plus, elle peut vous lâcher brutalement.

Pensez à la remplacer - Les nouveaux modèles vous feront faire des économies (30 % avec les chaudières à gaz à condensation)

**ENTREPRISE CIRASSE
CHAUFFAGE**

46 02 41 49

AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilettage

Toilettes soignées

A.M. VINOUX

Maître de stage

Juré aux examens professionnels

18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD 47 71 33 93

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

**COUVERTURE
PLOMBERIE**



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Entreprise CIRASSE

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 46 02 41 49



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau

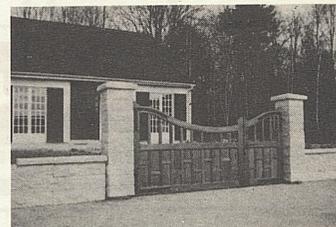
78002 VERSAILLES - Tél. 39 50 01 24

BOIS et **M**ENUISERIE de **M**ONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 47 71 83 57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES
MOULURES et TASSEAUX
Quincaillerie **BRICARD**
Produits pour isolation - Survitrage
MENUISERIE INDUSTRIELLE
Châssis de toiture
DÉPOSITAIRE « KAZED »
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 47 71 69 74

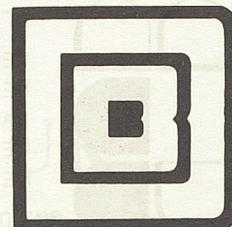
Agréé EDF et Qualifélec

BANQUE

de BAECQUE BEAU

votre Banque Privée

à SAINT-CLOUD



4, parc de Béarn

46 02 30 19
46 02 45 61

BALLE DE MATCH

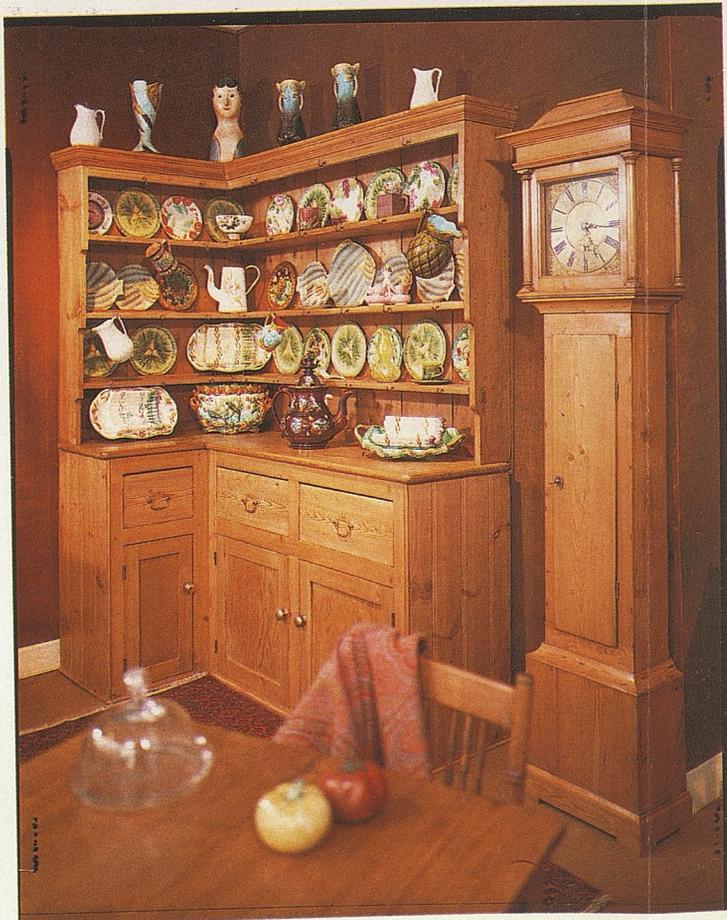
Magasin de Sports

67, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud
Tél. : 771.89.83



Lacoste, Kennex, Nike, T.B.S., Prince...

Antiquités à Saint-Cloud



Nina Kaminzer

Magasin ouvert de 13 à 19 h
du mardi au dimanche inclus

19, rue Gounod - 92210 Saint-Cloud
46 02 33 89



le siège social du groupe

**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

*est à deux pas de chez vous, accepte de vendre directement aux particuliers
et accorde des remises préférentielles aux habitants du canton...
une opportunité dont vous devez bénéficier*

5, avenue Caroline - Saint-Cloud - tél. 771.03.02

ouvert du lundi au samedi inclus
de 10 à 12 h 30 et de 14 à 19 h